

Ecole nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**Donner accès à la documentation de
recherche en sciences de l'Antiquité :
une proposition de re cotation unitaire
de collections d'instituts.**

Agnès Faller

sous la direction de Raymond Bérard, ENSSIB

2002

Ecole nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**Donner accès à la documentation de
recherche en sciences de l'Antiquité :
une proposition de re cotation unitaire
de collections d'instituts.**

Agnès Faller

sous la direction de Raymond Bérard, ENSSIB

Service commun de documentation de l'Université Marc Bloch Strasbourg 2
Stage effectué sous la responsabilité de Mme Catherine Burger, directrice du
SCD

2002

Donner accès à la documentation de recherche en sciences de l'Antiquité : proposition de re cotation unitaire de collections.

Résumé :

A l'horizon 2004, les collections des neuf instituts de sciences de l'Antiquité de l'Université de Strasbourg 2 ne formeront plus qu'une seule et même bibliothèque, installée dans la nouvelle Maison inter universitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA). Une question strictement bibliothéconomique telle que la pose la re cotation unitaire des neuf collections ouvre une réflexion plus large sur les conditions du décloisonnement des disciplines. L'expérimentation de la classification du congrès (LCC) donne un exemple de ce que peut être un accès libre à une organisation décloisonnée des savoirs universitaires.

Descripteurs : Catalogues systématiques ; Classification de la Bibliothèque du Congrès ; Classification-Livres ; Traitement (bibliothèques).

Providing access to research documentation in Antiquity science : proposition for a unitary reclassification of collections.

Abstract :

In the year 2004, the collections of nine institutes of Antiquity science at the University of Strasbourg 2 will only make up a single library, which will be set up in the new building of the Maison inter universitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA). An issue merely relevant to library science such as the issue of the unitary reclassification of those collections broadens thinking about the decompartmentalization of subjects. The experiments carried out at the Library of Congress on Classification gives an example of what free access to a decompartmentalized organisation of academic knowledge could be.

Keywords: Catalogs, classified; Library of Congress classification; Processing (Libraries).

Remerciements

Qu'il me soit permis d'adresser ici mes remerciements à ceux qui ont été mes principaux interlocuteurs dans la conduite des enquêtes, M. le Professeur Chauvot et Mme Carine Klein, responsables du projet de préfiguration de la MISHA, M. Vincent Chappuis, conservateur des bibliothèques d'histoire et d'archéologie et Mme Catherine Burger, directrice du Service commun de la documentation de l'Université Marc Bloch.

Je souhaite également remercier, pour le temps qu'elles ont bien voulu consacrer à divers entretiens et les informations qu'elles ont apportées, toutes les personnes qui ont contribué à la progression de ce travail : Mme Anne Adam, responsable de l'Institut des Antiquités nationales de l'Université Marc Bloch ; M. le Dr. E. Arnold, directeur du service des usagers à la bibliothèque universitaire de Fribourg-en-Brisgau ; M. Baudin, directeur du Service commun de documentation de l'Université Robert Schuman ; M. Bavant, responsable de l'Institut d'art et d'archéologie de Byzance ; M. Berchon, responsable de la bibliothèque d'égyptologie du Collège de France ; M. Beyer, responsable de l'Institut d'histoire et d'archéologie de l'Orient, M. Fournet, professeur et M. Gascou, responsable de l'Institut de papyrologie ; Mme Denise Gavio, conservateur assistant à la bibliothèque de l'Académie américaine de Rome ; Mme Gautin de la bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen ; Mme Jacquemin, responsable de l'Institut d'histoire grecque ; Mme Jaudel de la bibliothèque de l'Institut d'histoire romaine ; Mme Molinier, directrice de la bibliothèque de la Maison de l'archéologie- Ausonius de Bordeaux 2 ; Mme Morand, du GRHR ; M. Petit, responsable de l'Institut d'archéologie classique ; M. Traunecker, responsable de l'Institut d'égyptologie ; Mme Vaillancourt, de l'UMR Etudes des civilisations de l'Antiquité ; Mme Agnès Wisniewski, SCD Marc Bloch.

Sommaire

Sommaire	5
Introduction	7
I. Présentation du projet MISHA et du contexte documentaire	8
1. Cadre institutionnel	8
1.1. Partenaires et financements	8
1.2. Le réseau des Maisons des Sciences de l'Homme	9
1.3. Le cadre inter universitaire	10
1.4. Les modalités de fonctionnement et l'aménagement de la future bibliothèque	10
2. Le volet documentaire	11
2.1. L'origine des collections	11
2.2. Mise en place d'une commission documentaire	13
3. La problématique	15
3.1. Les « inconnues » du sujet	15
3.2. Problématique	16
4. La relance du débat autour des missions de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS)	17
4.1. La vocation de la BNUS	17
4.2. La coopération avec les SCD	17
4.3. La BNUS et la MISHA	18
4.4. L'accès aux collections : un enjeu pour la BNUS	19
5. Les efforts de coordination au sein des sciences de l'Antiquité	20
5.1. Les instituts et la réalité de la recherche	20
5.2. Les premières rationalisations	21
5.3. Les malentendus autour de la notion d'intégration	22
6. La méthode de travail	23
6.1. Rappel des objectifs	23
6.2. Re classifier et re coter	24
6.3. La méthode de travail	28
6.4. La démarche suivie	29
II. Classements/classifications: comparaison	31
1. La classification LCC : présentation et remarques	31
1.1. Mode d'utilisation de la LCC	31
1.2. Les principales sous-classes utilisées par les sciences de l'Antiquité:	33
1.3. Avantages et inconvénients de la LCC	34
2. Deux bibliothèques du réseau des MSH	35
2.1. La bibliothèque de la MOM	35
2.2. L'application du plan de la MOM aux collections des sciences de l'Antiquité de Strasbourg	37
2.3. La bibliothèque de la Maison de l'archéologie- Ausonius de Bordeaux 2- Montaigne	38

3. Autres bibliothèques en France et bibliothèques spécialisées étrangères	40
3.1. Autres collections en France	40
3.2. Bibliothèques spécialisées à l'étranger	41
3.3. Le projet INHA	41
III. Analyse et préconisations	43
1. Les résultats de l'expérimentation	43
1.1. Explication de la procédure d'analyse	43
1.2. Synthèse des résultats	43
1.3. Les attentes des enseignants chercheurs	44
2. Les attentes des interlocuteurs	44
2.1. Quelle articulation entre histoire et archéologie ?	44
2.2. Approfondir la question épistémologique	45
2.3. Emergence d'un plan de classement	46
3. Les arguments en faveur de la LCC	46
3.1. L'intérêt d'une classification systématique	46
3.2. Les avantages du décloisonnement des collections	47
3.3. Les propriétés de la LCC	48
3.4. La cotation	49
3.5. Le plan de classement	50
4. Les préconisations pour la mise en œuvre de la LCC	50
4.1. Concevoir des regroupements	50
4.2. Cerner le cœur de chaque spécialité	50
4.3. Définir une politique d'acquisitions partagée	51
4.4. Les limites de l'expérimentation	51
Conclusion	53
bibliographie	55
Annexe 1 : Résultats des enquêtes sur les collections (de <i>i</i> à <i>lv</i>)	61
Annexe 2 : classements/ classifications de bibliothèques spécialisées (de <i>I</i> à <i>XXIX</i>)	61
Annexe 3 : documents relatifs au projet MISHA(de 1 à 5)	61

Introduction

Héritières des *Seminarbibliotheken* de l'époque wilhelminienne, neuf structures parmi la douzaine de bibliothèques d'institut des sciences historiques qui se partagent le premier étage du Palais universitaire depuis la fin du XIX^{ème} siècle, vont bénéficier d'un programme de modernisation et de restructuration dans le cadre de la création de la Maison inter universitaire des sciences de l'homme d'Alsace, portée par l'université Marc Bloch de Strasbourg. La nouvelle construction, projetée pour 2004 sur l'emplacement actuel de l'Université, devrait mettre à disposition des chercheurs et étudiants de troisième cycle des espaces et des équipements adaptés aux besoins de la recherche. L'outil documentaire y prendra une place primordiale. Le projet de bibliothèque unique constitue pour la communauté scientifique un élément radicalement nouveau. L'idée de décroisonner les disciplines d'enseignement est encore plus radicale aux yeux des antiquisants, compte tenu de l'histoire et de la stratification des collections des sciences de l'Antiquité à Strasbourg. La réflexion autour de la mise en œuvre du décroisonnement ne peut faire l'économie d'une analyse de la complexité du paysage documentaire strasbourgeois en général. L'expérimentation d'une classification de référence telle que la Library of Congress Classification (LCC) et la vérification de sa pertinence scientifique proposent une solution concrète de cotation unitaire. Cette proposition sera par ailleurs confrontée aux systèmes en vigueur dans d'autres bibliothèques spécialisées en science de l'Antiquité. Il est apparu bien vite que la difficulté du regroupement ne résidait pas tant dans la re-cotation unitaire que dans l'élaboration d'un plan de classement spécifique qui tienne compte des particularités liées aux collections strasbourgeoises. Les solutions proposées à l'issue du travail et détaillées en annexe constituent un outil d'aide à la décision qui ne constitue en aucun cas un relevé de décisions.

I. Présentation du projet MISHA et du contexte documentaire

1. Cadre institutionnel

1.1. Partenaires et financements

Le projet de la Maison des sciences de l'homme Alsace est porté par les trois universités strasbourgeoises (Marc Bloch, Robert Schuman et Marc Bloch) et par l'Université de Haute-Alsace (UHA) de Mulhouse. Projet immobilier prioritaire dans la politique d'établissement de l'Université Marc Bloch qui en est le principal porteur, la création à l'horizon 2004 de cette structure de recherche représente surtout un enjeu scientifique important destiné à faire rayonner la recherche strasbourgeoise au-delà du cadre régional. La promotion des sciences de l'homme dans un cadre inter universitaire participe également à la restructuration de la recherche à l'université des sciences humaines, Marc Bloch. Le projet de construction est inscrit dans le contrat de plan quadriennal 2001-2004, ainsi que dans le contrat triennal « Strasbourg, ville européenne ». Le Conseil régional en est le maître d'œuvre. Les dépenses totales ont été estimées à 80 millions de francs, dont 67M pour la construction, 13M pour l'équipement. Les financements proviennent du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Conseil régional, de la ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). La nouvelle construction s'intègre à un chantier immobilier plus vaste qui prévoit la construction du Collège doctoral européen, dont le Rectorat de Strasbourg a la maîtrise d'œuvre, ainsi que la réhabilitation, dans le même quadrilatère au nord de l'esplanade, allée du général Rouvillois, de l'ancienne tour de chimie transformée en tour multimédia, également à vocation inter-universitaire.

1.2. Le réseau des Maisons des Sciences de l'Homme

La Maison des sciences de l'homme Alsace s'inscrit dans le réseau national des Maisons des sciences de l'homme¹, dont elle a signé la convention de partenariat², conclue entre les ministères chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CNRS et les quatorze établissements déjà porteurs d'une Maison des sciences de l'homme (MSH). Un rapport du Conseil national du développement des sciences de l'homme et de la société rédigé par M. Supiot précise les missions et les fonctions dévolues aux MSH³. Reliée à un établissement porteur, une MSH organisée autour de quelques équipes dites hébergées accueille des équipes associées et de « jeunes équipes », porteuses de projets interdisciplinaires sur des thématiques à risque, car inédites. Elle a vocation à être une « pépinière » de recherche en offrant son soutien (colloques, publications) à de jeunes chercheurs.

Le réseau des MSH a commencé de se déployer en 1998 en vue du maillage de l'ensemble du territoire. Son objectif est d'assurer la relève scientifique en sciences sociales. Il n'existe pas de découpage disciplinaire entre ces Maisons, actuellement au nombre de 14. La MISHA peut potentiellement accueillir toutes les disciplines des sciences de l'homme. Elle définira cependant des pôles d'excellence à même de la doter d'une identité propre et de susciter une dynamique de recherche à l'échelle régionale. La MISHA regroupera des équipes de recherche en sciences humaines, juridiques, politiques et sociales, réparties en deux pôles : les sciences de l'Antiquité et les études européennes. Les projets interdisciplinaires, menés dans le cadre de la MISHA par des équipes associées doivent être distingués des projets des équipes « permanentes », inscrits dans le cadre traditionnel du Contrat de l'établissement dont relèvent ces équipes. Pour l'heure, les cinq équipes d'accueil, candidates à l'hébergement, attendent la validation par le Conseil scientifique des MSH de leurs quatre axes d'étude et onze programmes de recherche⁴. A la différence du pôle des études européennes, investi par diverses équipes issues des quatre universités, une seule

¹ Le site du réseau est en cours de construction à Paris ; la Maison de Toulouse recense les quatorze Maisons avec leurs coordonnées à l'adresse suivante :

<http://www.univ-tlse2.fr/msh/reseau/index.html>

² Voir dans la bibliographie les références de la Convention de partenariat et de la Charte des MSH.

³ Rapport disponible à l'adresse suivante :

www.edutel.fr/recherche/ cliquer sur rapport/ Conseil national du développement des sciences humaines et sociales

⁴ Liste des équipes hébergées dites aussi équipes d'accueil en Annexe

importante Unité mixte de recherche (UMR) de l'université Marc Bloch, d'historiens et d'archéologues, occupe le terrain des sciences de l'Antiquité : l'UMR Etudes et civilisations de l'Antiquité.

1.3. Le cadre inter universitaire

La MISHA est la première Maison des sciences de l'homme à être inter universitaire. Cette particularité tient vraisemblablement à l'histoire de la constitution des trois universités strasbourgeoises laquelle remonte à l'application de la loi Faure d'orientation sur l'enseignement supérieur (1968) qui leur a conféré leur autonomie. Les trois universités, issues de l'ancienne université de Strasbourg, fêtent cette année le trentième anniversaire de leur création en 1971. Elles sont nées de la répartition disciplinaire suivante : les sciences et médecine pour l'université Louis Pasteur, les sciences humaines et sociales pour l'université qui allait prendre en 1998 le nom de Marc Bloch et le droit et les sciences économiques pour l'université Robert Schuman. Or, parallèlement à cette répartition des grandes disciplines classiques, les disciplines dites « modernes » de sciences de l'homme et de la société ont été disséminées sur les trois établissements : psychologie, sciences de l'éducation, économie à l'université Louis Pasteur ; sciences politiques, études européennes et journalisme à l'université Robert Schuman. Les dix années qui ont suivi la loi d'orientation ont fait ressentir un besoin de collaboration interdisciplinaire en sciences sociales entre les trois universités. Une première Maison des sciences de l'homme qui réunissait les trois établissements bien avant la constitution du réseau national, avait déposé ses statuts le 2 octobre 1979. Il s'agissait d'une association de droit local portée par les trois universités, mais hors des tutelles universitaires et indépendante quant à ses activités scientifiques. La MISHA prend la relève de l'ancienne Maison des sciences de l'homme en renforçant le caractère universitaire et en accordant une place plus importante aux humanités.

1.4. Les modalités de fonctionnement et l'aménagement de la future bibliothèque

Bibliothèque de présence, la bibliothèque de la MISHA proposera un maximum d'ouvrages en accès direct au moyen de magasins ouverts et stockages denses mobiles (compactus). Les publics ciblés sont constitués d'enseignants chercheurs, doctorants, étudiants de 3^{ème} cycle ; les permanents de la MISHA

devraient y avoir un accès 24h/24h. La bibliothèque est accessible aux heures ouvrables aux étudiants de 2^{ème} cycle.

Dans la troisième version de la programmation remise aux architectes⁵, la surface prévue pour l'ensemble de la construction est de 4900m² sur quatre étages, dont 1432m² sur deux niveaux dévolus à la bibliothèque. Les 120 places de consultation seront en majorité équipées de prises et dix places prévues pour la lecture de grands formats. Les carrels mettront une trentaine de doubles postes à disposition des doctorants, quatre salles de réunion ou de travail en groupe. La diversité des espaces de travail est au principe de l'aménagement intérieur. 4x15m² de bureau et un espace d'accueil de 48m² sont prévus pour le personnel de la bibliothèque. 110 casiers seront à disposition des lecteurs à l'extérieur pour y déposer les affaires personnelles. La responsable de la préfiguration de la MISHA, chargée de la rédaction du plan, a tenu compte de certaines réalisations de bibliothèques de recherche françaises⁶ et étrangères (américaines et allemandes).

2. Le volet documentaire

2.1. L'origine des collections

Tous supports confondus, la future bibliothèque devrait accueillir plus de 100 000 volumes, dont 40 000 en accès direct et 60 000 en magasins ouverts. Les prévisions d'accroissement pour l'accès direct sont de l'ordre de 55 à 60 000 ouvrages jusqu'à 2005 et de 80 000 ouvrages (périodiques inclus) jusqu'à 2030. L'architecte a pour consigne de concevoir et de matérialiser dans l'espace le décroissement qui est le principe fondateur de la Maison. Les flux de circulation obligeront les chercheurs à se rencontrer en convergeant vers les espaces communs, parmi lesquels la bibliothèque. Le déploiement des collections dans l'espace, de même que la répartition entre les ouvrages destinés à l'accès direct et ceux des magasins à stockage dense, font encore l'objet d'études. Ce redéploiement des collections est essentiellement fonction des accords auxquels les enseignants chercheurs des différentes disciplines auront pu aboutir et de leurs besoins en matière de proximité à l'ouvrage.

⁵ Région Alsace : Construction de la MISHA. Programme Version B du 21/ 08/ 01 [document interne]

⁶ Article de Corinne Verry-Jolivet sur la médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur, BBF [bibliographie]

Les équipes candidates à l'hébergement apportent leurs propres ressources documentaires dans la bibliothèque. Les ressources destinées aux équipes partenaires amenées à se succéder à Strasbourg seront fournies par les Services communs de documentation (SCD) des différentes universités, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS), laquelle accueille deux Centres d'acquisition de la documentation scientifique et technique (CADIST) pour les études germaniques et pour les sciences religieuses ainsi que la bibliothèque des facultés de théologie de l'université Marc Bloch.

2.1.1 La documentation des Etudes européennes

L'existant des études européennes se réduit au transfert d'une collection spécialisée de 1500 ouvrages appartenant à l'équipe de recherche Société, droit et religion (SDRE) de l'UPRES-A de Robert Schuman et aux 700 ouvrages d'histoire de la médecine en provenance d'une équipe de Louis Pasteur. Si les collections de l'UPRES-A sont cataloguées sous logiciel Texto, en revanche, les ouvrages du laboratoire sont pour moitié seulement catalogués sur FileMaker et non signalés sur le catalogue collectif, car le fonds n'est pas intégré au SCD de l'ULP. Une dernière équipe candidate, le GESPE (Groupe d'étude de sociologie politique européenne) de Robert Schuman, apporterait quelque 4000 ouvrages des collections de l'Institut des sciences politiques, ce qui ferait un ensemble s'élevant à 6200 volumes spécialisés en droit, sciences sociales et médecine, pour le pôle des études européennes. Il reste à constituer *ex nihilo* des collections attractives pour les chercheurs extérieurs et susceptibles de suivre l'évolution des thématiques de sciences sociales. Parmi les équipes partenaires, un groupe de chercheurs de la Faculté de médecine (ULP) et des Facultés de Théologie Catholique et Protestante envisage de constituer une base de données et un fonds documentaire autour du thème : « bioéthique et société ». Les besoins des disciplines de sciences sociales au sens moderne s'orientent davantage vers des ressources de type électronique.

2.1.2 La documentation du pôle des sciences de l'Antiquité

Les sciences de l'Antiquité forment une discipline d'importance historique dans l'université strasbourgeoise. Le projet de la MISHA leur permet de trouver enfin la modernité d'une bibliothèque de recherche exceptionnelle, dotée de moyens et de techniques qui faisaient jusqu'alors défaut à ces collections au demeurant fort riches. Les instituts des sciences historiques logés au Palais universitaire

apportent effectivement dans la dot plus de 50 000 ouvrages. Il s'agit des neuf fonds de recherche de différentes équipes et d'instituts⁷ regroupés depuis 1998 en six bibliothèques intégrées au SCD de l'université Marc Bloch (UMB). L'ensemble de ces ouvrages fait actuellement l'objet d'un plan national de conversion rétrospective⁸. La constitution de ce pôle des sciences de l'Antiquité s'inscrit dans la politique d'établissement de l'UMB en vue d'une structuration de la recherche. La négociation du projet dans le cadre du plan quadriennal va également permettre de diffuser et de valoriser deux collections patrimoniales appartenant à ces instituts. Il s'agit des collections de moulages en plâtre du musée des moulages et des collections d'égyptologie. Si elles contribuent aux activités d'enseignement et de recherche, ces collections sont par ailleurs appelées à mieux exercer leur « fonction d'ouverture de l'université sur la cité ». Elles feront donc l'objet d'opérations de restauration et de valorisation soutenues par le Ministère. Quatre projets de numérisation ont d'ores et déjà été retenus ; il s'agit de l'iconographie byzantine, des plaques photographiques conservées à l'institut d'archéologie classique, des papyrus que l'institut de papyrologie partage avec le cabinet de papyrologie de la BNUS, ainsi que d'une collection d'ethnologie située à l'Esplanade.

Les instituts de sciences de l'Antiquité possèdent par ailleurs des collections non littéraires qui représentent quelque 3000 pièces (objets et antiques) dont l'inventaire est en cours. On sait déjà que les objets propres à l'archéologie, de même que pour l'égyptologie, rejoindront soit les salles de manipulation, soit les vitrines d'exposition ou les armoires fermées. Estampages et empreintes de sceaux ne seront pas accessibles au public.

2.2. Mise en place d'une commission documentaire

Dans la mesure où le projet fait intervenir plusieurs partenaires et compte tenu de l'histoire de la documentation à Strasbourg, le volet documentaire doit faire l'objet d'une réelle action concertée.

2.2.1 Les attentes : le rapport Supiot

L'ensemble des responsables de structures qui vont bientôt former une Commission de réflexion sur l'outil documentaire, se retrouvent le 25 janvier

⁷ Les instituts concernés sont les suivants : Antiquités nationales, Archéologie classique, Archéologie et histoire de l'Orient ancien, Art et archéologie de Byzance, Egyptologie, Histoire grecque, Histoire romaine et Papyrologie.

2001 autour de M. le Sous-directeur des bibliothèques pour réfléchir à l'articulation du projet MISHA avec les bibliothèques universitaires strasbourgeoises. On réaffirme le transfert de la documentation des équipes hébergées ; les équipes partenaires quant à elles auront à leur disposition toutes les ressources des bibliothèques intégrées des trois SCD, de l'UHA et de la BNUS. La possibilité d'une gestion commune, c'est-à-dire inter universitaire, des personnels de bibliothèque y est évoquée. Dans son rapport, M. Supiot conçoit le volet documentaire d'une MSH comme « la constitution d'un nœud d'accès aux ressources documentaires ». On décide d'emblée de distinguer deux types de ressources qui feront l'objet d'enquêtes auprès des futurs usagers : l'informatique documentaire et les ressources traditionnelles. Nœud d'accès aux ressources regroupées et stockées, ce centre doit aussi permettre la production et la diffusion des travaux menés. Il reste donc à cette Commission à définir des moyens d'accès adaptés à la pluridisciplinarité de la documentation, à une gestion opérationnelle et efficiente du service notamment par l'implémentation d'un système intégré de gestion. Mais il convient surtout d'amorcer la réflexion sur la carte documentaire strasbourgeoise, c'est-à-dire le partage des tâches et la mutualisation des ressources.

2.2.2 Composition de la Commission

Après nomination d'un responsable de la coordination des travaux de la Commission, sont nommés les représentants des quatre universités, les enseignants chargés de la documentation dans leur université respective, un représentant du Conseil régional (maître d'œuvre du projet et investisseur), les représentants des organismes de documentation (l'administrateur de la BNUS, le directeur du SCD UHA ; la directrice du SCD ULP, le conservateur des bibliothèques d'histoire du SCD UMB et le directeur du SCD URS) et enfin les chargés de mission du projet MISHA : la Secrétaire générale du projet et la responsable de l'élaboration du futur service informatique. L'enquête sur les besoins en moyens informatiques a pu être rapidement menée. Celle de l'existant documentaire, étant donné l'ampleur de la tâche et plus particulièrement dans les sciences de l'Antiquité, sera plus longue. Des enquêtes faites dans le passé proche sur les fonds patrimoniaux et sur les métrages sont disponibles, mais elles remontent à 1996.

⁸ Voir en annexe III les estimations du nombre d'ouvrages concernés par le plan de conversion rétrospective.

Les travaux de la Commission ont été momentanément suspendus. La base d'une coopération avec les partenaires des autres universités ne pouvait vraiment émerger, avant que les bibliothèques des sciences de l'Antiquité n'aient elles-mêmes trouvé un moyen de coordonner leurs efforts. Une classification unitaire de ces collections doit précisément fournir un axe autour duquel pourront s'organiser les structures fusionnées et amener historiens et archéologues à élaborer une politique de concertation dans leur domaine.

3. La problématique

3.1. Les « inconnues » du sujet

Une des grandes difficultés soulevées par le projet documentaire concerne la coexistence et la gestion unique de collections différentes, tant par la nature du contenu disciplinaire, que par les usages qui en seront faits par les deux « catégories » de chercheurs. Il aurait été souhaitable (et souhaité) d'entreprendre une étude prévisionnelle sur le fonctionnement de la future bibliothèque pluridisciplinaire, au moyen d'enquêtes d'usage auprès du public concerné. Ce travail aurait cependant débordé le cadre temporel des trois mois de stage impartis ; en outre, tous les éléments pour la constitution de la structure documentaire ne sont pas encore rassemblés. Des incertitudes demeurent en effet quant à l'assurance de certains transferts de collections pour le pôle des études européennes. Une des difficultés liées à la mise en fonction de la future bibliothèque consiste précisément dans ce déséquilibre avéré entre la masse documentaire à traiter du côté des Antiquités et le volume insignifiant du côté Europe. Or, il s'agit de construire une seule et même bibliothèque où les deux pôles cohabitent et partagent le même personnel, le même circuit du document. Un problème statutaire demeure également en suspens pour la gestion des personnels issus de plusieurs SCD. Va-t-on affecter exclusivement du personnel UMB, la force du volume des collections faisant loi ? Sachant que les collections du pôle Europe restent à constituer, la question se pose de la possibilité d'une politique documentaire unique.

3.2.1 Les attentes des responsables du projet

Ces questions communes aux deux parties constituantes demeureront en suspens, tant qu'elles n'auront pas déjà été abordées de front à l'échelle d'un seul pôle.

La réalisation du travail en amont sur les collections d'histoire de l'Antiquité permettra de répondre à certaines questions longtemps demeurées sans réponse et ce, en dépit de l'intégration. Les neuf collections concernées constituent des entités autonomes et quasi autarciques, dont le regroupement seul, sans même évoquer l'idée d'une fusion, relève du défi. La préparation des fichiers nécessitée par l'envoi des fiches à la numérisation dans le cadre de la seconde phase de conversion rétrospective de novembre 2001 a déjà mis au jour les incohérences, les lacunes, mais aussi les raretés et les trouvailles des différents fonds. Le projet de regroupement sera l'occasion d'une prise de connaissance de la réalité des collections. Les responsables du projet souhaitent obtenir des éléments susceptibles de les aider à prendre une décision en matière de réorganisation tant matérielle qu'intellectuelle des collections de sciences de l'Antiquité.

3.2. Problématique

Plutôt que d'amorcer une réflexion globale sur le fonctionnement de la future entité, il a été jugé plus pertinent, en accord avec les responsables du projet, de partir d'une interrogation strictement bibliothéconomique, qui permet d'ouvrir un spectre plus large. C'est à travers le prisme de la réflexion sur une cotation unitaire pour les différentes collections que devrait s'éclairer l'ensemble des questions relatives au redéploiement des sciences de l'Antiquité, pour la première fois regroupées en un même espace. La proposition d'une cotation unique issue d'un même système de classification implique par la suite de réfléchir à une mise en œuvre concrète qui, soit reproduira le cloisonnement des collections tel qu'il prévaut aujourd'hui dans les instituts, soit innovera en osant le rapprochement, voire la fusion, des collections « affines », inscrivant ainsi dans la topographie même de la bibliothèque l'idéal de décroisonnement des disciplines de recherche affiché par la MISHA.

4. La relance du débat autour des missions de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS)

Le projet MISHA semble être pour les acteurs du paysage documentaire strasbourgeois, tant professionnels des bibliothèques qu'universitaires, l'occasion de ranimer ce qui prend l'ampleur d'une polémique et que les principaux intéressés désignent par l'euphémisme de « situation de la BNUS ». Il

faut entendre par cette pudique dénomination la situation d'isolement dans laquelle les trois universités tiennent leur ancienne bibliothèque inter universitaire et les diverses difficultés de fonctionnement que connaît cette institution au statut exceptionnel.

4.1. La vocation de la BNUS

Avec la création par décret des services communs de la documentation dans les trois universités strasbourgeoises, la BNUS, après avoir délégué certaines des compétences qu'elle assurait en qualité de bibliothèque inter universitaire, se voit confier de nouvelles fonctions dont font état les Conventions négociées avec chacune des trois universités le 23 juin 1992. L'article 3 du décret du 15 janvier 1992 portant renouvellement des statuts de la BNUS avait précisé et réaffirmé ses missions de conservation, valorisation et diffusion des *documents présentant un intérêt national, régional ou universitaire* ; sa mission de coopération avec les bibliothèques strasbourgeoises. L'article 5 précise la vocation universitaire de la *Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg [...] destinée à l'usage du public, notamment des universitaires, comme bibliothèque générale, encyclopédique et de recherche* ». La coopération avec la BNUS est également inscrite dans les statuts des trois SCD issus des décrets de 1992⁹.

4.2. La coopération avec les SCD

Un certain nombre de malentendus et d'incertitudes autour de différents points des Conventions signées avec chacun des trois SCD a créé dès le départ des tensions dans les relations bilatérales. Pour ne prendre que le cas du SCD de l'université Marc Bloch, la Convention qui définit la coopération des deux établissements a, dès 1995, fait l'objet de projets d'amendement. L'Université Marc Bloch comptait sur l'accueil complémentaire des étudiants par la BNUS tant que ses bibliothèques n'étaient pas opérationnelles, ainsi que la prise en charge des besoins de la recherche dans l'ensemble des disciplines couvertes par la BNUS avant 1992. L'Université soutenait l'ensemble des missions dont elle chargeait la BNUS par un versement annuel qui est passé de 725 000 F à 400 000 F de 1992 à 2001. La baisse progressive s'explique par la montée en puissance du SCD, devenu à même d'accueillir l'ensemble des effectifs étudiants.

⁹ la Convention entre l'Université Marc Bloch et la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg figure en annexe du Rapport de stage au SDC de l'Université marc Bloch. Agnès Fallier. DCB 10 ENSSIB, 2001.

Cependant, la coopération se manifeste concrètement par des transactions partagées comme la gestion du réseau de cédéroms ou encore le prêt entre bibliothèques centralisé à la BNUS.

4.3. La BNUS et la MISHA

4.3.1 Les enjeux

Constituées dans un esprit de haute érudition et de rigueur scientifique à partir de 1871, après l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg, ses collections de trois millions de volumes font de la BNUS une bibliothèque résolument orientée vers la recherche. Les deux tiers des inscrits proviennent d'ailleurs des universités de Strasbourg, dans une moindre mesure de l'Université Louis Pasteur (depuis le transfert en 1992 de quatre collections en sciences et médecine). Particulièrement spécialisée en sciences humaines et sociales, la BNUS héberge les CADIST pour les études germaniques et les sciences religieuses, pôles d'excellence qui recourent pour l'essentiel les deux axes de recherche de la MISHA. Il reste que la BNUS joue surtout un rôle complémentaire pour les sciences de l'Antiquité grâce à ses collections d'égyptologie, d'épigraphie grecque et latine et de numismatique. Le Ministère a cependant fait savoir qu'il était hors de question de créer un nouveau CADIST en sciences de l'Antiquité. Les responsables de la BNUS ont longtemps vu un risque de démantèlement des collections dans la création d'une bibliothèque de recherche MISHA, voire du transfert de propriété de certains fonds utiles aux chercheurs. Il a fallu la mise au point des présidents des universités lors d'un Conseil d'administration de la BNUS pour assurer que le projet MISHA ne menaçait en rien le prestigieux établissement. L'inscription de la coopération avec la BNUS dans le volet documentaire du contrat quadriennal de l'Université Marc Bloch, établissement porteur du projet MISHA, achève de dissiper les inquiétudes légitimes de la BNUS.

4.3.2 La prise en compte de la BNUS dans le projet MISHA

L'administrateur de la BNUS fait partie des membres de la Commission de réflexion sur l'outil documentaire. En dépit de la suspension des réunions de cette Commission, des concertations entre les enseignants chercheurs et le département des sciences historiques de la BNUS, bien antérieures au projet, continuent de se renforcer autour des acquisitions respectives. Il a ainsi été

convenu depuis plusieurs années que la BNUS assurerait le maintien à niveau de la numismatique. La définition d'une politique d'abonnement a également permis de répartir le suivi des périodiques entre la BNUS et certains instituts. Le point le plus délicat concerne la gestion des sources primaires qui constituent l'outil de travail des chercheurs. L'accord n'a pas encore été trouvé autour du suivi des collections des corpus d'épigraphie grecque et latine. Il existe à l'heure actuelle à Strasbourg, trois collections en cours du Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL). Le problème se pose avec la même acuité pour les collections de papyrus grecs. Dans la mesure où il s'agit de sources primaires qu'il faut avoir à portée de main, leur mise à disposition à la BNUS, quand bien même elle serait facilitée, ne satisfait pas entièrement les chercheurs¹⁰.

4.4. L'accès aux collections : un enjeu pour la BNUS

La signalisation de l'intégralité des collections de la BNUS sur le catalogue informatisé est un objectif qui se poursuit dans le cadre du programme de conversion rétrospective amorcé depuis le printemps 2001 pour servir les besoins de la recherche en sciences humaines et sociales (la BNUS fait partie des bibliothèques du groupe AUROC¹¹, dont les dérivations se font à partir d'OCLC). Il reste près de 900 000 notices à traiter d'après les estimations faites en réponse à une enquête menée par EURECA (Enquête universitaire sur la rétro conversion des catalogues).

Un effort tout particulier sera fait, avec l'aide du Centre national du livre (CNL), pour le maintien à niveau des collections dans les domaines d'excellence. Pour les autres, l'objectif est de tendre vers le niveau III de l'échelle *conspectus* préalablement fixée. Davantage de moyens seront consacrés au développement de la littérature électronique pour les sciences humaines et sociales, notamment par l'acquisition de corpus de textes, la participation à la future « Bibliothèque virtuelle du grand Est » en projet, mais surtout grâce à la gestion partagée des cédéroms en réseau avec Marc Bloch. Une analyse des collections va être mise en œuvre à la BNUS dans l'optique des programmes de recherche de la MISHA. *« La BNUS demande le soutien pour les actions qu'elle conduit sur ses collections au titre de la valorisation de la recherche. Elle s'efforcera tout*

¹⁰ On se reportera au Rapport du Conseil supérieur des bibliothèques sur la situation des bibliothèques universitaires patrimoniales fait par M. Groshens.

¹¹ Association des utilisateurs du réseau OCLC, Online Computer Library Center

spécialement dans la phase de préfiguration de la MISHA à définir et à mettre en œuvre avec elle les relations de coopération les plus efficaces. ¹²»

5. Les efforts de coordination au sein des sciences de l'Antiquité

5.1. Les instituts et la réalité de la recherche¹³

La répartition des disciplines d'enseignement en instituts ne correspond pas à la réalité de la composition des différentes équipes de recherche qui se sont succédé avant de former depuis janvier 2001 une seule Unité mixte de recherche. La coexistence de ces deux réalités, formation et recherche, a eu des conséquences sur la vie des collections au Palais universitaire. Celles-ci témoignent non seulement de l'évolution des orientations de la recherche dans chaque spécialité, mais les différents dépôts ou transferts de fonds retrouvés dans l'une et l'autre bibliothèque sont également la preuve de l'ouverture des disciplines les unes sur les autres. Le projet de la MISHA viendra donc renforcer un travail transversal et pluridisciplinaire qui se pratique déjà, mais en l'absence de véritable coopération documentaire.

5.1.1 Conséquences sur l'organisation des collections

Les rapprochements de spécialités effectués par les équipes de recherche obéissent essentiellement à des principes de proximité géographique. S'il n'est pas envisagé de concevoir un redéploiement des collections dans l'optique de l'organisation actuelle de la recherche, car celle-ci est amenée à constamment évoluer, il est cependant possible de concrétiser dans le plan de classement certaines proximités géographiques. L'archéologie de l'Orient est fortement liée par exemple au monde égéen. Quant à l'archéologie classique, si elle est également orientée vers le monde égéen (Chypre et îles grecques), elle consacre une part non négligeable de ses collections aux régions syro mésopotamiennes. L'intérêt d'un classement géographique serait de permettre à l'égyptologie de se rapprocher d'autres spécialités, notamment, de l'archéologie de l'Orient.

¹² BNUS. Campagne de contractualisation 2001 Projet d'établissement 2001-2004. Document interne

¹³ Voir en annexe 3 la composition des équipes de recherche avant la création de l'UMR

5.1.2 Le statut des collections

La MISHA va héberger des équipes de recherche dont les caractéristiques mêmes sont leur espérance de vie limitée et leur mutabilité au gré des programmes du CNRS. La bibliothèque de la MISHA accueillera des collections documentaires constituées pour partie sur des crédits d'instituts (inscrits dans la durée et la stabilité), pour partie sur des crédits du CNRS et autres organismes de recherche. En imaginant, dans le pire des cas, le départ d'une équipe de recherche ou sa dissolution, qu'advient-il de ces collections ? Qui en est le propriétaire ? Certaines bibliothèques d'institut marquent toujours dans le cahier d'inventaire la distinction entre les deux sources d'acquisition.

5.2. Les premières rationalisations

La Commission de réflexion s'est heurtée à la difficulté que pose la réorganisation fonctionnelle des collections de sciences de l'Antiquité. Si dans le domaine scientifique, une seule Unité mixte de recherche (UMR) chapeaute l'ensemble des équipes de recherche et sert d'interlocuteur avec le CNRS, une seule et unique entité documentaire devrait diriger l'ensemble des actuelles bibliothèques d'institut dans un même espace. Les neuf collections de sciences de l'Antiquité font partie d'un ensemble de douze bibliothèques d'institut qui occupent chacune une étroite salle au premier étage du Palais universitaire, l'ancien édifice de la *Kaiser Wilhelm Universität* construit à partir de 1872. Elles sont héritières d'un enseignement développé autour des instituts (*Seminar*) et abritent les collections constituées au gré des thématiques de recherche des professeurs qu'a successivement accueillis l'Université de Strasbourg. Plus tard, ces bibliothèques ont connu le sort commun des petites enclaves d'institut, attenantes au bureau des enseignants dont elles étaient la réserve gardée. Développées indépendamment des bibliothèques centrales, elles n'en constituaient pas moins le nerf de la recherche.

Les directeurs d'institut ont progressivement pris conscience de l'intérêt que les collections et le fonctionnement général de leur bibliothèque pouvaient trouver à collaborer avec le SCD, alors en pleine phase d'essor et doté de moyens conséquents. Ils ont donc fait leur demande d'intégration, qui a été acquise par le vote du conseil d'Unité de formation et de recherche (UFR) du 12 mars 1996. Le SCD a dès lors assuré l'ouverture des bibliothèques ou regroupements de bibliothèques à raison d'un minimum de vingt heures par semaine avec un

personnel recruté, formé, affecté et géré par lui. Les horaires d'ouverture ont cependant dû faire l'objet d'un accord avec chacun des responsables d'institut. Les crédits de vacation alloués par l'UFR sont négociés annuellement. Un début de rationalisation du circuit documentaire a pu se mettre en place, rapidement limité par la question des acquisitions qui demeure l'apanage des UFR. Le SCD prend donc en charge le catalogage informatisé des acquisitions courantes de toutes les bibliothèques (en plus de celles de la bibliothèque d'histoire de premier cycle), ainsi que la gestion des périodiques, dont la liste complète a pu être enfin établie.

5.3. Les malentendus autour de la notion d'intégration

Si le fonctionnement général des bibliothèques a pu être amélioré grâce aux moyens et au personnel mis à disposition par le SCD, il reste que l'intégration ne s'est pas faite en toute conformité avec les textes et qu'elle demeure inachevée. L'actuel responsable des bibliothèques d'histoire et d'archéologie (dénomination du regroupement de la bibliothèque de premier cycle, création du SCD, et des douze bibliothèques intégrées) fait état des décalages qui existent entre les modalités fixées par le décret du 4 juillet 1985 et la réalité de l'intégration des sciences historiques. Celle-ci a effectivement été assortie de conditions contraires à l'esprit du décret et menée dans la quasi-ignorance des textes réglementaires. Les malentendus qui en ont résulté entravent toujours le travail du conservateur chargé des bibliothèques d'histoire.

Le SCD se charge des opérations de traitement en aval de la chaîne en assurant le catalogage et l'indexation des acquisitions courantes. Quant aux acquisitions dans les bibliothèques du premier étage, elles relèvent exclusivement des instituts qui ont chacun leur cahier d'inventaire et des crédits de provenances diverses. Il n'y a pas dès lors de transfert de crédits vers le SCD. La Convention d'intégration liant le SCD aux douze instituts, dont les huit instituts d'histoire antique et la papyrologie, fait une entorse au décret en concédant la prérogative des acquisitions aux responsables d'UFR. Des commissions d'acquisition se sont cependant mises en place récemment entre les chercheurs en vue d'une rationalisation des achats. Cette concertation a été rendue nécessaire du fait du passage par l'université au module de gestion NaBuCo, qui a créé deux lignes budgétaires pour les sciences historiques. Un représentant des acquéreurs de la BNUS et le conservateur des bibliothèques d'histoire et d'archéologie assistent à ces réunions bisannuelles.

L'intégration n'est donc pas réalisée non plus sur le plan budgétaire. A cela s'ajoute un autre malentendu qui fait revendiquer par l'UFR le versement par le SCD de crédits à hauteur des siens. Le SCD se contente pour l'instant de doter la bibliothèque de premier cycle de crédits que le conservateur responsable par délégation peut affecter à la reliure et à la restauration dans les bibliothèques d'institut en fonction des priorités.

L'intégration des personnels relevant de l'UFR n'a pas été sans difficultés non plus, dans la mesure où il a fallu affecter à des tâches exclusivement bibliothéconomiques des agents habitués à s'acquitter de tâches administratives pour les enseignants. On en est alors arrivé à la négociation d'une convention entre le SCD et l'UFR des sciences historiques, votée par le conseil d'UFR le 19 mai 1998 et par le conseil de la documentation le 20 mai 1998, convention dont l'Inspection générale n'a pas manqué de souligner l'incongruité. Une telle convention n'a en effet pas lieu d'être dans le contexte d'une intégration.

Seule la bibliothèque de premier cycle présente finalement les caractéristiques d'une bibliothèque intégrée. Certains enseignants commencent d'ailleurs à la prendre en considération en n'hésitant pas à formuler des suggestions d'achat qui sont généralement aussitôt satisfaites.

6. La méthode de travail

6.1. Rappel des objectifs

Le projet de bibliothèque unique portée par la MISHA vient bouleverser de fond en comble l'actuelle organisation en petites bibliothèques d'institut cloisonnées du Palais universitaire. L'objectif de redéploiement des collections dans un espace unique implique le décloisonnement des disciplines d'enseignement au profit de thématiques de recherche. Si le futur plan de classement de la bibliothèque doit inciter à l'interdisciplinarité et susciter des dynamiques de recherche transversales, la question de ces collaborations entre disciplines demeure du seul ressort des enseignants, qui sont de ce fait très sollicités et impliqués dans la réflexion sur l'organisation des collections. Le découpage des sciences de l'Antiquité en disciplines d'enseignement telles qu'elles sont actuellement représentées dans les différents instituts du Palais universitaire ne correspond pas à la réalité de la recherche qui a depuis longtemps établi des

passerelles entre les disciplines. La composition des collections avec des strates ou des dépôts provenant d'instituts différents de celui de la bibliothèque témoigne d'ailleurs de ces interpénétrations auxquelles le projet de la MISHA souhaite donner toute latitude dans un espace unifié.

6.2. Re classifier et re coter

Un rappel d'ordre terminologique s'avère utile à l'amorce de la réflexion, afin de distinguer ce qui fait la spécificité de la classification par rapport au classement. La nuance réside dans le simple fait pour le classement de désigner l'opération physique de rangement des ouvrages sur les étagères, l'équivalent d'une mise en rayons, selon un ordre imposé par la classification, qui, elle, consiste en un système théorique et scientifique d'organisation des contenus, c'est-à-dire des connaissances. Annie Bethery¹⁴ rappelle à ce sujet que « toute classification se périmé puisqu'elle est fondée sur l'état des connaissances à un moment donné » et que « toute classification est le reflet d'une civilisation ou d'une idéologie ». Toute nouvelle organisation d'un fonds nécessite en outre des ajustements et reprises à intervalles réguliers. Marie-Noëlle Laroux¹⁵ indique tous les 5 ou 10 ans, pour des collections de bibliothèque universitaire. La précarité des classifications est une notion assez connue et éprouvée dans les bibliothèques des sciences historiques strasbourgeoises, héritées de la fin du XIX^{ème} siècle. Les plans de classement et le classement effectif sur les rayons portent la trace des amendements successifs portés à la classification et des arrangements rendus obligatoires également par l'exiguïté des locaux. Quant au marquage idéologique, il est encore bien visible dans la classification en vigueur aux Antiquités nationales. Datant de l'occupation nazie, la sous-classification géographique fait figurer l'Alsace-Lorraine, la Silésie entre autres, parmi les pays germaniques.

6.2.1 Les classifications en vigueur

Demeurées dans les petites bibliothèques d'institut attenantes au bureau des enseignants, les collections des sciences historiques et des sciences de l'Antiquité en particulier n'ont pas passé par la révolution des bibliothèques universitaires et l'instauration du libre-accès qu'ont accompagné successivement

¹⁴ BETHERY, Annie. Liberté bien ordonnée. Les classifications encyclopédiques revues et corrigées. Bulletin des bibliothèques de France, 1988 ; t.33 ; n°6, p.450-455.

les instructions de 1962 et les recommandations de la DBMIST¹⁶ de 1988. Un relatif accès libre existe toutefois, à condition pour l'étudiant ou le chercheur d'être rompu aux subtilités du système de classement ou d'avoir longuement fréquenté l'une de ces bibliothèques et d'en avoir acquis une connaissance empirique.

Les recommandations de 1988 réaffirment les principes posés par les Instructions de 1962 d'une mise à disposition des ouvrages qui implique une nouvelle relation du livre au lecteur et qui privilégie un classement d'après ses centres d'intérêt et non pas un classement d'une rare rigueur technique ou technicienne. Abandonnée en 1988 pour sa trop grande complexité, la Classification décimale universelle (CDU), préconisée par les Instructions de 1962, est remplacée par trois propositions de choix : DEWEY, Bibliothèque du Congrès et NML, adoptée par une minorité de bibliothèques médicales. La proposition par la DBMIST de classifications plus « simples » (par rapport à la CDU) à partir de 1988 tient compte des débuts de l'informatisation des bibliothèques et des possibilités d'accès intellectuels au document offertes par des techniques d'indexation plus efficaces. Aussi peut-on affirmer avec Jean-Raoul Sansen que *« le classement matériel en vue de l'accès direct ne répond pas aux mêmes besoins que la signalisation par le catalogage en vue d'une collecte plus générale de l'information »*¹⁷. Si le plan de classement procède du découpage selon des choix scientifiques du champ des connaissances, la cotation conditionne plus directement l'accès au document. Aussi une *« classification est[-elle] destinée à un classement des livres en rayon, non à une analyse fine du contenu. »* (A. Bethery)

6.2.2 Les difficultés liées aux choix unitaires

6.2.1.1 Liées aux choix de classification

Le plan de classement qui présidera au redéploiement global des collections ne peut être que le fruit d'une concertation certaine entre les scientifiques concernés, tant une classification est le reflet d'un état donné des savoirs. En effet, le découpage scientifique des connaissances diffère selon que l'on est historien ou archéologue ou encore spécialiste d'une discipline qui ne relève ni

¹⁵ LAROUX, Marie-Noëlle.- *Re classifier et recoter des fonds hétérogènes*. Organiser le libre accès sous la direction de François Larbre. Institut de formation des bibliothécaires, 1995
Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique.

de l'histoire, ni de l'archéologie ou des deux à la fois, comme c'est le cas pour l'égyptologie et la papyrologie. Le risque est de voir une approche scientifique de la documentation prévaloir sur les autres, celle des historiens ou celle des archéologues, qui raisonnent davantage en termes d'aires géographiques, mais dont le document primordial demeure la source archéologique, rapport de fouilles ou étude relative à une fouille. Il serait cependant expéditif d'opposer historiens et archéologues en deux visions contradictoires, l'une chronologique, l'autre géographique. En effet, aucun des deux domaines ne s'en tient absolument à une approche. A titre d'exemple, l'approche par thématiques est beaucoup plus pertinente en histoire romaine que le découpage par périodes chronologiques. Par ailleurs, l'égyptologue ou le papyrologue sont éloignés de ce genre de débat, dans la mesure où leurs besoins documentaires se fixent prioritairement sur l'accès aux sources primaires. Si comme le rappelle A. Bethery, précédemment citée, « *une classification est destinée à un classement des livres en rayon* », on ne fera toutefois pas l'économie dans ce cas précis d'« *une analyse fine du contenu et [surtout] de l'interdisciplinarité* » dans la mesure où un travail de tri est rendu nécessaire par les transferts et les éparpillements de collections d'un institut à l'autre auxquels ont procédé des années de recherche interdisciplinaire. Ce tri pourra se faire une fois que l'ensemble des ouvrages sera visible sur le catalogue du SCD après exemplarisation des fiches revenues de la conversion rétrospective. Le cas des documents situés en marge des disciplines et communs à plusieurs spécialités devra faire l'objet d'une réflexion sur l'aménagement d'espaces interdisciplinaires où ils trouveraient leur place, afin d'éviter une attribution arbitraire dans un champ disciplinaire. La question se pose pour des ouvrages sur la civilisation gréco-romaine ou l'archéologie classique dont on retrouve des localisations dans plusieurs instituts.

6.2.1.2 Liées au choix de la cotation

Chaque institut a depuis ses origines développé un système de cotation propre et adapté aux ressources spécifiques de la discipline. Ce système est généralement un héritage de ce qui se pratiquait déjà du temps de l'époque allemande et a connu ça et là quelques amendements, mais rarement une transformation radicale, à l'exception des collections d'archéologie orientale passées il y a une

¹⁷ SANSEN, Jean-Raoul. L'accès aux documents dans les bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t.3 ; n°6, p.461-463.

dizaine d'années à la DEWEY. Un important travail de collecte et d'explication des différents systèmes de cotation en vigueur dans les bibliothèques des sciences de l'Antiquité a été réalisé au printemps 2001 par un vacataire recruté par la MISHA pour les opérations liées à la conversion rétrospective¹⁸. La mise à plat des systèmes de cotation des neuf fonds documentaires fournis avec la reproduction de leur classification respective a constitué un précieux outil de travail pour amorcer la réflexion sur les propositions de cotation unitaire. Ce travail met en évidence le fait que l'accès au document est souvent tributaire de la nature de l'ouvrage et les plans de classement comme les cotations ressemblent souvent à des typologies de documents. La plupart des enseignants semblent assez satisfaits des systèmes en vigueur qu'ils ont parfois eux-mêmes contribué à améliorer en fonction de leurs besoins. On trouve tous les cas de figure du système numérique décimal adapté de la DEWEY à l'absence de cotation. Il arrive que plusieurs systèmes de cotation coexistent au sein d'une même collection, le plus ancien ayant généralement été délaissé, les nouveaux bibliothécaires ou enseignants ayant abandonné tout espoir d'en comprendre le fonctionnement. Il s'agit à présent de proposer une cotation qui tienne compte des « comportements » documentaires des chercheurs. Leur souhait est de retrouver la lisibilité du classement à travers des cotes qui rendent compte de leur entrée dans le document. Cette lecture immédiate qui se passe de tout recours au fichier est particulièrement vraie dans les fonds comportant principalement des collections intégrales (sources, corpus). Pour les monographies, le nom de l'auteur ou du titre demeure la principale entrée. Travailler sur une classification pensée en terme de type de document permet de mieux comprendre comment les chercheurs appréhendent le document. Avant de s'intéresser au découpage des champs de connaissance, il s'est avéré utile d'établir une typologie des documents dans le but d'établir une sorte de hiérarchie partant du plus essentiel pour aller au plus accessoire. Chacune des spécialités en sciences de l'Antiquité possède effectivement des sources (littéraires ou non littéraires), des instruments liés à l'exploitation de ces sources, des études et enfin des ouvrages complémentaires qui sont en général constitués par des monographies. On obtient ainsi une gradation du plus au moins important

¹⁸ DOLL, Estelle. Inventaire des classifications en usage dans les instituts des sciences de l'Antiquité du Palais universitaire. Université Marc Bloch. Service commun de la documentation, septembre 2001. [document interne]

en terme de pertinence. On peut encore concevoir cette gradation sous forme d'assemblage de cercles concentriques qui trouveraient en leur milieu ce qui constitue le noyau de la discipline et tout autour des types de documents moins essentiels ou plus généraux à mesure qu'ils s'éloignent du centre. Cette représentation des collections de chaque spécialité permet de proposer un principe général qui pourrait consister à mettre en commun les cercles extérieurs, en frange de la spécialité, et à coter d'une façon spécifique et assez claire pour être immédiatement lisible les ouvrages du cœur de la spécialité.

6.3. La méthode de travail

La méthode d'enquête auprès des bibliothèques a été élaborée en concertation avec les responsables du projet de préfiguration, selon une proposition de M. Baudin, directeur du SCD Robert Schuman et responsable de la Commission de réflexion sur l'outil documentaire dans le cadre de la MISHA.

6.3.1 Expérimentation de la LCC

Partir d'une classification déjà constituée permet d'observer comment se font les répartitions et les recoupements en fonction d'orientations déjà définies. Le souhait des membres de la Commission de réflexion est d'expérimenter une ou plusieurs classifications appliquées dans des bibliothèques spécialisées analogues aux collections strasbourgeoises. L'expérimentation de la Library of Congress Classification (LCC), l'une des trois classifications officielles recommandées par la DBMIST, se fait à titre indicatif. En effet, il apparaît très vite que l'application pure et simple d'indices LCC tend à éparpiller les ouvrages au sein d'une même collection. De plus, l'affinement, si ce n'est le raffinement des indices, notamment pour tout ce qui concerne les subdivisions chronologiques a été jugé comme non pertinent pour l'usage des historiens. Aussi a-t-on cherché à voir quelles adaptations de cette classification ont été faites, appliquées aux sciences de l'Antiquité. La bibliothèque de la Maison de l'Orient Méditerranée Jean Pouilloux de Lyon (MOM) est une des rares bibliothèques spécialisées en France à avoir coté ses collections en LCC, mais en procédant à une adaptation. L'expérimentation a donc consisté à prélever un nombre d'ouvrages représentatifs dans chaque collection et à interroger les bases du catalogue de la bibliothèque du Congrès et du catalogue de la MOM afin de leur attribuer l'indice LCC élaboré par chacune des bibliothèques. En complément d'OCLC et du catalogue de la MOM, le SUDOC permet également

de trouver des indices LCC sur les notices dérivées d'OCLC par les bibliothèques du réseau AUROC.

6.3.2 Etude comparative des plans de classement des bibliothèques spécialisées

Une autre piste de travail menée parallèlement a consisté à collecter les systèmes de classement appliqués dans d'autres bibliothèques françaises et étrangères, spécialisées en sciences de l'Antiquité, et d'en appliquer les principes sur l'ensemble des collections strasbourgeoises, sans tenir compte de la cotation en vigueur. Cette confrontation permet de comparer les différentes approches du découpage et des regroupements disciplinaires. La plupart des bibliothèques consultées possèdent une classification qui leur est propre et par conséquent des indices limités à un usage interne exclusivement. Sur les conseils de Mme Klein, qui a pu observer le fonctionnement de la très moderne bibliothèque universitaire de Bielefeld, une rapide enquête sur les bibliothèques allemandes en matière de classification a cherché à élargir le choix et comparer les pratiques.

6.3.3 Comparaison des classifications internes à la discipline

Enfin, la comparaison de plans de classement internes propres à la discipline dans d'autres bibliothèques spécialisées a permis de mieux comprendre la spécificité de certaines spécialités et la logique de leur classement interne.

6.4. La démarche suivie

La même procédure a été répétée pour chaque bibliothèque d'institut. L'observation du plan de classement existant tel qu'il a été reconstitué par Estelle Doll a permis de prélever une quantité d'ouvrages dans chaque classe et sous-classe proportionnellement à leur importance, tout en tenant compte des particularités du fonds et des limites du classement. Les ouvrages prélevés des rayons ont été aussitôt acheminés dans le local de reprographie pour en photocopier les pages de titre et quatrième de couverture contenant les éléments nécessaires à la recherche de l'ouvrage dans un catalogue informatisé. Les ouvrages n'auront été sortis de la bibliothèque que le temps d'effectuer les photocopies. Le travail d'interrogation des bases informatiques a pu se poursuivre indépendamment des documents. Les résultats de l'interrogation des bases OCLC¹⁹ et de la bibliothèque de la MOM²⁰ sont présentés pour chaque

¹⁹ <http://www.loc.gov/catalog>

bibliothèque dans un tableau d'équivalence avec les cotes actuelles des ouvrages présentés par classes, ce afin d'en observer la nouvelle répartition au vu des indices LCC. La présentation faite dans le document de travail remis aux interlocuteurs aura été plus synthétique que la description détaillée de l'état des collections fournie en Annexe 2. On se reportera toutefois à ce document donné en annexe pour les tableaux et les observations conduisant à la proposition finale de plan de classement.

M. Chauvot et Mme Klein, interlocuteurs privilégiés de la communauté de chercheurs et de professeurs au Palais universitaire ont facilité le travail d'enquête et la rencontre avec les responsables d'instituts. Une lettre de mission a été communiquée à ces derniers afin de les informer de la finalité de cette opération²¹.

²⁰ <http://idoc.mom.fr/bib>

²¹ Voir en annexe 3 la reproduction de la lettre de mission

II. Classements/classifications: comparaison

L'application telle quelle de la classification du Congrès sur les collections tend à dissoudre les disciplines et à éparpiller les ouvrages par sujet sur les différentes classes. La LCC n'est pas un plan de classement, mais bien une classification, c'est-à-dire un système théorique et scientifique de découpage du savoir : ses orientations laissent une certaine liberté dans l'élaboration d'un classement. A part la bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen, rares sont cependant les bibliothèques françaises, spécialisées ou non, à pratiquer cette classification. Cette seconde partie se propose, suite à une rapide présentation de la LCC, de comparer les plans de classement, plutôt que les systèmes de classification, en usage dans d'autres bibliothèques spécialisées en Sciences de l'Antiquité. Ces classements, indépendamment du système de cotation en vigueur, permettent d'observer les rapprochements et décloisonnements pratiqués ailleurs dans les mêmes disciplines. La mise en œuvre du décloisonnement est une préoccupation majeure de l'équipe de préfiguration du projet.

1. La classification LCC : présentation et remarques

1.1. Mode d'utilisation de la LCC

La LCC procède à un découpage du savoir en 21 domaines disciplinaires, auxquels correspond pour chacun une lettre de l'alphabet²². Ces 21 classes sont elles-mêmes subdivisées en sous-classes par l'ajout d'une ou de deux autres lettres. Enfin, le sujet à l'intérieur de chaque sous-classe est précisé par un ensemble numérique qui peut aller jusqu'à quatre chiffres. Chaque discipline est organisée selon des principes hiérarchiques, mais au dernier niveau de classement interne un ordre alphabétique peut être préféré à l'organisation hiérarchique pour des sujets particuliers. La priorité est donnée au sujet. « *Dans*

²² La liste abrégée des principales classes de la LCC de A à Z est disponible à l'adresse suivante: <http://lcweb.loc.gov/catdir/cpsolcco.html>

la concurrence entre l'organisation selon le point de vue géographique et selon le point de vue thématique, la LCC organise [la matière] en général d'abord d'après la thématique, en un deuxième temps, géographiquement. »²³.

1.1.1 Un exemple de notation pour l'histoire grecque

DF220.3.E54 est l'indice attribué à l'ouvrage suivant : Kunst und Kultur der Kykladen Teil II : Geometrische und Archaische Zeit / Werner Ekschmitt. La première lettre de l'indice (Call Number), représente l'une des divisions principales **D** pour l'Histoire générale.

La deuxième lettre **F** représente une subdivision de l'histoire, ici, l'histoire de la Grèce. Tous les ouvrages relatifs à l'histoire grecque, dont l'histoire grecque ancienne, auront un indice commençant par **DF**.

Autre subdivision, le premier ensemble numérique précise le sujet de l'ouvrage. La tranche d'indices 220 à 221 concerne les « périodes mythique, mycénienne et minoenne » de la Grèce ancienne. **DF220.3** désigne ici la Grèce des temps archaïques.

1.1.2 Les chiffres Cutter

La deuxième partie de l'indice LCC constitue ce que l'on appelle le chiffre Cutter, du nom de l'inventeur des tables de classification par auteur et nom propre. Le chiffre Cutter est une représentation codée du nom de l'auteur, de la collectivité-auteur ou du titre de l'ouvrage (ce que l'on appelle l'entrée principale du document). A la Bibliothèque du Congrès, les chiffres Cutter sont créés d'après la version simplifiée des tables de Cutter²⁴. Une fois les deux premières unités déterminées, la catalogueur doit vérifier dans la liste des ouvrages du même indice en rayon que le chiffre Cutter n'ait pas déjà été attribué. A la bibliothèque du Congrès, les deux opérations de classification (attribution d'un indice) et de classement en rayon (attribution d'un chiffre Cutter) sont distinctes. L'attribution d'un chiffre Cutter permet de singulariser chaque ouvrage ; elle équivaut à une signature.

Dans notre exemple, **E54** est la représentation codée de Ekschmitt, l'auteur.

Certains ouvrages possèdent deux chiffres Cutter, le premier représentant une nouvelle subdivision de sujet, introduite par l'initiale du mot. Par exemple, pour

²³ Gutachten zur Frage einer Einheitsklassifikation für die Bibliotheken der Bundesrepublik Deutschland.

²⁴ des exemples de tables Cutter sont reproduits dans l'ouvrage de BERNIER, B., Roger

l'indice suivant : **DG55.S86.B8 1999**²⁵, **DG55** est l'ensemble alphanumérique mis pour l'histoire régionale de l'Italie (**DG** : Histoire de l'Italie). La notation A-Z à la suite de cet indice indique que l'on peut former un chiffre Cutter à l'aide de l'initiale du nom d'une région. **S86** représente ici Sibari. Le deuxième chiffre Cutter **B8** correspond à l'auteur, Bugno. L'année de parution de l'ouvrage apparaît généralement en fin d'indice.

En cas de publication collective, le chiffre Cutter est mis pour le titre. Pour les Mélanges, c'est en général au nom du destinataire.

1.1.3 Classement en rayon et localisation

Les ouvrages sont classés dans un ordre à la fois alphabétique et numérique : les lettres impliquent l'ordre alphabétique, les chiffres subséquents suivent l'ordre numéral (50 se situe après 49 et avant 51). En revanche, les chiffres Cutter sont classés d'abord selon leur lettre, puis à l'intérieur de la lettre par le chiffre en tant que décimal (.A5 se lira .A0,5) : d'où le classement suivant en rayon : QD1.A3 ; QD1.A31 ; QD1.A331 etc.

Les périodiques sont généralement situés dans un ensemble numérique en début de classe et cela est valable pour toutes les classes du système. **DE1** désigne un périodique relatif au monde gréco-romain antique (**DE** : Histoire du monde gréco-romain antique). L'indice est suivi d'un chiffre Cutter élaboré à partir de l'initiale du titre. **DE2** désigne la publication d'une société savante dans le même domaine. Les documents autres que les monographies, instruments de travail, tels que dictionnaires, bibliographies et les ouvrages généraux dans un domaine donné, se voient attribuer un indice en début de classe ou sous-classe, comme DE mode gréco-romain antique.

1.2. Les principales sous-classes utilisées par les sciences de l'Antiquité:

BL700-820 : Histoire et principes des religions grecques, romaine et étrusque.

BR60-67 : Littérature paléochrétienne ; BL130-133 : Antiquité chrétienne

CN : [Sciences auxiliaires de l'histoire] Inscriptions et épigraphie antiques

DE : Monde gréco-romain. Antiquité

DF : Histoire de la Grèce

DG : Histoire de l'Italie

²⁵ Bugno, Maurizio. Da Sibari a Thurii La fine di un impero. Naples, 1999

DS : Histoire de l'Asie

DT : Histoire de l'Afrique

GN : [Anthropologie et ethnographie]. Archéologie préhistorique.

N : Beaux-Arts

PA : Littérature et philologie classique (grecques et latines)

PJ : Littérature et philologie orientale

PJ1001-1989 : Egyptologie

Z : Bibliographies

1.3. Avantages et inconvénients de la LCC

Commencée peu avant 1900, la mise en œuvre de la LCC n'est pas encore achevée (le domaine juridique n'est pas tout à fait terminé) et cette classification a été élaborée pour l'existant des départements de la bibliothèque du Congrès.

1.3.1 Son caractère universel

Bien qu'il s'agisse d'un système propre à une bibliothèque particulière (qui plus est l'une des plus grandes de la planète), celui-ci a été largement adopté à travers le monde et sa diffusion facilitée par l'inscription des indices LCC sur les notices au format MARC et les notices dérivées d'OCLC. De plus, la classification est constamment travaillée et remise à jour dans des rééditions de tables particulières. Le système est conçu pour intégrer de nouvelles thématiques ; les doubles lettres qui n'ont pas encore été utilisées servent de réserve pour une extension de la classification.

1.3.2 Les limites

« Le défaut essentiel de cette classification réside dans le traitement inégal et différent réservé à chaque classe, ainsi que dans l'absence d'un modèle organisationnel unique et appliqué à l'ensemble. ²⁶» A cela s'ajoute le fait que le nombre relativement faible de tables oblige à regrouper certaines disciplines, comme par exemple les langues et la littérature dans la table P, la psychologie et la parapsychologie, mais aussi l'éthique et la philosophie de B à BJ. D'autre part, on peut se demander s'il est vraiment pertinent de consacrer des tables entières à la science militaire U ou à la science navale S, quand d'autres disciplines sur lesquelles la production littéraire est bien plus conséquente se partagent une table à plusieurs.

Des difficultés apparaissent, comme pour toute classification en général, quand il s'agit de définir les limites d'un sujet.

1.1.4 Les difficultés de mise en œuvre

S'il n'y a pas de clés pour l'utilisation de la LCC, les tables internes à des disciplines particulières peuvent apporter une aide ponctuelle. Il s'agit souvent de tables représentant un modèle de subdivisions uniquement applicable à une tranche numérique précise. « A » est utilisée pour certaines subdivisions de forme ; il existe un ensemble de tables de division des régions et pays. Les subdivisions de sujet sont en général précisées par une extension de l'indice numérique ; or, quand un sujet ne peut pas rentrer dans l'ordre logique ou hiérarchique de la discipline, une table interne alphabétique notée A-Z permet de rentrer le sujet par le chiffre Cutter formé à partir de l'initial du mot, d'où la nécessité de traduire les indices de l'anglais lorsque ceux-ci sont récupérés de la base OCLC. La re cotation de l'ensemble des collections en LCC nécessite l'acquisition pour la future bibliothèque des volumes relatifs aux classes concernées, édités par la Division de la classification de la Bibliothèque du Congrès).

C'est un chantier de très longue haleine. La bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen est sur le point d'achever la re cotation de ses collections, commencée en 1995.

2. Deux bibliothèques du réseau des MSH

Les plans de classement présentés ci-dessous ont servi de point de départ à la réflexion sur l'organisation d'ensemble des collections strasbourgeoises.

2.1. La bibliothèque de la MOM²⁷

Née du rassemblement en 1995 des collections des unités de formation et de recherche de Lyon 2, la bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen-Jean Pouilloux (MOM) est associée au SCD de qui elle reçoit des crédits à hauteur équivalente de la dotation du CNRS.

²⁶ SAMURIN, E. I. Geschichte der bibliothekarisch-bibliographischen Klassifikation. Leipzig, 1965, 1967.

²⁷ Voir plan d'organisation en Annexe 1

1.1.1 Les moyens

La bibliothèque compte 50 000 monographies, dont 35 000 en accès libre ; 1069 titres de périodiques, dont 610 titres suivis ; elle est connectée au réseau des cédéroms du SCD-Lyon 2 et propose un accès aux banques de données documentaires nationales et internationales, ainsi que d'autres cédéroms hors réseau. Elle possède également un fonds de 1325 ouvrages dits rares ou précieux. La bibliothèque compte 1300 inscrits, essentiellement enseignants chercheurs, étudiants en thèse, DEA, mais aussi les étudiants en histoire de l'art de Lyon 2.

1.1.2 Les collections et leur principe d'organisation

Les fonds de référence pour la recherche couvrent les aires géographiques et les limites chronologiques suivantes : la préhistoire et la géophysique méditerranéennes ; l'Egypte pharaonique ; l'Orient ancien et le monde égéen ; le monde gréco-romain ; le monde arabe (classique et contemporain) et le monde byzantin.

Les collections de monographies ont fait l'objet de fusion en fonction du domaine traité. Il faut préciser qu'une forte contrainte architecturale a obligé à déployer les collections sur les cinq étages du bâtiment. Il a fallu compartimenter les collections par civilisations et aires géographiques autour de huit ensembles²⁸ : Références générales (au 3^{ème} étage) ; Monde arabo-musulman et monde byzantin (au 1^{er} étage) ; Egyptologie (au 2^{ème} étage) ; Monde égéen, Proche-Orient ancien (au 2^{ème} étage) ; Préhistoire, géomorphologie et méthodologie (au 2^{ème} étage) ; Monde grec et romain- Archéologie fonds et monde grec et romain- Histoire et civilisation (au 3^{ème} étage) ; Langues et littératures grecques et latines», Littérature chrétienne, dépôt de l'association « Sources chrétiennes », épigraphie, paléographie et papyrologie (au 4^{ème} étage). Les périodiques se trouvent au 5^{ème} étage.

1.1.3 La mise en œuvre

Le travail de regroupement a commencé par les périodiques, rassemblés au dernier étage de la bibliothèque, classés par ordre alphabétique de titre (suivant la forme du titre retenu par Myriade) et précédés du préfixe P. Les préconisations de la LCC sur le rangement des périodiques en début d'indice par discipline

²⁸ un plan de répartition des collections dans le bâtiment de la MOM est disponible sur le site de la bibliothèque à l'adresse suivante : http://www.mom.fr/com/Presentation/Services/Bibliotheques/pres_Biblioth.html

n'ont pas été suivies. Les collections ont simplement été converties en LCC. Une salle de références, commune à toutes les collections, à l'accueil, regroupe les encyclopédies, les grandes collections, mais aussi les ouvrages plus spécialisés qui, d'après la LCC, devraient avoir leur place à l'entrée de chaque section en début de classe ou d'indice.

La LCC avait été choisie pour mettre à égalité toutes les bibliothèques d'origine, cotées ou non. Il a simplement fallu procéder à la traduction et à l'intitulé des indices. La re cotation n'est pas encore terminée en égyptologie et archéologie du monde grec et romain. Les principales classes utilisées sont les suivantes : D : Histoire ; P : Littérature ; N : Beaux Arts ; C : sciences auxiliaires de l'histoire, épigraphie. Les notices de la MOM ont pu bénéficier du plan de conversion rétrospective dans le cadre du SCD-Lyon 2. La bibliothèque possède toutefois un catalogue distinct de celui du SCD, interrogeable à distance²⁹.

1.1.4 Politique d'acquisition

La politique d'acquisition consiste à répondre aux besoins de la recherche ; les chercheurs participent aux commissions d'achat. Les acquisitions se font dans le cadre des passations de marché du SCD et du CNRS et hors marché, par des échanges avec d'autres institutions. Un système de « troc » suivi par des dossiers d'échanges existe avec les Ecoles françaises de Rome et d'Athènes ou encore avec la Casa Vélasquez de Madrid.

2.2. L'application du plan de la MOM aux collections des sciences de l'Antiquité de Strasbourg

Le plan de classement de la MOM est celui qui se rapproche le plus de la réalité des collections de sciences de l'Antiquité. Chaque sous-ensemble désigné d'un préfixe comporte un classement interne élaboré d'après la LCC, à l'exception des collections d'égyptologie et d'archéologie classique qui sont en cours de re cotation. Les cotes de la papyrologie, qui ont posé difficulté, ont été élaborées en collaboration avec une papyrologue. Les ouvrages ont donc rejoint les sources classiques (grecques et latines). Les histoires grecque et latine cohabitent au sein d'une même alvéole, avec des cotes spécifiques à chacune (DF, DG) et des cotes plus généralistes pour les généralités sur le monde antique (DE). L'histoire classique (grecque et romaine) [HCL] est distincte des sources classées en textes

²⁹ Le catalogue de la bibliothèque de la MOM est disponible à l'adresse suivante : <http://idoc.mom.fr/bib/>

[TXT] et se distingue également de l'archéologie classique [ACL]. Ce classement présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte les collections des Antiquités nationales et de l'archéologie provinciale romaine, qui représentent le volume d'ouvrages le plus important des collections des sciences de l'Antiquité à Strasbourg. On trouve bien une alvéole intitulée [PHG] pour la Préhistoire et la géographie, mais elle ne semble pas recouvrir la même réalité. La difficulté pour les collections du Palais universitaire est d'attribuer une place à l'archéologie classique qui se trouve à mi-chemin entre l'archéologie provinciale, l'histoire grecque et l'archéologie orientale. Les actes de colloques, congrès, mélanges ont été rangés avec le domaine traité par l'ouvrage. On retrouve dans l'alvéole des références [REF] les ouvrages d'histoire générale quel que soit le pays ; l'indice LCC permet de déterminer leur appartenance géographique. La LCC réserve en général la première tranche de chiffres de chaque classe et sous-classe à la classification des ouvrages généraux, collectifs et des périodiques. Le choix a été fait ici de les rassembler en un seul endroit ; le même choix a été fait pour les périodiques rassemblés au dernier étage, mais cette fois-ci sans attribution de cote LCC.

2.3. La bibliothèque de la Maison de l'archéologie- Ausonius de Bordeaux 2- Montaigne

Spécialisée en histoire de l'art, histoire et archéologie des mondes antiques et médiévaux, la bibliothèque Ausonius développe un pôle de compétence pour la Péninsule ibérique. Les aires géographiques couvertes vont du bassin méditerranéen aux pays slaves. Les ères chronologiques s'échelonnent de la pré- et protohistoire au Haut Moyen Age. Une collection d'ouvrages de la Mer Noire en caractères cyrilliques figure parmi les fonds « rares ». L'installation de la bibliothèque en 1992 dans les espaces de la Maison de l'archéologie a permis de procéder en 1996 à un redéploiement fonctionnel des collections par fusion et apport de deux fonds spécialisés (Asie Mineure et Moyen Age).

2.3.1 La classification en vigueur³⁰

Le volume des collections s'élève à 35 000 ouvrages (dont environ 4 000 pour le fonds Moyen Age, 735 périodiques dont 570 vivants, 7670 tirés à part).

³⁰ Les classes relatives à l'histoire antique dans les disciplines concernées par la MISHA sont reproduites en annexe, avec l'aimable autorisation de Mme Isabelle Molinier, responsable de la bibliothèque de la Maison de l'archéologie-Ausonius. Cette classification fait actuellement l'objet de remaniements.

Récemment modifiée, la classification a été élaborée pour et à partir de l'existant. Le classement topographique a été abandonné au profit d'un accès direct au document organisé autour de dix alvéoles thématiques. Ces ensembles sont le fruit d'une concertation avec les enseignants chercheurs. A l'intérieur de ce découpage thématique, un classement interne logique et systématique entretient un rapport hiérarchique entre les notions. Cet ordre est introduit par une numérotation décimale. Dans l'alvéole des sources par exemple, un ouvrage de poésie grecque sera coté **S 232.2 : S** pour les sources, **230** pour la littérature grecque, **232** Etudes littéraires : **.2** : Poésie.

La cote se compose d'une majuscule latine signifiante (S pour l'alvéole des sources) suivie d'un ensemble décimal de trois à quatre chiffre maximum (mais il est possible d'affiner l'indice décimal). L'ouvrage est individualisé par les trois premières lettres de l'auteur (AUT) ou du titre (TIT) et de l'année pour les collections d'annuels. Cette notation décimale facilite le rangement et permet à de nouvelles notions de s'intégrer dans le système.

2.3.2 Observations : classement et classification LCC

Si les orientations des collections sont sensiblement différentes, certains principes de regroupement méritent cependant d'être observés. L'archéologie classique, dont l'existence pose également problème à Strasbourg, est répartie entre l'art et l'archéologie de la période romaine, l'histoire romaine et l'histoire grecque.

(Alvéole I) Le regroupement en un même espace des sources littéraires grecques et latines tel qu'il est réalisé à Ausonius pourrait s'appliquer au Palais pour une meilleure visibilité des collections d'auteurs classiques et des corpus d'épigraphie. Dans la LCC, les sources littéraires classiques relèvent de la sous-classe PA, les inscriptions de la sous-classe CN.

(III) L'ensemble des références regroupant les ouvrages et les outils nécessaires à leur exploitation (bibliographies, généralités et encyclopédies historiques) existe également à la MOM. L'idée serait d'y ajouter les principales collections et séries reconstituées (Mélanges, Congrès, publications de sociétés savantes). L'attribution d'un indice LCC permet de les classer en grandes ères géographiques

L'alvéole **(II)** est consacrée à l'Art et archéologie romaines exclusivement. Par archéologie, on entend les techniques archéologiques et les théories et sciences parallèles à l'archéologie, non pas les régions et les sites. L'archéologie

classique romaine n'existe pas en tant que telle à Strasbourg ; on retrouve de la topographie antique dans plusieurs collections qu'il conviendrait de regrouper. La LCC ne sépare pas les sites archéologiques du contexte historique ; ils apparaissent en Histoire locale par régions, après l'histoire chronologique. Les ouvrages théoriques rejoignent les sous-classe des Arts (N) et anthropologie ou ethnographie préhistorique (GN).

Ausonius consacre une alvéole entière (**VII**) à l'archéologie des provinces romaines, qui n'existe pas en tant qu'entité à Strasbourg.

Les études comparatives entre la Grèce et Rome (**X**) font la transition entre l'histoire romaine et l'histoire grecque. L'idée de mettre en commun des thèmes transversaux est intéressante et permet de créer un ensemble sur la civilisation gréco-romaine. Une sous-classe « Monde gréco-romain » existe également dans la LCC (DE).

L'alvéole **XII** qui couvre l'ensemble du monde oriental en y incluant papyrologie, égyptologie et Byzance ne satisfait pas les chercheurs strasbourgeois.

C'est essentiellement à partir de ces deux modèles de classement qu'a pu s'amorcer le travail de réflexion sur l'organisation des collections strasbourgeoises et de leur décloisonnement.

3. Autres bibliothèques en France et bibliothèques spécialisées étrangères

3.1. Autres collections en France

La comparaison avec d'autres collections spécialisées françaises apporte des éléments de référence sur des disciplines particulières. La bibliothèque du Musée de l'homme a adopté la classification de la bibliothèque du Congrès pour le classement intellectuel de ses collections. Les indices sont visibles sur le SUDOC, mais le classement matériel demeure un classement propre. Ici, le travail de classification en archéologie préhistorique est particulièrement intéressant à rapprocher des Antiquités nationales à Strasbourg³¹. La bibliothèque d'égyptologie du Collège de France possède un plan de classement qui lui est

³¹ La classification LCC des collections d'archéologie est présentée dans le détail dans l'analyse collection par collection en Annexe 1.

propre. On en retrouvera une reproduction en annexe 2, avec l'aimable autorisation de M. Berchon, responsable de la bibliothèque d'égyptologie.

3.2. Bibliothèques spécialisées à l'étranger

Dans la mesure où les chercheurs strasbourgeois sont amenés à fréquenter différents centres de ressources et bibliothèques au gré de leurs déplacements et dans la mesure où la MISHA est destinée à accueillir des chercheurs venus d'horizons divers, il a paru pertinent de s'enquérir des modes d'organisation des collections dans des institutions de référence en sciences de l'Antiquité à l'étranger. Or, les enquêtes effectuées auprès de ces bibliothèques, principalement à Rome et en Allemagne, ont révélé des disparités et des particularismes trop grands pour dégager des principes généraux applicables à Strasbourg. Les classifications en vigueur relèvent pour l'essentiel de systèmes propres, exclusivement adaptés aux collections, et pour certaines, en cours de révision (Ecole française d'Athènes, Brooklyn Library). Ces différentes analyses, présentées en Annexe 2, permettent cependant de prendre la mesure de la spécificité des collections strasbourgeoises et de leur organisation intellectuelle : l'équilibre entre les domaines de la Méditerranée orientale et de la Méditerranée occidentale d'une part, la prise en compte de la progression de la civilisation romaine dans l'ensemble du bassin méditerranéen d'autre part sont des points forts que la communauté des chercheurs souhaite mettre en avant dans la recherche et donc dans l'orientation des collections.

3.3. Le projet INHA

Le projet de création de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) porte en lui des problématiques qui, toutes proportions gardées, rencontrent les mêmes difficultés de mise en œuvre technique que le projet MISHA.

Le projet scientifique de valorisation des études et de la recherche françaises en histoire de l'art comporte un volet documentaire qui prévoit la réunion en 2004-2005 dans les salles et magasins rénovés du quadrilatère Richelieu à la Bibliothèque nationale, des quatre bibliothèques suivantes : la bibliothèque inter universitaire d'art et d'archéologie- Fondation Jacques Doucet, la bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes, la bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts et la bibliothèque centrale des musées nationaux. En dépit de l'incertitude qui subsiste quant à la forme institutionnelle que prendra la

structure, qui est à la fois portée par des musées, des écoles et deux universités, sa vocation sera celle d' « une bibliothèque publique de recherche, spécialisée dans l'histoire de l'art et l'archéologie ». L'équipe projet, chargée de la mise en œuvre des six chantiers documentaires, a déjà avancé la réflexion sur la cotation unitaire. Les 400 000 documents imprimés issus des quatre collections et destinés au libre accès seront re-cotés en LCC. La décision a été prise par un groupe de travail constitué de représentants des bibliothèques et de la communauté scientifique, à l'issue d'une confrontation des différentes classifications en usage en histoire de l'art, en France et à l'étranger. Les conservateurs de trois bibliothèques (les collections de l'Ecole des Chartes n'étant que partiellement concernées par la re-cotation) ont d'ores et déjà suivi une formation à la LCC, complétée par une visite de la bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen. Ils formeront l'équipe en charge de la rédaction du plan de classement de la future bibliothèque. Les autres personnels ont également bénéficié d'une sensibilisation à la LCC en juin dernier. Une banque de données proposant l'adaptation française de la classification devrait se créer sur l'intranet de l'INHA. La problématique de la mise en libre accès d'une partie des collections a principalement motivé le recours à la LCC. Or, comme le précise Bruno Van Dooren, directeur du projet de la bibliothèque de l'INHA, le choix de la re-cotation « implique que l'on prenne en compte aussi bien des considérations pratiques (mise en œuvre de la re-cotation dans les bibliothèques avant l'ouverture, rangement et signalétique dans la future bibliothèque) qu'intellectuelles (prise en compte des caractéristiques des disciplines concernées, pertinence de la classification en termes scientifiques) »³². Autant de dimensions dont on prendra également la mesure, au moment du choix de la cotation unitaire des collections strasbourgeoises.

³² Van Dooren, Bruno. Le projet de bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art. Bulletin de l'ABF, n° 192, 3^{ème} trimestre 2001, p. 15-19.

III. Analyse et préconisations

Les résultats des interrogations effectuées sur les collections de sciences de l'Antiquité ont pris la forme d'un document de travail remis aux interlocuteurs du projet. Il présente les modalités de mise en œuvre de la classification de la bibliothèque du Congrès sur les neuf bibliothèques d'institut³³. Cependant, cette expérimentation de la LCC est essentiellement abordée sous l'angle de deux plans de classements existants, celui de la Maison de l'archéologie de Bordeaux 2 et celui de la Maison de l'Orient méditerranéen. Ce travail a servi de point de départ à l'élaboration provisoire d'un plan de classement propre aux collections strasbourgeoises.

1. Les résultats de l'expérimentation

1.1. Explication de la procédure d'analyse

On retrouvera en annexe 1 les résultats des analyses collection par collection, présentés selon la progression suivante : un historique et une description des collections suivis de la présentation du plan de classement en vigueur ; un tableau d'équivalences entre les cotes du plan de classement propre de chaque collection et les indices LCC trouvés après interrogation des catalogues OCLC ou de la MOM et enfin des préconisations concernant l'application de la LCC.

1.2. Synthèse des résultats

A quelques exceptions près, le même scénario se répète d'une bibliothèque à l'autre : une classification devenue désuète fait cohabiter des collections laissées pour mortes avec des domaines d'actualité abondamment alimentés qui débordent des cotes existantes. Si chaque bibliothèque possède une classification propre, toutes rencontrent les mêmes difficultés de rangement et de signalement des documents particuliers (mélanges, congrès, tirés à part). La constitution de collections intégrales (séries) est souvent rendue difficile par le manque de

³³ Une version plus détaillée (avec l'historique des collections) de cette enquête fait l'objet de l'annexe 1.

moyens. La dispersion de certains fonds sur plusieurs sites reste le phénomène le plus marquant, avec les cas de dédoublement de collections qui en résultent.

1.3. Les attentes des enseignants chercheurs

Les enseignants chercheurs des instituts de sciences de l'Antiquité ont pris la mesure des avantages liés à la modernisation de l'outil documentaire et à la professionnalisation des pratiques, en dépit des craintes qu'ils peuvent légitimement éprouver dans la perspective de la fusion et donc d'un risque de dissolution de « leur » collection. Partenaires tant du projet documentaire que du projet scientifique, ils n'ont pas hésité à expliquer leurs pratiques de recherche et d'organisation de l'information, les orientations de la politique documentaire des instituts et leurs attentes en matière de classement. L'exploration des fonds a permis de mettre en évidence une stratification complexe de collections constituées au fil des enseignements et des recherches, de cerner le noyau de chacune d'elle et de recueillir des requêtes. Tous attendent d'une organisation d'ensemble qu'elle offre une meilleure lisibilité des collections. Seule « cette mise à plat » des neuf collections permettra de vérifier l'étendue des domaines couverts, les cas de recouvrement et de détecter les lacunes à combler. Confrontés à la saturation des cotes et à des problèmes d'intercalation de nouvelles thématiques, ils attendent de la classification un système souple et susceptible de suivre les nouvelles orientations de la recherche.

2. Les attentes des interlocuteurs

En prenant connaissance des premières propositions pour le rapprochement des collections, les interlocuteurs ont rappelé quelles étaient leurs attentes et leurs besoins au regard de l'œuvre de persuasion qu'ils auront à mener auprès de leurs collègues. Cette réflexion sur la re cotation n'est qu'un travail préliminaire qui doit favoriser la concertation. Aucune campagne de traitement des documents ne peut commencer sans la validation de l'UMR.

2.1. Quelle articulation entre histoire et archéologie ?

Le projet de nouvelle bibliothèque est étroitement lié au principe de décroisement disciplinaire inscrit dans la programmation de la MISHA. L'idée, assez radicale, consiste en un décroisement total des disciplines traditionnelles d'enseignement, ce qui nécessite une réflexion sur l'articulation

de l'histoire et de l'archéologie, jusqu'alors séparées dans les collections. C'est parce que cette fracture ne correspond plus à la réalité de la recherche, qu'il convient de la dépasser. Qu'est-ce que l'archéologie en termes épistémologiques ? Il s'agit d'une science de l'histoire qui fait appel aux techniques (datation, restauration, conservation), pour s'intéresser aux aspects matériels de l'histoire et de la civilisation. Elle s'oriente soit vers l'archéologie de terrain (prospection, sites de fouilles), soit vers les expressions artistiques (architecture, sculpture, fresques, mosaïques). Les plans de classement triples sont le reflet de cette coexistence des tendances: thématiques, typologiques et géographiques (par sites de fouilles). L'archéologue s'intéresse à un site donné, à un moment donné, là où l'historien envisage des phénomènes sur la longue durée.

L'articulation entre les disciplines peut cependant se faire autour des instruments de travail qui sont en général les mêmes, mais également autour des régions géographiques. Le principe d'un classement géographique comme en propose la LCC est à même de faire coexister les ouvrages d'archéologie et d'histoire sur un pays donné. L'idée consiste à regrouper les ouvrages d'histoire générale sur un pays (un site), actuellement éparpillés sur les différents instituts d'archéologie, en un ensemble organisé géographiquement dans lequel se trouveraient aussi les ouvrages des historiens. La question qui se pose alors est celle du sous-découpage par régions géographiques.

2.2. Approfondir la question épistémologique

Dans la mesure où l'on propose un décloisonnement, une organisation inédite qui refuse de reproduire la structure des instituts, autant profiter de ce «mouvement tectonique» des collections pour les agencer selon de nouveaux éclairages épistémologiques et rendre compte des apports de la recherche sur les nouvelles représentations des sciences de l'Antiquité. L'idée suggérée est de partir des recherches faites par l'historien A.-H. M. Jones autour de la permanence du fait romain dans le bassin méditerranéen des origines à la chute de l'Empire³⁴ et de son avancée progressive vers les cultures et civilisations orientales. Il s'agit de délimiter et regrouper des régions au sein de grands ensembles géographiques qui respectent l'équilibre entre Orient et Occident. L'archéologie classique est

³⁴ Jones, A. H. M.. *The Greek City from Alexander to Justinian*. Sandpiper Books, 1998. Reprint of Clarendon Press, 1940.

difficile à intégrer dans un plan de classement précisément du fait de son orientation vers le monde gréco-romain oriental. L'art et l'archéologie de Byzance constituent également une difficulté dans la mesure où l'on retrouve des éléments d'histoire romaine à l'extrémité géographique et chronologique de l'Empire.

2.3. Emergence d'un plan de classement

Si les principes d'un classement géographique et d'un regroupement des publications en série et des usuels sont acceptés, l'élaboration d'un plan de classement à l'intérieur de l'organisation géographique est moins aisée. Rapprocher les spécialités au moyen des sources (corpus d'auteurs classiques communs à la Grèce et à Rome, papyrus grecs communs aux papyrologues et aux byzantinistes ; études de fouilles communes aux archéologues de l'Orient et pour partie à l'archéologie classique) constitue un premier pas. D'un point de vue thématique, l'équilibre géographique des collections strasbourgeoises permet ensuite de concevoir deux pôles : Occident et Orient. Antiquités nationales et histoire romaine (occidentale) forment le premier versant, la Grèce et l'Orient, au sens large, le second. Au sein de ce second ensemble, une distinction chronologique permet de constituer un ensemble « Monde gréco-oriental archaïque » d'une part, un « Monde gréco-oriental hellénistique et romain d'autre part » où l'influence romaine trouve un écho jusqu'à l'Empire byzantin³⁵.

3. Les arguments en faveur de la LCC

3.1. L'intérêt d'une classification systématique

Un simple classement par grands regroupements disciplinaires (ou thématiques ou encore par types de document) avec numérotation continue n'est pas approprié à des collections aussi spécialisées. Le libre accès aux documents et la cohabitation de collections aussi particulières implique le choix d'une classification systématique, logique et hiérarchique.

Celle-ci, et c'est plus particulièrement le cas avec la LCC, présente les meilleures options d'« hospitalité » et d'extension de ses catégories à l'accueil de nouvelles thématiques.

³⁵ On trouvera en Annexe le plan détaillé tel qu'il a été proposé.

Une classification systématique, établie selon un plan d'organisation de la matière pré existant, permet de vérifier l'étendue des domaines couverts par les collections actuelles et de déceler d'éventuelles lacunes. Son choix, enfin, mettrait toutes les bibliothèques à égalité.

3.2. Les avantages du décloisonnement des collections

3.2.1 Complémentarité de l'archéologie et de l'histoire

La nouveauté consiste à faire cohabiter en un même espace, et selon un principe de répartition géographique, les ressources documentaires des archéologues et celles des historiens, deux types de documentation qui ont certes des caractéristiques différentes, mais surtout des fonctions complémentaires. Les outils de travail des archéologues peuvent intéresser d'une manière générale les historiens en sciences de l'Antiquité. Les monographies générales sur l'histoire des pays, possédées par les archéologues en complément de leurs sources, auraient tout intérêt à rejoindre un ensemble commun, qui sera de ce fait plus complet et plus riche.

3.2.2 Accès plus libre aux documents

Ce décloisonnement est par conséquent l'occasion unique d'avoir à portée de main l'ensemble des ressources en sciences de l'Antiquité, ce qui met fin aux va-et-vient des chercheurs entre les différents instituts. Une collection unique rend plus aisée la pratique du « furetage ».

3.2.3 Meilleure visibilité de l'existant

Un redéploiement décloisonné des collections, selon un principe d'ordre géographique, permet de donner une vision globale des disciplines constituées, de mieux déceler les lacunes, mais également de redécouvrir des fonds déposés ou transférés au fil des ans.

3.2.4 Occasion de renforcer la réflexion sur la rationalisation des achats

Les enquêtes menées sur les différentes bibliothèques d'institut ont mis en évidence un certain nombre de redondances ou des cas de dispersion de fonds (fonds Schlumberger, CRPOGA, Archéologie classique). Le retour des fiches de la numérisation et leur versement sur le futur catalogue de la MISHA permettront de procéder à un dédoublonnage plus systématique de l'existant. Le décloisonnement, quant à lui, permettra de mener une réflexion plus

systématique sur la concertation et la répartition des achats par grande aire culturelle.

3.2.5 Mise en commun des outils de travail.

Bien que les sources de travail diffèrent d'une spécialité à l'autre, les outils d'exploitation de ces sources sont souvent les mêmes et donc inutilement multipliés par le nombre d'Instituts. Un ensemble commun de Références regroupant tous les ouvrages de références (dictionnaires, prosopographies, bibliographies, répertoires, annuaires ...), voire, les encyclopédies d'histoire et les ouvrages généraux d'histoire (usuels) doit placer ces documents-là à portée de main, dans un espace situé à proximité de la banque d'accueil par exemple.

3.3. Les propriétés de la LCC

Il s'agit d'une classification thématique qui laisse tout loisir de procéder à des regroupements selon un plan de classement libre et adapté aux collections, comme cela a été fait à la MOM.

L'argument de la révision et de la mise à jour des tables de la LCC n'est pas vraiment pertinent pour les sciences de l'Antiquité. Ce qui l'est plus, c'est la souplesse d'utilisation des tables qui permet de spécifier des sujets quand cela n'était pas prévu par les concepteurs de la table. L'adoption d'un classement géographique tel qu'il est impliqué par le système de classification de la LCC permet d'intégrer à tout moment une nouvelle zone d'exploration archéologique (exemple de ce que l'on appelle les « archéologies récentes »). La souplesse d'utilisation des tables d'histoire par pays permet de remédier à la saturation des cotes observable dans la plupart des bibliothèques et de garder ouvert le champ disciplinaire.

Le classement thématique des ouvrages, tous types de document confondus, permet de conserver la totalité d'une collection en l'état (l'égyptologie existe en tant que telle dans la LCC, de même que l'archéologie préhistorique). Dans l'idée d'un regroupement de bibliothèques, ce principe ne s'oppose pas au regroupement par type de document comme le regroupement des périodiques, actes de colloque, mélanges en un même ensemble, des ouvrages de référence en un autre, dans l'idée de la constitution de collections et de leur suivi.

Le redéploiement des collections pourra être l'occasion de procéder au regroupement par spécialité, des collections et des séries, dont les volumes sont assez souvent éparpillés sur les cotes. Cette demande est particulièrement forte

de la part des archéologues dont la documentation principale est relative aux études et rapports de fouilles. L'entrée à ces documents se fait en général au nom de site. Il existe des listes d'abréviation et de sigles pour les principales publications périodiques parues auprès de maison d'édition spécialisées ou de groupes de recherche. Ces collections peuvent pour certaines d'entre elles faire l'objet d'un classement hors spécialités (égyptologie), pour d'autres en revanche, il est nécessaire de les incorporer au classement géographique (études sur un site particulier).

3.4. La cotation³⁶

Il s'agit de l'aspect le plus déroutant de la classification, autant pour l'utilisateur que pour le personnel de la bibliothèque. La complexité des cotes rend nécessaire le passage par le catalogue en ligne. Le rangement des ouvrages doit être laissé au soin du personnel formé. Il existe cependant des règles de classement interne des ouvrages qui s'appliquent d'une classe à l'autre et permettent de retrouver peu ou prou la même organisation à l'intérieur d'une classe. Les ouvrages autres que monographiques (périodiques, sociétés savantes, ouvrages collectifs, bibliographies, voyages, biographies, historiographies) sont en général situés en début d'indice, suivis des ouvrages généraux. Pour les classes relatives à l'histoire d'un pays, on commence généralement par les thèmes de civilisation et de société, suivis de l'histoire générale par subdivisions chronologiques, pour terminer par l'histoire locale, par subdivisions géographiques.

L'avantage pour le personnel chargé de la cotation réside dans l'existence d'un réseau de travail partagé et donc la possibilité de retrouver la majorité des indices élaborés dans le catalogue en ligne OCLC, voire dans le Système universitaire de documentation (SUDOC) pour des notices versées par des bibliothèques universitaires du réseau AUROC (qui dérivent leurs notices d'OCLC).

3.5. Le plan de classement

La LCC n'impose pas de plan de classement. On pourra se reporter au plan établi par la bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen de Lyon à titre d'exemple.

³⁶ Des compléments d'information sur la notation de l'indice LCC, ainsi que la version abrégée des 21 tables de la LCC sont disponibles à l'adresse suivante : « How to understand Call Numbers » <http://lcweb.loc.gov/catdir/cpsolcco/lcco.html>

Afin de ne pas reproduire le cloisonnement disciplinaire des instituts de formation, il convient de considérer les passerelles qui existent dans la recherche et de répercuter les élans de pluridisciplinarité sur l'organisation des collections, sans toutefois s'y fier aveuglément, dans la mesure où les programmes de recherche sont amenés à se renouveler.

La mise en œuvre concrète du système LCC sur les collections des sciences de l'Antiquité n'a pas pu se faire, faute de temps et d'espace dans les locaux du Palais universitaire. Afin de mieux représenter l'organisation d'ensemble, une fois les collections redéployées, la réalisation d'un plan d'agencement des sept ensembles avec une estimation de leur taille en mètres linéaires et nombre de volumes resterait encore à faire.

4. Les préconisations pour la mise en œuvre de la LCC

4.1. Concevoir des regroupements

On pourra tenir compte des convergences des anciennes équipes de recherche afin de regrouper les collections qui ont fait l'objet de transfert et de dépôt d'une bibliothèque à l'autre au gré des partenariats. Il ne s'agira toutefois pas de reconstituer fidèlement les orientations disciplinaires qui ont pu se profiler au fil des contrats du CNRS. Des points de convergence existent entre les composantes de l'ancienne équipe ARC (Histoire romaine, Antiquités nationales, Archéologie classique) et de façon plus diffuse entre les différentes spécialités d'archéologie (Orient, archéologie classique). La plupart des enseignants-chercheurs consultés s'accordent autour de l'idée du regroupement des périodiques, mais aussi des actes de congrès, mélanges, colloques et tirés à part, supports qui connaissent des traitements différents selon les bibliothèques.

4.2. Cerner le cœur de chaque spécialité

Le repérage de ce qui fait le cœur de chaque discipline permettrait de dessiner l'ossature de la bibliothèque et de la doter d'une identité propre. L'idée est de concevoir une organisation alvéolaire, à l'imitation de ce qui se fait à la MOM et à Ausonius, de façon à préserver et à renforcer l'identité des disciplines d'enseignement. Le plus grand travail réside dans le traitement des domaines

situés aux marges de chaque discipline, selon les affinités qui se créent ou se sont déjà créées dans les programmes de recherche.

4.3. Définir une politique d'acquisitions partagée

L'histoire de la constitution des bibliothèques de sciences de l'Antiquité est fortement liée aux collections spécialisées de la BNUS. Pour la plupart d'entre elles, une partie non négligeable des fonds, voire des sources primaires, se trouve aujourd'hui encore soit dans les magasins de la BNUS, soit dans des salles particulières dont l'accès est relativement restreint. La question de l'accès à ces collections est à l'ordre du jour des réunions régulières entre enseignants chercheurs et conservateurs des départements de la BNUS. Les politiques documentaires de l'une et l'autre partie ne font cependant pas encore l'objet d'une convention écrite, ce qui est source de nombre d'incertitudes et de malentendus.

4.4. Les limites de l'expérimentation

Conçu comme un outil d'aide à la décision ; ce travail ne saurait fournir de conclusions définitives. Le caractère trop restreint et rapide de l'enquête l'en empêche. Dans chaque structure ont été prélevés 50 à 70 ouvrages desquels il faut retrancher à chaque fois les 5 à 10 ouvrages non signalés ailleurs. Cet échantillon ne peut donner que des indications relatives quant aux orientations générales des collections ; il faudrait procéder à des vérifications plus approfondies avant de procéder à la redistribution d'après le plan retenu. Cette ventilation pourra s'amorcer au moment du versement des fiches issues de la conversion rétrospective dans le catalogue du SCD. La quasi totalité des collections de sciences de l'Antiquité aura été concernée d'ici le printemps 2002³⁷.

En raison de contraintes spatiales et temporelles, l'expérimentation n'a pu aller jusqu'à son aboutissement. Le redéploiement d'une partie des collections selon le plan retenu et avec les cotes converties en LCC aurait permis de donner une représentation concrète de la nouvelle organisation. Or, l'absence d'espace au Palais universitaire rend malaisé le traitement sur place des documents. Le travail ne pourra vraisemblablement s'entreprendre que dans les nouveaux locaux et avec la classification définitive, validée par les enseignants.

Une telle expérimentation en « grandeur nature » aurait été un moyen de mieux obtenir l'assentiment des chercheurs, encore circonspects quant au devenir de « leurs collections ». Les incertitudes liées au projet de la bibliothèque, mais aussi la menace diffuse d'un risque de « dépossession », sensible auprès de certains responsables d'institut, demeurent encore des obstacles à la concertation et à la collaboration entre enseignants et bibliothécaires desquelles doit émaner la nouvelle structure.

³⁷ voir en annexe le tableau chiffré des bibliothèques d'institut choisies dans le plan de conversion rétrospective.

Conclusion

Le choix d'une classification systématique et la possibilité de furetage que laisse au lecteur le regroupement sur un même rayon des ouvrages d'une même thématique sont-ils encore pertinents à l'heure où l'on prône l'accès instantané au document tel que la permet l'interrogation d'une base de données ? Si l'usage des ressources électronique se généralise également dans les sciences humaines, les sciences de l'Antiquité n'en demeurent pas moins fortement attachées au livre et ce, quels que soient l'année, voire la décennie et même le siècle de sa publication. L'« antiquisant » a besoin de voir et de savoir regroupé sous forme de collections identifiables, l'ensemble de ses sources primaires et outils de travail. Il ne semble donc pas légitime d'introduire un classement simple qui ferait fi de toute organisation rationnelle et hiérarchique du savoir pour offrir par exemple un accès par année de parution comme le proposerait un classement par numéro d'inventaire.

Les bibliothèques et ceux qui les font fonctionner ont-ils les moyens, en temps et en personnel, de mener de front le suivi d'une classification systématique complexe et l'offre de services aux publics ? Le choix d'une classification scientifique complexe, qui corresponde vraiment aux orientations de la recherche, ne peut être que le résultat d'une concertation réelle entre professionnels des bibliothèques et scientifiques. Le développement d'une classification logique est conçu pour apporter à la fois efficacité et satisfaction intellectuelle. Cette concertation est indispensable si l'on ne veut plus concevoir l'entretien d'une classification comme un pur exercice de style de technicien, hermétique au profane. En outre, le consensus trouvé autour du classement permettrait de libérer un temps que les professionnels pourraient dès lors consacrer aux nouveaux services que l'ancienne organisation morcelée des bibliothèques d'institut empêchait de mettre en œuvre : valorisation des collections, rationalisation du circuit documentaire, gestion concertée des acquisitions.

Si le projet de la bibliothèque de la MISHA constitue une occasion extraordinaire de promotion et de modernisation pour les collections

strasbourgeoises des sciences de l'Antiquité, il est également une chance à saisir par les professionnels des bibliothèques pour continuer de démontrer l'efficacité de leurs savoir-faire au service de la communauté scientifique.

bibliographie

Le contexte documentaire du projet MISHA

Carnets de la Maison des sciences de l'homme de Strasbourg 1979-2000. Presses universitaires de Strasbourg, 2000. ISBN 2-86820-165-2

Chappuis, Vincent. « Le service commun de documentation à l'UFR des sciences historiques ». *EUCOR-Bibliotheksinformation - Informations des bibliothèques* 12 (1998) [en ligne] juillet 1999 <http://www.ub.uni-freiburg.de/eucor/infos/12-1998/06.html> (page consultée le

France. Conseil supérieur des bibliothèques. Rapport pour les années 1998-1999. « La question des grandes bibliothèques universitaires patrimoniales : un problème non résolu ». Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1999. 21x29.7. 120 pages. ISSN 1157 3600

DOLL, Estelle. Inventaire des classifications en usage dans les instituts des sciences de l'Antiquité du Palais universitaire. Université Marc Bloch. Service commun de la documentation, septembre 2001. [document interne]

Jonas, Stéphane, Gerard Annelise, Denis Marie-Noële; Weidmann, Francis. Strasbourg, capitale du Reichsland Alsace-Lorraine et sa nouvelle université 1871-1918. Strasbourg : Oberlin, 1995. ISBN 2-85369-146-2.

Lorenz, Claude. Les fonds anciens de l'Université Marc Bloch. Villeurbanne : ENSSIB, Mémoire DCB, 2000.

Maison des sciences de l'homme de Toulouse. La Charte des MSH. Université de Toulouse-Le Mirail [en ligne] <http://www.univ-tlse2.fr/msh/reseau/charte.html> (page consultée le 7 décembre 2001).

Maison des sciences de l'homme de Toulouse. La Convention de partenariat. Université de Toulouse-Le Mirail. [en ligne] <http://www.univ-tlse2.fr/msh/reseau/convention.html> (page consultée le 7 décembre 2001).

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Premier rapport annuel d'activité du Conseil national pour un nouveau développement des sciences humaines et sociales. Alain Supiot. [en ligne] juin 1999 <http://www.education.gouv.fr/rapport/supiot/rapport.htm> (pages consultées le 4 janvier 2002)

Supiot, Alain. « Pour une politique des MSH ». *XXIème siècle- Le magazine du Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie*, n°4, octobre 1998 [en ligne] <http://www.education.gouv.fr/magazine/1999/4/tribune> (page consultée le 18 juillet 2001)

La classification de la bibliothèque du Congrès

United States. Library of Congress. Subject Cataloging Division Processing Department. Classification Class A: General works. Fourth edition. Washington: Library of Congress, 1973

U.S. Library of Congress. Cataloging Policy and Support Office, Library of Congress. Subject Cataloging Division. Library of Congress classification. Z. Bibliography and library science. - 1995 ed. Washington, D.C. : The Library : For sale by the Library of Congress, Cataloging Distribution Service. Rev. ed. of: Classification. Class Z. Bibliography and library science / Subject Cataloging Division, Processing Services, Library of Congress. 5th ed. 1980. - Includes index ISBN: 0-8444-0901-4

U.S. Library of Congress. Subject Cataloging Division. Classification. History : ClassD, General and old World. 2nd ed. Washington : GPO, 1959, reprinted with suppl. pages, 1966.

U.S. Library of Congress. Subject Cataloging Division. Classification. General philology and linguistics. Classical languages and literatures : Class P- PA. Washington : GPO, 1942, reprinted with suppl. pages, 1968.

Library of Congress Classification. C. Auxiliary Sciences of History by Library of Congress Cataloging Policy and Support Office Hardcover 1996 ed edition (June 1996) Library of Congress; ISBN: 0844409146

Library of Congress. Subject Cataloging Division Gale research Inch. Classification, Class H, Subclasses H-HJ, social sciences, economics. - 4th ed. Washington : The Library : for sale by the Cataloging Distribution Service, 1981

Library of Congress Classification. Class N. Fine Arts by Library of Congress Cataloging Policy and Support Office Hardcover 1996 Ed. edition (July 1996) ISBN: 9996641449

Bibliothèque de l'Université Laval (Québec). Classification de la Library of Congress un abrégé. [en ligne] <http://www.bibl.ulaval.ca/info/congres.html>

(page consulté le 20 décembre 2001)

Library of Congress. Cataloging policy and support office. Library of Congress Classification Outline.[en ligne] 31/ 05/ 2001
<http://lcweb.loc.gov/catdir/cpso/lcco/lcco.html> (page consultée le 20 décembre 2001)

Certaines tables particulières possèdent un index ; on peut trouver les index généraux suivants :

Olsen, N.B. Combined Indexes to the Library of Congress Classification Schedules. 15 vol. Washington, 1974

Classified Library of Congress Subject Headings. Vol. 1-2. New York, 1972.

Ouvrages relatifs à la LCC

Bernier, Roger B. La classification Library of Congress : cours et exercices. 2nde éd. La Pocatière, société de stage en bibliothéconomie, 1973

Il s'agit de la seule version française d'un guide d'utilisation de la LCC.

Immroth, John Phillip, Chan, Lois Mai. Immroth' Guide to the LCC. 3rd ed. Littleton, CO : Libraries unlimited.(Library science text series), 1980. ISBN: 0-87287-224-6

Cet ouvrage est disponible à l'ENSSIB uniquement.

Chan, Lois Mai. A guide to the Library of Congress classification - Englewood, Colo. : Libraries Unlimited, 5th ed. 1999. (Library and information science text series). ISBN: 1-563-08499-6

Cet ouvrage est disponible à la BU de Valenciennes Lettres- Sciences.

Lorenz, Bernd. Die Klassifikation der Library of Congress (LCC). Systematische Aufstellung in deutschen wissenschaftlichen Bibliotheken. Wiesbaden : Harrassowitz, 1985.

York University Libraries. Understanding Call numbers [en ligne] <http://www.info.library.yorku.ca/yorkline/lc/howto.html> (page consultée le 20 décembre 2001)

Classifications et classements

Larbre, François (sous la dir. de). Organiser le libre accès. Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995. Collection la Boîte à outils.

Bethery Annie. Liberté bien ordonnée : les classifications encyclopédiques revues et corrigées. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1988 ; t.33 ; n°6, p.450-410.

France. Ministère de l'Education nationale, jeunesse et sports. Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. Recommandation concernant le traitement des documents acquis et leur mise à disposition des lecteurs. Révision des instructions de 1962. DBMIST, 1988.

Sansen, Jean-Raoul. L'accès aux documents dans les bibliothèques universitaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1988, t.3, n°6, p.461-463.

Les classifications allemandes

BRD. Deutsche Bibliothekskonferenz. Gutachten zur Frage einer Einheitsklassifikation für die Bibliotheken der Bundesrepublik Deutschland. Vorgelegt von einer Studiengruppe der Deutschen Bibliothekskonferenz. Berlin, 1972

Lorenz, Bernd. Die Klassifikation der Library of Congress (LCC). Systematische Aufstellung in deutschen wissenschaftlichen Bibliotheken. Wiesbaden : Harrassowitz, 1985.

Pauer, M. « Die Bedeutung der universitären Bibliothekssysteme für Entwicklung und Fortschritt des Bibliothekswesen in der Bundesrepublik Deutschland. Zugleich eine Antwort an Gerhart Lohse : Bibliothekar- Bibliokrat-Bibliokratie. Bibliothekswelt und Kulturgeschichte ». Eine internationale Festgabe für Joachim Wieder zum 65. Geburtstag dargebracht von seinen Freuden. Hrsg. v. P. Schweigler, München, 1977. p.260-267.

Pauer, M. « Das Bibliothekssystem der Universität Regensburg ». Vom Strukturwandel deutscher Hochschulbibliotheken. Hrsg. v. W. Haenisch und C. Köttelwesch, Frankfurt/M., 1973. p. 106-130

Le réseau de bibliothèques de l'Institut allemand (DAI)

DYABOLA est une banque de données de localisation des ressources documentaires pour les sciences humaines. Elle propose en outre pour la gestion des collections des bibliothèques participantes des systèmes d'indexation et de classification pour l'établissement de catalogues matière, d'inventaires, d'archives photographiques, ainsi que d'autres supports textuels et iconographiques. Ce projet avait commencé par la réalisation de bibliographies et notamment pour l'archéologie classique, par la numérisation du catalogue matière du *Deutsches Archäologisches Institut* (DAI) à Rome, puis celle du catalogue matière pour la Préhistoire, Protohistoire européennes et archéologie provinciale de la *Römisch-Germanische Kommission* (RGK) de Francfort. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.dyabola.de/de/konzept/concept.htm>

L'accès à la base de données nécessite un mot de passe.

Blanck, Horst. Die Bibliothek des Deutschen Archaeologischen Instituts in Rom. - Mainz : Zabern, 1979. - (Das Deutsche Archaeologische Institut : Geschichte und Dokumente ; 7). -p. 37-39.

Catalogues interrogés

Catalogue de la bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen, disponible à l'adresse suivante :

<http://idoc.mom.fr/bib/>

Ce serveur donne accès aux monographies, à l'exclusion des périodiques. Il est alimenté régulièrement par les nouvelles acquisitions ainsi que par le catalogage rétrospectif (ouvrages antérieurs à 1978 des fonds Courby et Reinach).

On line Catalog Library of Congress (OCLC). Catalogue de la bibliothèque du Congrès, disponible à l'adresse suivante : <http://catalog.loc.gov/>

Unione Romana Biblioteche Scientifiche (URBS). Réseau des bibliothèques scientifiques de Rome, disponible à l'adresse suivante : <http://www-urbs.vatlib.it/urbs/frsetcatalogue.asp>

Catalogue du Système universitaire de documentation (SUDoc), disponible à l'adresse suivante : <http://www.sudoc.abes.fr>

Bibliothèques spécialisées en France :

Piganiol, Catherine. « Bibliothèques de grands établissements : la Byzantine ». *Arabesques*, n°16, octobre-novembre-décembre 1999.

Université d'Aix-en-Provence. [en ligne] <http://www.mmsch.univ-aix.fr/laboratoires/ccj/textes/bibliothèque.htm>

Université Charles-de-Gaulle-Lille3. Fiche descriptive de la structure documentaire du Service Commun de la Documentation de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3 Bibliothèque –VANDIER [en ligne] <http://www.scd.univ-lille3.fr/BUFR/vandier.htm> (page consultée le 17 décembre 2001).

Université Marc Bloch Strasbourg 2. Centre d'études byzantines de Strasbourg [en ligne] http://byzance.dr10.cnrs.fr/web/ressources/adresses_liens/frame.html

Université Paris4- Sorbonne. Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet.[en ligne] <http://www.paris4.sorbonne.fr/html/biblio/ufr/art/baa.htm> (page consultée le 12 décembre 2001).

Université Paris10-Nanterre. Maison René Ginouvès. La Bibliothèque d'Archéologie et des sciences de l'Antiquité. [en ligne] <http://web.mae.u-paris10.fr/recherche/presentation.htm> (page consultée le 15 décembre 2001).

Van Dooren, Bruno. « Le projet de bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art ». *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n°192, 3^{ème} trimestre 2001.p.15-19.

Verry-Jolivet, Corine. « Pratiques et attentes des chercheurs. La médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur. » *Bulletin des bibliothèques de France*, t.46, n°4. Paris, 2001. p26-30.

A l'étranger :

American Academy in Rome. La bibliothèque [en ligne] <http://www.aarome.org> (page consultée le 07/11/01).

American Academy in Rome. Classification of the library. Rome printed for the American Academy in Rome, 1915.

Deutsches Archäologisches Institut. Römische Abteilung. Bibliothek, Realkatalog und Archiv. [en ligne] <http://www.dainst.de/de/abt/rombibl.html> (page consultée le 17 décembre 2001).

Ecole française de Rome. La bibliothèque. Présentation [en ligne] 05/ 11/ 2001. <http://www.ecole-francaise.it/fr/bibliotheque.htm> (pages consultées le 7 novembre 2001).

Annual Egyptological Bibliography. International Association of Egyptologists. Leiden, Pays-bas, 18 octobre 2001. [en ligne] <http://www.leidenuniv.nl/nino/aeb.html> (page consultée le 29/ 10/2001). Ce site propose la liste des publications avec résumé et dépouillement des années 1992 à 1996 et la simple liste des titres par auteurs ou par thèmes pour les années 1998 à 2000. Ce classement entrepris par un égyptologue néerlandais Janssen, en 1947, était assuré jusqu'en 1996 par l'Association internationale des égyptologues avec le soutien de l'Institut néerlandais pour le Proche Orient. Le site est hébergé par l'université de Leiden. La sortie d'une version cédérom avec de nouvelles techniques d'indexation est prévue pour la fin octobre 2001.

Universitätsbibliothek Freiburg im Breisgau. Fachgebiet Klassische Philologie. [en ligne] 05/ 06/ 2000 <http://www.ub.uni-freiburg.de/referate/35/> (page consultée le 17 décembre 2001)

Universitätsbibliothek Freiburg im Breisgau. Fachgebiet Alte Geschichte. [en ligne] 05/ 06/ 2000 <http://www.ub.uni-freiburg.de/referate/39c/> (page consultée le 17 décembre 2001)

Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg. Die Fakultät für Orientalistik und Altertumswissenschaft. [en ligne] <http://www.uni-heidelberg.de/institute/fak8/arch/institut/bibliothek.html> (page consultée le 9 novembre 2001).

Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg. Die Bibliothek des Seminars für Alte Geschichte. [en ligne] <http://www.uni-heidelberg.de/institute/fak8/sag/htmls/BIBLIOTH.html> (page consultée le 9 novembre 2001).

Eberhard Karls Universität Tübingen. Klassische Altertumswissenschaft, Alte Geschichte, Klassische Archäologie. [en ligne] 26 septembre 2001 <http://www.uni-tuebingen.de/ub/fach/klass/klass.htm> (page consultée le 20 décembre 2001)

Les pages Internet des différents instituts de sciences de l'Antiquité des universités allemandes fournissent des informations détaillées sur les bibliothèques et l'accès aux collections.

**Annexe 1 : Résultats des
enquêtes sur les collections (de *i*
à *lvi*)**

**Annexe 2 : classements/
classifications de bibliothèques
spécialisées (de *I* à *XXIX*)**

**Annexe 3 : documents relatifs au
projet MISHA (de 1 à 5)**

Annexe 1

Sommaire

Proposition de plan de classement.....	ii
Résultats des enquêtes sur les collections	
1) La bibliothèque des Antiquités nationales	iv
1.1 Historique des collections	iv
1.2 Résultats des interrogations.....	v
1.3 Les Antiquités nationales dans la LCC	vii
1.4 Les Antiquités nationales à Bordeaux 2	ix
2) La bibliothèque d’histoire romaine	
2.1 Historique et classification d’origine	ix
2.2 Particularités des collections	x
2.3 Résultats des interrogations.....	xi
2.4 L’histoire romaine dans la LCC	xiii
2.5 L’histoire romaine à Bordeaux 2-Ausonius	xv
3) La bibliothèque d’histoire grecque	
3.1 Historique des collections	xvi
3.2 Le plan de classement	xvii
3.3 Résultats des interrogations	xvii
3.4 L’histoire grecque dans la LCC.....	xix
3.5 La classe DE : « Monde gréco-romain »	xx
4) Les collections du GRHR	
4.1 Constitution de la bibliothèque	xxi
4.2 Résultats des interrogations	xxiii
5) La bibliothèque d’archéologie classique	
5.1 Les origines des collections.....	xxvi
5.2 Le plan de classement.....	xxvii
5.3 Le « fonds Pirenne »	xxvii
5.4 Résultats des interrogations	xxviii
5.5 L’archéologie classique dans la LCC	xxix
6) La bibliothèque d’histoire et d’archéologie de l’Orient ancien	
6.1 Composition des collections	xxxi
6.2 L’adaptation de la DEWEY aux collections	xxxiii
6.3 Résultats des interrogations.....	xxxiii
6.4 L’archéologie de l’Orient ancien dans la LCC	xxxiv
6.5 Préconisations.....	xxxvi
7) La bibliothèque d’égyptologie	
7.1 Les collections d’égyptologie	xxxvii
7.2 Résultats des interrogations.....	xxxix
7.3 L’égyptologie dans la LCC.....	xl
7.4 Préconisations.....	xli
8) La bibliothèque de papyrologie	
8.1 Les collections de papyrologie	xlii

8.2 Résultats des interrogations.....	xliv
8.3 La papyrologie dans le plan de classement.....	xlv
9) La bibliothèque d'art et d'archéologie de Byzance	
9.1 Les collections	xlvi
9.2 Résultats des interrogations	xlvii
9.3 Application de la LCC.....	xlviii
9.4 Autres bibliothèques spécialisées.....	xlix
10) Les avantages du décloisonnement	li
11) La mise en oeuvre du décloisonnement	
11.1 Procéder à une réorganisation interne	li
11.2 Exploiter les convergences.....	lii
11.3 Les spécialités archéologiques	liii
11.4 Le cas des Antiquités nationales.....	liv
11.5 Organisation interne des sous-classes de la table D.....	liv
12) Annexe : Plan de classement de la bibliothèque d'égyptologie du Collège de France	lvi

Proposition de plan de classement des collections de sciences de l'Antiquité

Il s'agit d'une proposition qui s'applique à prendre en compte les nouvelles représentations des sciences de l'Antiquité, sous l'éclairage qu'apportent les recherches menées à Strasbourg. Les historiens s'attachent à témoigner de la permanence et de l'évolution d'un phénomène sur la longue durée : les « antiquisants » étudient les traces de la présence romaine dans le monde méditerranéen jusqu'aux contrées les plus orientales et jusqu'à la conclusion historique et géographique de l'Empire romain à Byzance avec la civilisation byzantine. Les sciences de l'Antiquité à Strasbourg placent cette présence romaine dans un contexte beaucoup plus large par l'importance donnée aux ères archaïques et pré romaines, tant en Antiquités nationales, qu'en archéologie orientale.

Le plan tente de rendre compte de cette présence romaine dans le monde méditerranéen, élargie aux époques antérieures.

I. Références

- Ouvrages de référence (bibliographies, dictionnaires spécialisés, annuaires, répertoires) et usuels (encyclopédies d'histoire, méthodologie...)
- Actes de colloques, congrès, mélanges et grandes collections (hors collections spécialisées). Ce regroupement permet d'obtenir une meilleure connaissance du taux de recouvrement des collections suivies en plusieurs endroits.
- Sources textuelles : corpus épigraphiques grecs et latins ; corpus d'auteurs classiques ; littératures grecque et latines ; linguistique (lexiques, grammaires, dictionnaires).
- [Papyrus]
- Périodiques

II. Histoire et civilisation classiques

- Monde gréco-romain : culture et civilisation : études comparatives en histoire grecque et en histoire romaine (droit, économie et société, théorie politique)
- Archéologie provinciale italienne et méditerranéenne : il s'agit de l'archéologie des provinces sous domination romaine en Occident y compris la région italienne (Espagne, Afrique du Nord ; îles de la Méditerranée ; Illyrie..... voire Gaules romaines ?)
- Chronologie et événements de l'histoire romaine.
- Chronologie et événements de l'histoire grecque

III. Monde méditerranéen oriental archaïque

- Archéologie grecque des ères minoenne, mycénienne et de l'âge du bronze à la haute époque hellénistique.
- Histoire et archéologie orientale du III^{ème} au I^{er} millénaire av. notre ère : îles de la côte moyen orientale, Asie Mineure (ère achéménide) et Asie intérieure.

IV. Monde méditerranéen oriental des périodes hellénistique et romaine

- Art et archéologie de la période hellénistique : Grèce continentale ; îles de la côte moyen orientale ; provinces grecques d'Asie Mineure.
- Egypte hellénistique et romaine
- Art et archéologie de Byzance
- Papyrologie

V. Antiquités Nationales

- Archéologie provinciale occidentale (pays non méditerranéens) : cet ensemble affirme la spécificité des Antiquités nationales à Strasbourg dans les domaines suivants: les régions rhénanes, la Germanie, [la Gaule] et les pays d'Europe moyenne au sens large, de la protohistoire au Haut Moyen âge.
- Méthodes et techniques
- Objets et civilisation matérielle

Résultats des enquêtes sur les collections

1. La bibliothèque des Antiquités nationales

1.1. Historique des collections

L'Institut des Antiquités nationales et rhénanes est créé dans la nouvelle université française en 1919 et sa bibliothèque se constitue dans l'entre deux guerres par l'acquisition d'ouvrages de fond, mais également au moyen de transferts de collections venues notamment de l'Institut d'archéologie classique. C'est au moment de l'annexion de l'Alsace au III^{ème} Reich et de la transformation de l'Institut des Antiquités nationales et rhénanes en *Seminar für Archeologie Westeuropas* que la spécialité et la bibliothèque qui s'y rapporte vont connaître un important essor. L'archéologie régionale et la recherche avaient été mises alors au service de l'idéologie de l'occupant avec cet objectif de légitimer l'annexion par la démonstration de l'appartenance des Alsaciens aux *Volksdeutsche*, populations de descendance germanique. Plus de 12 000 ouvrages viennent augmenter les collections de la bibliothèque et plus de 400 abonnements de périodiques spécialisés sont pris. Elle devient alors l'une des bibliothèques les plus importantes de l'Allemagne du sud-ouest, après celle de la *Römisch-Germanische Kommission* de Francfort et du *Landesmuseum* de Bonn, en se spécialisant dans les domaines de la pré et de la protohistoire, ainsi qu'en archéologie romaine¹. Le classement géographique, fortement connoté, porte encore l'empreinte idéologique de l'occupant et laisse subsister des catégories géopolitiques telles que : Prusse orientale, Poméranie, Posnanie : Pologne et Silésie figurent parmi les pays germaniques, de même que l'Alsace, le Luxembourg, la Bohême et la Marche de l'Est pour le Vorarlberg.

1.1.1 Spécialités

Les fonds anciens témoignent d'une couverture géographique s'étendant de l'Europe aux pays de la Baltique, aux Balkans et aux pays scandinaves. Les aires géographiques de la recherche et de l'enseignement d'aujourd'hui, concernent davantage la Méditerranée pré-romaine et l'Europe non méditerranéenne, c'est-à-dire la France et l'Europe moyenne (pays germaniques et dans une moindre mesure la Grande Bretagne) ou ce que l'on appelle encore l'« archéologie provinciale romaine », de la préhistoire à la fin de l'empire romain. Il reste que la moitié des collections sont en langue étrangère. Certaines zones géographiques ont cessé d'être alimentées comme les pays scandinaves ou le Proche et le Moyen-Orient, lesquels ont été transférés à l'Institut d'archéologie de l'Orient ancien. Si la politique d'acquisition privilégie le maintien à niveau de l'Europe moyenne, elle consiste aussi à pallier le peu de moyens de l'Institut d'archéologie classique voisin, en acquérant pour l'archéologie romaine. Mais il conviendrait à l'avenir de restituer tous les ouvrages d'archéologie romaine, qu'il s'agisse de ceux du GRHR, d'histoire romaine ou des Antiquités) à la bibliothèque d'archéologie classique.

¹ D'après Claude Lorentz Mémoire DCB

1.1.2 Le plan de classement

Le plan fait apparaître un triple système de classement : géographique, thématique et par type de document. La cote est constituée de l'indice alphabétique correspondant à une classe du plan, suivi de ce que l'on appelle la notation numérique germanique, qui est un classement interne par auteur. On a arbitrairement attribué à chaque indice alphabétique une tranche de chiffres de 1 à 99, découpés par séries de 5 ou de 10, pour y classer et insérer des auteurs dans un ordre qui respectât l'ordre alphabétique. Or, l'intercalation a vite trouvé ses limites avec la saturation des tranches numériques les plus usitées. On a recours à la numérotation pour les nouvelles entrées. Seules les collections échappent à cette notation et portent un numéro de collection. Cette notation oblige le passage par les fichiers topographique ou auteurs. Les Congrès et catalogues de musée figurent dans le fichier au nom de la ville, mais les ouvrages sont rangés par ordre d'entrée en rayons. Les tirés à part dans les boîtes sont rangés en début d'indice et intégrés aux collections de monographies. Seuls les plus anciens disposent d'une fiche. Les fichiers des Antiquités nationales sont en cours de vérification en vue de la préparation de la dernière tranche de numérisation des fiches, prévue en mai 2002, de la campagne ministérielle de conversion rétrospective.

Certains documents comportent des cotes particulières ; il ne s'agit pas tant de documents particuliers, que de publications suivies que l'on pourrait assimiler à des séries. On citera par exemple : la Carte archéologique de la Gaule : pré-inventaire archéologique ; les Documents d'archéologie française qui est une publication du Ministère de la Culture et de la sous-direction de l'archéologie ; le *Supplément de Gallia*. Or, toutes les collections ne sont pas systématiquement regroupées ; certains volumes figurent de façon isolée parmi les monographies. Si l'on choisit de les regrouper, il conviendrait d'arrêter une liste des

1.2. Résultat des interrogations

1.2.1 le tableau d'équivalences

Bibliothèques des Antiquités nationales	Indices LCC
Supplément de <i>Gallia</i> / CNRS cote Ca	ND2746 : Peintures murales P à la MOM
Documents d'Archéologie française / Ministère de la Culture cote Cb	BR133.F8 : Antiquités chrétiennes. Archéologie. Musées
Italie, Malte F	DG807.4 : Rome. Antiquités. Catacombes DG223.2 : Etrusques. Ouvr. généraux ou [ACL] archéo. romaine à la MOM
<u>Carte géologique de la Gaule : pré-inventaire archéologique C</u>	DC611.G : France. Départ. Gers
Protohistoire (généralités) Ka	GN776.22.F7 Archéologie préhistorique ou [PHG] GN790.M3 à la MOM GN813.K77 id. Europe
Haut Moyen-Age Kb	GT3242.M44 : Coutumes de la vie privée BT825 : Eschatologie D137 : Migrations. Goths en [HCL] à la MOM Histoire civilisation classique
Anthropologie et histoire des civilisations Kc	GN33 : Anthropologie. Méthodologie
Germanie. Civilisation Kd	DD61 : Histoire Allemagne. Généralités
Civilisation celtique Ke	D70 : Celtes. Antiquités celtiques
Philologie, toponymie Kf	DC611.B7723 France. Régions. Bourgogne PC2884 : Langues romanes. Ancien français

Histoire des religions Kg	PA2002.L3 Langue latine. Coll. Latomus AS162.S85t2 : Sociétés savantes
Histoire ancienne (romaine) Kh Ouvrages classés en [HCL] à la MOM	DG311 : Italie antique. Ouvr. généraux DG307.5 : Empire. Gallien 260-268 DG311 : Déclin et chute 284-476 Ouvr. gén.
Armée Ki	GN776.22 : Archéologie préhistorique. Chronologie. Culture DG59.A2 : Italie antique. Autres régions. Ouvrages généraux
Culture et technique Kk	NK8907 : Arts décoratifs. Textiles CC1.P45a : Archéologie. Périodiques
Numismatique Km	CJ969 : Numismatique antique ou [ACL] NG ro 25p/2 à la MOM CJ989 id. ou [ACL] Ngro2p à la MOM
Climat, zoologie, botanique Kn	GN794.E4 : Préhistoire. Technologie GN803 : Collections, expositions
Archéologie. Méthodologie La	CC75 : Archéologie. Méthodologie CC76 : id. classé en [PHG] à la MOM
Architecture Lb	DG70.A1 : Italie antique. Villes. Ouvr. génér. DC801.N24 : France. Narbonne P (MOM)
Sculpture Lc	DC63 : France. Antiquités
Peinture et mosaïque Ld	NA3770 : Architecture. Décoration ou [ACL] GUI F/ V (guide) à la MOM
Connaissance des métaux Le	GN778.2 : Archéologie préhistorique TN780 : Métallurgie TS570 : Travail des métaux [ACL] AG gé 139 m Archéologie. Généralités MOM
Céramique Lf	DP285 : Histoire par régions. Nord Espagne en [ACL] AR oc237m/ 2 à la MOM DG66.5 : Italie antique. <i>Forum</i> <i>Romanum</i> *Périodique à la MOM [EFA]
Verrerie et autres arts mineurs Lg	GN780.2A1 Archéologie préhistorique DC801.E63 : France. par villes. Epiais-Rhus
Paléolithique M	GN799.T6 : Archéologie préhistorique. Technologie. Classé [PHG] GN722.22.G4 : id.
Catalogues de musée P	NB118.L9 : Sculpture. Musée. Luxembourg. [TXT] CN515.L88. A55 1893 Inscriptions
Catalogues d'exposition Pex	CJ1115.T76 : Numismatique antique
Prähistorische Bronzefunde PBF	
Auteurs anciens S	BX4700.M39 : Dénominations chrétiennes. Noms de personne. Martin (Saint) B243 : Philosophes particuliers
Mélanges et rapports de congrès T	
Divers W	DC30.A66 : France. Annuaire DG427.J68 : Italie. Descriptions et voyages, 1861-1900. Jullian

1.2.2 Préconisations

Reconstituer les séries

Les publications suivies assimilées à des séries portent des cotes particulières. On citera par exemple : la Carte archéologique de la Gaule : pré-inventaire archéologique ; les Documents d'archéologie française qui est une publication du Ministère de la Culture et de la sous-direction de l'archéologie ; le *Supplément de Gallia*. Or, toutes les collections ne sont pas systématiquement regroupées ; certains volumes figurent de façon isolée parmi les monographies. Si l'on choisit de les regrouper, il conviendrait d'arrêter une liste des collections que l'on estime nécessaire de suivre et de singulariser. L'interrogation du catalogue de la MOM permet de conclure que la plupart de ces ouvrages sont classés parmi les périodiques [P].

Donner une priorité au classement géographique

La triple classification, qui est en usage dans la plupart des bibliothèques spécialisées en Antiquités (*Römisch-Germanische Kommission* de Francfort), occasionne ici certaines incohérences ou redondances. Les colloques peuvent aussi bien se retrouver sous un indice thématique que dans une collection ; une étude thématique appliquée à un site donné pose des difficultés pour le classement : par exemple, les études relatives à un site français rejoignent de préférence les classes thématiques, dans la mesure où la classe C, relative aux sites français, est saturée. Les cotes de Aa à Ib sont consacrées aux différentes régions et regroupent les rapports de fouilles, bilans d'activité et autres études. C'est ce classement géographique qui pourrait prévaloir lors de la réorganisation avec une mise en valeur particulière des régions de spécialité (Europe moyenne).

Transférer les ouvrages d'archéologie classique et d'histoire romaine

Si l'on considère que les Antiquités nationales se définissent comme l'archéologie et la topographie des régions d'Europe moyenne, il convient de redistribuer les collections relatives à l'Italie et aux provinces romaines méditerranéennes soit en archéologie classique, soit en histoire romaine. L'interrogation du catalogue de la MOM peut aider à cette ventilation en mettant un indicatif devant les cotes ambivalentes. On peut s'inspirer de cette répartition après vérification : [ACL] AR pour les ouvrages relevant de l'archéologie romaine et [HCL] pour l'histoire classique. Les provinces relevant de l'archéologie romaine seraient l'Italie, Malte, l'Espagne. A cela s'ajoutent la numismatique et des études sur des objets (verre, céramique romaine). Le Proche Orient a déjà été transféré.

Dans la partie consacrée à l'Etrurie et à l'Italie pré-romaine ; on trouve des outils de travail communs aux historiens de l'Antiquité romaine, par exemple les cinq volumes du Lexikon topographikon Urbis Romae également possédés par l'histoire romaine. Les cotes **Kh** Histoire ancienne et **S** Auteurs anciens, relative aux sources classiques, devraient également faire l'objet d'une vérification systématique et d'une éventuelle redistribution.

1.3. Les Antiquités nationales dans la LCC

Appliquée telle quelle, la LCC tend à éparpiller les ouvrages sur les thématiques et sur les divisions géographiques, en renvoyant chaque étude de site à la classe du pays, comme on peut l'observer sur le tableau, d'où la nécessité de regrouper les indices.

Afin d'éviter cet éparpillement et d'affiner les indices pour rendre compte de la complexité de la discipline, la bibliothèque du musée de l'homme de Paris a apporté quelques modifications

à la LCC. Les principales cotes de la sous-classe **GN** sont les suivantes² (on retrouve ici ce qui relève de la préhistoire, hors sites archéologiques) :

GN2 : Anthropologie physique et culturelle. Généralités

GN35 : Muséologie. Enseignement

GN50-GN302.5 : Anthropologie physique.

GN304-GN306.9 : Linguistique

GN307 : Ethnologie

GN407 : Ethnologie. Culture matérielle

GN451 : Ethnologie. Culture non matérielle

GN537 : Ethologie peuples non limités à un pays (Peuples en général)

GN700 : Préhistoire généralités : Méthodologie, géologie, paléontologie

GN752 : Chronologie. Culture

GN790 : Technologie. Culture. (Thèmes)

GN800 : Collections. Expositions. Conservation. Législation.

GN804 : Préhistoire- Divisions géographiques- Europe

GN900 : Préhistoire- Divisions géographiques- Autres continents

Le regroupement des différents sites de fouilles sous une même cote géographique en GN804, afin d'éviter la dispersion sur les sous-classes par pays (DE, DF, DG etc...) n'est cependant pas à même de refléter la réalité strasbourgeoise.

Il convient de vérifier que cette organisation des collections de Préhistoire pourra s'adapter à l'existant strasbourgeois qui compte un nombre important d'ouvrages relevant des sciences de l'archéologie **CC** (c'est-à-dire étude des objets et des matériaux). A la bibliothèque du musée de l'Homme, une classe **N** regroupe tout ce qui relève des généralités en Arts- Esthétique et Archéologie.: **CC : Sciences auxiliaires de l'histoire- Archéologie.**

CC73-81 : Méthodologie

CC83-97 : Etude et enseignement. Recherche

CC135-137 : Préservation, restauration et conservation des antiques

CC140 : Faux, falsifications

CC200-260 : Cloches. « Campanologie »

CC300-350 : Croix

CC600-605 : Amoncellement de pierres

CC700-705 : Tumuli

CC710 : collines

CC960 : fanal de mort

Il faut cependant observer que les collections de la bibliothèque du musée de l'Homme, ne sont pas spécialisées en archéologie provinciale et donc vaudrait-il mieux restituer le classement géographique, tel qu'il apparaît dans la LCC. C'est en effet la représentation de certaines régions, comme les régions rhénanes et d'Europe moyenne qui font la spécificité des collections des Antiquités nationales. **Un classement géographique semblerait mieux adapté, tout en maintenant l'existence de sous cotes plus spécialisées en Art et archéologie et méthodologie (CC et GN).**

Les sous-classes géographiques sont les suivantes :

DA : Grande-Bretagne

DAW : Europe centrale

² D'après le tableau des cotes LCC paru dans l'article de Jacqueline Dubois et Svetlana Jacquesson. « Développement des collections de la bibliothèque du musée de l'Homme ». *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*. n° 189.

DB : Autriche Hongrie Tchécoslovaquie
DC : France
DD : Allemagne
DJK : Europe de l'Est
DK : Russie et anciennes républiques soviétiques. Pologne
DL : Europe du Nord. Pays scandinaves
DR : Péninsule balkanique

1.4. Les Antiquités nationales à Bordeaux 2- Ausonius

L'équivalent des Antiquités nationales pour l'archéologie de terrain est représenté à la bibliothèque Ausonius dans l'alvéole **P** comme Provinces, sous forme de classement géographique. La classification systématique numérique est simple à utiliser et susceptible d'adaptations à de nouvelles entrées.

Les généralités sur le monde occidental pré romain figurent en début de classement : 100 : Pré romain avec des subdivisions chronologiques pour les grandes phases de la préhistoire.

Les subdivisions géographiques commencent à partir de 200 avec la Gaule romaine et les provinces gauloises ; Belgique, Suisse et Germanie sont respectivement en 270, 280 et 290 ; l'Europe centrale en 300 et la Bretagne 400. Les collections d'Ausonius traitent uniquement de la période romaine.

2. La bibliothèque d'histoire romaine

2.1. Historique et classification d'origine

Les activités d'enseignement et de recherche couvrent une ère allant du V^{ème} siècle avant J.-C. au VI^{ème} siècle après J.-C. et englobent l'ensemble de l'Empire romain. Les activités de recherche traitent de thématiques plus particulières : histoire des représentations, histoire et historiographie de la République et Antiquité tardive, ainsi que le christianisme des six premiers siècles dans ses relations avec la société.

La bibliothèque rassemble 5500 ouvrages avec le dépôt du GRHR (Groupe de recherche en histoire romaine).

Le classement des monographies correspond à un système numérique décimal, simple d'utilisation, divisé en trois classes : histoire générale avec subdivisions thématiques (40), périodes historiques avec subdivisions chronologiques (41) et régions avec subdivisions géographiques (42). Le nombre d'indices est limité et la longueur de l'indice lui-même ne dépasse pas trois chiffres. A cet indice de classe s'ajoutent les trois premières lettres de l'auteur ou du titre (si l'auteur est anonyme) pour former la cote. En revanche, les manuels, rangés à part dans le bureau attenant à la bibliothèque et marqué de l'indice LA, obéissent à un classement particulier. Il s'agit jusqu'au 600^{ème} volume d'anciennes cotes d'anciennes cotes alphabétiques dont on a perdu la signification. A partir de 600, les acquisitions courantes sont rentrées de manière continue. Ces ouvrages généraux sont le plus souvent des manuels de grands éditeurs universitaires destinés aux premiers cycles. Malgré le principe de la numérotation continue, les grandes collections telles que Der Neue Pauly, Oxford Dictionary, des atlas grands formats sont maintenues en cohésion. Le reste de la bibliothèque est constitué de collections de corpus qui font la particularité du fonds. Le système de classification des monographies hérité des époques antérieures présente l'avantage, avec son nombre limité d'indices d'être clair et lisible. Les subdivisions thématiques en histoire générale correspondent aux centres d'intérêt des utilisateurs ; ce découpage permet de

visualiser ce que la bibliothèque possède sur le sujet. Une collection telle que celle de l'Ecole française de Rome a été éclatée par sujet. D'autre part, affiner les périodes chronologiques serait un raffinement inutile pour une collection de cette taille, à moins d'intégrer des volumes en provenance d'archéologie ou d'histoire grecque.

La recherche des documents pour ce qui concerne l'histoire générale se fait par entrée au titre ou à l'auteur ; la notion de collection a ici peu d'intérêt.

2.2. Les particularités des collections

2.2.1 Les corpus épigraphiques

Les corpus d'épigraphie ont été recotés à la demande du précédent directeur de l'institut. La bibliothécaire a élaboré un classement adapté aux usages et à la nature des volumes de corpus qui inventorient les inscriptions latines par région géographique et par ville, en distinguant les corpus épigraphiques (EPC) des monographies relatives aux inscriptions (EPM). Le classement par régions des EPC comme des EPM est recommandé et détaillé par le Manuel de l'épigraphiste. Parmi les corpus figure la collection de référence (Corpus Inscriptionum Latinarum) à laquelle a été attribuée la cote EPC 1. Il y a ainsi neuf grandes collections de EPC 1 à EPC 9 auxquelles viennent s'ajouter des corpus relatifs à des régions ou villes particulières que l'on a classés par subdivisions géographiques. Les grandes collections sont classées par numéro d'EPC (qui correspond à leur titre) suivi du ou des numéros dans la collection (partie, fascicule, voire supplément ou *addenda*). Quant aux monographies relatives aux inscriptions (EPM), elles sont également classées par subdivisions chronologiques, ces subdivisions reprenant le classement des monographies de la classe 42 (régions), par exemple les EPM sur l'Italie prennent l'indice 100 d'après l'indice 421 pour l'Italie, les EPM sur la Grèce l'indice 200 d'après l'indice 422 pour la Grèce. L'indice géographique est suivi d'une numérotation continue, ce qui a abouti à une rapide saturation de la classe 100 pour les monographies sur les inscriptions latines en Italie et à la nécessité de la prolonger sur une classe 1000.

2.2.2 Les collections de sources

La collection Aufstieg und Niedergang der römischen Welt fait l'objet d'une cote particulière AUF. Il s'agit d'une importante série, composée à l'origine de Mélanges, devenus avec le temps une sorte d'encyclopédie savante à partir de contributions de spécialistes dont beaucoup, notamment celles faites par les spécialistes des époques tardives n'ont même pas encore été publiées. Les corpus d'auteurs latins sont classés de 3001 à 3004 selon un critère linguistique : sources traduites / langue de traduction / sources non traduites.

Parmi les périodiques, quatre titres sont encore vivants : *l'Année épigraphique* qui est une bibliographie annuelle sur l'actualité épigraphique, *Antiquités africaines*, *Bulletin analytique d'histoire romaine* publié par Le Groupe de recherche d'histoire romaine (GRHR) et *Ortus Artium Medievalium*. Les périodiques sont classés par ordre alphabétique de titre et cotés selon une numérotation dont on a perdu la signification, mais qui semble correspondre au titre.

2.2.3 Le dépôt du Groupe de recherche en histoire romaine (GRHR)

GRHR est l'ancienne dénomination d'une équipe de recherche aujourd'hui intégrée à l'UMR Etude des civilisations de l'Antiquité. Cette équipe constituée de quatre ingénieurs de recherche et ingénieurs d'étude CNRS-UMB procède au dépouillement des périodiques d'histoire romaine et à la publication du BAHR (Bulletin analytique d'histoire romaine).

L'équipe, installée au troisième étage du Patio à l'Esplanade, a entreposé à l'Institut du Palais universitaire une partie de ses collections : les corpus d'auteurs latins et un fonds de monographies, pour la plupart relatives à l'épigraphie.

2.2.4 La politique documentaire de la bibliothèque d'histoire romaine

L'actuel responsable de l'Institut, souligne qu'une concertation entre différents centres de ressources permet de tenir une ligne documentaire claire et rationnelle. Le groupe de recherche de l'Esplanade « Etude des civilisations de l'Antiquité », anciennement GRHR, n'alimente plus les collections de monographies de sa bibliothèque à l'Esplanade, mais verse toutes ses acquisitions à la bibliothèque de l'Institut, essentiellement des ouvrages sur l'époque tardive. L'Institut soutient les programmes de recherche, mais assure surtout la maintenance à bon niveau de l'histoire romaine pour les enseignements et poursuit les acquisitions pour la République et l'Empire. Les Antiquités nationales et l'archéologie classique assurent le maintien des collections et les acquisitions pour ce qui concerne l'archéologie de l'Italie et des provinces romaines. L'archéologie romaine souffre cependant d'une certaine négligence au profit de l'archéologie grecque. La politique documentaire de l'Institut et de l'UFR des sciences historiques en général souhaite le maintien à bon niveau des collections du CIL grâce à l'engagement des crédits d'équipe, et ce, en dépit de la possession par la BNUS de la collection complète des corpus. Il s'agit là d'un outil de référence indispensable, dont la plupart des instituts possèdent quelques volumes chacun. Le département des Lettres latines à l'Esplanade a également commencé la collection. Or le coût d'un tel investissement (il faut compter entre 2000 et 3000 F le volume) pour l'UFR pose la question de la légitimité de ce qui serait un doublon volontaire. Le même dilemme se pose pour la série des Aufstieg und Niedergang, dont la BNUS possède la collection exhaustive. Au Palais universitaire, des volumes de cette collection sont éparpillés entre l'histoire romaine, l'archéologie et la théologie. La question est de savoir si l'UFR a les moyens de suivre la collection, et dans de cas-là ce qu'il adviendrait de la collection de la BNUS.

2.3. Résultats des interrogations

2.3.1 Tableau d'équivalences

Classement de la bibliothèque	Indices OCLC ou MOM
Classes thématiques à regrouper dans un ensemble Monde gréco-romain	
400 Généralités	DE4 : Monde gréco-romain. Etude DG205 : Historiographie DG214.5 : Italie antique. Ouvrages généraux PA2 (= Périodique MOM <i>Pallas</i>)
401 Institutions	DG274.5 : Les Gracques 133-121 av. J.-C. KJA3025 : Droit romain JC51 : Théorie politique. Etats antiques (= Périodique à la MOM : EPHE <i>Hautes études du monde gréco-romain</i>)
402 Droit	PA6768 : Térence (le droit privé dans la comédie de Térence) LAW ROMAN : Mommsen, <u>Codex Theodosianus</u>
403 Société	AS161 : Académies et sociétés savantes (Colloque.- <i>Annales littéraires de l'Université</i>)

	<i>de Besançon</i> BD171 Epistémologie ou MOM HV8508 : <i>Pénal. Prisons. Corrections</i> P [MOM] Coll. de l'Ecole Fr. de Rome
404 Economie	HF375 : Commerce HC37 : Histoire et conditions économiques antiques. Généralités
405 Armée	DG83.5.D23 : <i>Decemviri</i> (ou KJA) DG225.S2 : Sabins (Histoire pré romaine)
406 Religion	BL805 : Histoire et principes des religions européennes BL815 ; BL820 BR1604 : Martyrs chrétiens
407 Civilisation, vie privée, loisirs	N7565 : Arts plastiques. Sujets particuliers R138 : Médecine générale (ou Périodique à la MOM, publication de l'Université de Saint- Etienne)
408 Littérature <i>à classer en Sources</i>	PA6825 : œuvre sur Virgile ROMAN LAW PA3016.N3 : paysages et milieux naturels
409 Langue latine <i>à classer en Sources</i>	PA2459 Philologie et langue latine
Eres chronologiques	
410 Italie primitive	DG233.2 : Fondation et royauté (753- 510 av. J.-C.). Sujet particulier DG221 : Italie pré-romaine. Généralités
411 Origine et époque royale	BL805 : Histoire et principes des religions européennes (Remus, A Roman myth)
412 République	DG83.3 : Classes particulières DG55.C3 : Régions. Campanie DG70.T79 : Autres villes. Tuscania
4132 Haut-Empire :II et IIIèmes s. ap. J.-C.	DG295 : Hadrien 117-138
4133 Bas-Empire	DG315 : Constantin 306-337 JX2021 : Droit international (IV et Ve s. n.è.)
42 Régions	
422 Grèce, Asie	DS156.18 Asie Mineure. Lycia JQ1805 : Institutions politiques. Turquie (Anatolie) ou MOM [Archéologie classique]
424 Europe danubienne	DD52 : Allemagne pré-romaine
425 Gaules, Germanie, Bretagne	NK6202 : Glyptique DC607.3 : France du Sud. Golfe du lion
426 Afrique	DG59.A4 : Autres régions. Afrique U35 : Histoire de la science militaire
427 Espagne	DP402.M45 Régions ou villes. Mérida
428 Monde non romain	D137 : Migrations DD121 : Allemagne antique. Généralités

LA Usuels	CN590 : Inscriptions antiques Périodiques (publication de l'Université de Saragosse)
LA cote 20 <u>Papiri documentari greci</u>	PA3344.C3
Cote 20 Rudiae	PA6382.C66 1994 Ennius
Cote 20 Tibull <u>Gedichte</u> (latin/ allemand)	PA6113 Tibulle
Cote20 Varron, Satires ménippées (trad.)	PA6792.S3C4 : Varron, titre et nom du trad.
Cote330 [ACL]	CJ969 : Numismatique antique (<i>classé en archéologie classique à la MOM</i>)
Cote 837	[TXT] PA3015.C5 : Littérature classique
Cote 914.2 (Coll. Ellipses)	[REF] ADD25.R4 Ouvrages généraux
Cote 921	DG77.R667 : Culture antique
3001 <i>Budé</i> latin/ français	PA6296.C2 Cicéron
3012 <i>Loeb</i> grec/ anglais	PA3612 : Strabon
3002 <i>Budé</i> grec/ français	PA4391 : Polybe
3003 <i>Teubneriana</i>	PA6104.F9 : Fabius Fulgentius
3004 <i>La roue à livres</i>	PA3996 : Galien
Périodiques	DE1 : Monde gréco-romain. Périodiques DG803 : Rome (période contemporaine). Périodique (<i>Bullettino...</i> Cote P65) DT191 : Barbary states. Antiquities (<i>Antiquités africaines</i> cote P69) CB311 : Histoire des civilisations. Antiquité. (<i>Ktéma</i> , cote P105)
Corpus épigraphique	
Corpus Inscriptionum Latinarum EPC1	CN520.CIL [MOM]
Inscriptiones Italiae EPC2	CN1010.I6+ année
Inscriptiones Latinae Selectae EPC3	CN521.D4 : [Dessau]
Inscriptiones Latinae Veteres EPC4	CN750.I59+ année
Exempla Inscriptionum Latinarum EPC5	<i>Non signalé</i>
Corpus Inscriptionum Italicarum EPC6	<i>Non signalé</i>
EPC111 Inscriptiones Christianae Italiae	CN753.I76 ICI 1985
Inscriptions latines narbonnaises EPC508	CN573.F74G37 1985 et Périodique [MOM]
Inscriptions latines d'Aquitaine EPC519	CN573.A66.I59+ année de parution
Prosopographia Imperii Romani EPM107.4.2	CS2351.P7 : Généalogie
Epigrafia e territorio EPM196	<i>Non signalé</i>
EPM205	CN415.C5.T6
Lyon dans les textes grecs et latins EPM514	PA3016.L89D41993
GRHR Iscrizioni greche d'Italia cote : 21	CN397.N34.M351990 : Napoli
<i>Supplementa Italica</i>	CN530.S9

2.4. L'Histoire romaine dans la LCC

Pour traiter l'histoire romaine, la classification de la bibliothèque du Congrès (LCC) propose quatre approches successives qui reprennent de façon plus systématique et exhaustive les distinctions qui avaient été faites dans le plan de classement de la bibliothèque de l'institut.

On trouvera donc successivement un classement par type de documents, un classement géographique, un classement thématique et un classement chronologique.

DG : Italie et Rome antiques jusqu'à 476³

DG 11-16 : ouvrages généraux et sources

Les documents autres que les monographies figurent en début de classe: périodiques, publications de sociétés, les sources et documents primaires tels que les collections, œuvres collectives, les dictionnaires d'histoire. On pourrait envisager d'extraire ces ouvrages particuliers de la classe Histoire romaine pour les faire rejoindre un ensemble de **Références** commun à la totalité des collections de sciences de l'Antiquité, sur le modèle de ce qui se fait à la MOM ou à Ausonius.

Les auteurs classiques se trouvent en littérature classique **PA** dans les indices prévus pour chaque auteur, voire pour une œuvre particulière quand il s'agit d'un auteur dont l'œuvre est conséquente.

DG27-41 Géographie, descriptions et voyages

Sont classés dans cette rangée d'indices, les ouvrages traitant de la géographie italienne (par exemple les voies et routes romaines) et de la ville de Rome, en fonction du type d'ouvrage et de l'auteur (classique ou contemporain).

DG51-59 Histoire locale et description

Cette rangée d'indices correspond à la rubrique Régions (42) du plan de classement de la bibliothèque. Elle est composée des subdivisions géographiques suivantes :

DG55 : Régions d'Italie A-Z (par ordre alphabétique de nom de région)

DG59 : Régions extérieures à l'Italie A-Z

On classera ici les ouvrages relatifs aux provinces de la conquête romaine par ordre alphabétique de province, de l'Afrique du nord à la Syrie, en passant par l'Illyrie, la Pannonie, la Rhétie etc... Attention : dans le tableau les indices LCC mis pour les différentes régions sont faux et ne prennent pas en compte l'existence d'un indice propre aux provinces en DG59

DG61 : Rome

DG70 : Villes autres que Rome **A-Z** (par ordre alphabétique de nom de ville)

DG75-190 : Civilisation et culture antique

Cette sous-classe correspond à la rubrique Histoire générale (40) du plan de classement, organisée par grands thèmes. Les subdivisions thématiques de la LCC sont les suivantes :

DG75-79 : résumés, ouvrages généraux et œuvres mineures (pamphlets)

DG81-89 : Administration publique

On retrouve ici une classification interne très précise et exhaustive des institutions romaines (magistratures), ainsi que les thèmes des finances publiques, des colonies (politique territoriale), des lois et de l'armée.

On renvoie toutefois à la classe K pour classer tout ce qui concerne le droit romain.

DG90-103 : Vie privée

La LCC reprend ici en détail ce qui figure sous l'indice 407 du plan de classement (« civilisation, vie privée, loisirs) avec les subdivisions thématiques suivantes : famille et femme, éducation, jeux et gladiateurs, bains, habillement, nourriture et rites funéraires.

DG105 : Agriculture

DG107 : Commerce

³ « Ancient Italy. Rome to 476 ». **Library of Congress. Subject Cataloging Division. Classification.** History : class D : General and old world, 2nd ed. Washington : GPO, 1959. p. 281-297

On recommande de classer l'histoire économique en HC39 et l'histoire du commerce de la Rome antique en HF377-378.

DG109 : Institutions sociales diverses (autres que les magistratures)

On renvoie à HN9-10 pour l'histoire et les conditions sociales.

DG121-135 : Religions antiques

DG201-205 : histoire : instruments

Sont classées ici les chronologies, les biographies collectives (familles nobles), la prosopographie et l'historiographie. Ces ouvrages figurent au début de l'indice Histoire générale qui commence ici.

DG201-213 : Histoire générale jusqu'à 476

Il s'agit de la succession des périodes chronologiques avec leurs subdivisions thématiques particulières. Les grandes phases historiques sont les suivantes :

DG221-225 : Italie pré-romaine, Etrusques

DG231-269 : Royauté et République de 753 à 27 av. J.-C. (d'autres subdivisions chronologiques internes affinent cette ère)

DG270-365 : Empire de 27 av. J.-C. à 476 apr. J.-C. avec les subdivisions suivantes : de 27 av. J.-C. à 284 apr. J.-C. et de 284 à 476 Déclin et chute.

CN

On classera sous cette tranche d'indices, les corpus épigraphiques et tout ce qui se rapporte à l'épigraphie.

A la MOM, les corpus épigraphiques sont regroupés dans l'ensemble des sources [TXT].

Remarque :

- Les incohérences que l'on peut relever ça et là sont dues au choix arbitraire des ouvrages sur le rayon. Ils ne décident pas à eux seuls de la pertinence de la rubrique qu'ils représentent, mais nécessitent peut-être d'être classée ailleurs.
- Il existe une tranche d'indices pour la subdivision thématique Religions antiques dont les indices trouvés après interrogation de la base OCLC ne rendent pas compte dans le tableau. Les indices attribués en BL risquent d'être trop imprécis.
- Les corpus d'auteurs classiques, latins et grecs, trouvent leur place dans la table PA Philologie et littérature classiques, ce qui permet de les extraire des collections d'histoire. La sous-classe PA prévoit des indices précis pour les auteurs particuliers et des rangées de chiffre pour les corpus épigraphiques qu'il est par ailleurs possible de singulariser à l'aide d'un chiffre Cutter élaboré à partir de l'initiale du titre. Les ouvrages classés dans les cotes **408** et **409**, langue et littérature, trouvent aussi leur place en PA. A la MOM, ces disciplines figurent sous le préfixe TXT qui rassemble les sources littéraires. ***Ce regroupement permettra de visualiser l'ensemble des sources textuelles et épigraphiques des sciences de l'Antiquité, une fois que les principaux instituts (la quasi-totalité en fait) les auront mises en commun..***

2.5. L'histoire romaine à Bordeaux 2- Ausonius

Le plan de classement suit cette même tripartition : régions, thématiques générales et phases chronologiques, avec cette différence que les thèmes généraux forment un ensemble commun avec ceux de l'histoire grecque dans une alvéole à part : **E études comparatives** Culture et civilisation gréco-latines.

- L'alvéole I comprend un classement systématique par régions et l'histoire générale. Le classement géographique ne prend en compte que les régions de la Péninsule

italienne ; les provinces romaines font l'objet d'une alvéole à part (**P : Provinces**). *La répartition des collections à Ausonius fait donc la distinction entre l'archéologie (topographie) classique romaine et l'archéologie provinciale romaine*. La distinction existe aussi dans la LCC

- L'art et l'archéologie classique romaine (architecture, décor, sculpture, verre, céramique ... épigraphie et numismatique) constituent une alvéole à eux seuls. (**A : art et archéologie**). *La question qui se pose est de savoir si les collections d'art et d'archéologie uniquement romaine sont assez conséquentes pour former un ensemble cohérent*. A défaut, il est toujours possible d'intégrer des indices N (Beaux-arts) et suivants au début de l'ensemble réservé à l'histoire romaine, avant ou après la topographie romaine.
- Enfin, la bibliothèque Ausonius a procédé au regroupement de l'histoire de la civilisation gréco-romaine dans une alvéole appelée **E : études comparatives** (p.24 à 26). La LCC réserve également une classe spéciale aux thèmes généraux de culture et de civilisation communs à la Grèce et à l'Italie. Il s'agit de la classe **DE**, appelée **Région méditerranéenne. Monde gréco-romain**⁴. Ces thèmes trouvent leur place dans des indices assez larges et sommaires. Les subdivisions d'Ausonius sont beaucoup plus détaillées et affinées, notamment la cote 300 consacrée à la religion. Il faudrait décider laquelle des deux classifications est la plus adaptée non seulement aux collections, mais aux besoins des utilisateurs.

3. La bibliothèque d'histoire grecque

3.1. Historique des collections

Contrairement au découpage disciplinaire pratiqué dans certaines universités, les études classiques sont séparées des études d'histoire ancienne à Strasbourg, ce qui entraîne un dédoublement des collections d'auteurs classiques. Ce dédoublement se trouve encore renforcé par la partition en 1964 de l'ancien Institut für Altertumswissenschaft en institut d'histoire grecque et institut d'histoire romaine. Les fonds anciens ont été répartis entre les deux instituts après leur séparation. La bibliothèque d'histoire grecque possède un fonds de sources littéraires conséquent avec des éditions anciennes de textes grecs, des ouvrages d'épigraphie grecque, une collection de corpus d'inscriptions du XIX^{ème} siècle, des séries de commentaires d'auteurs, les trois collections *Teubner* (textes grecs traduits en allemand), *Budé* (textes grecs traduits en français) et *Loeb* (textes grecs traduits en anglais). Ces sources sont toutes regroupées en un même lieu qui est le bureau attenant à la bibliothèque. Parmi la collection de textes traduits Budé, figurent des textes latins qui ne sont plus alimentés, à l'exception de l'histoire grecque écrite par Quinte-Curce. Il existe un « dépôt d'archéologie classique » en réalité constitué de strates de dépôts successifs dont on n'a plus retrouvé les propriétaires. Ces dépôts, qui occupent deux travées à l'étage, possèdent un classement distinct de celui de la bibliothèque, mais également fondé sur une notation alphabétique qui fait que certaines notations se recoupent. Ainsi, la sous cote Sb regroupe les corpus épigraphiques de la collection d'histoire grecque, alors que, dans le dépôt, elle correspond à la papyrologie grecque laquelle a déjà été, mais en partie seulement, transférée à l'institut de papyrologie. Il y a également une sous cote pour l'épigraphie dans ce dépôt, mais il s'agit de vieux ouvrages qui n'ont pas rejoint les corpus épigraphiques dans la salle des sources. Ces

⁴ p.257- 259, ouvrage cité. Les subdivisions de cette classe sont présentées de manière plus détaillée dans le chapitre consacré à l'histoire grecque.

travées laissées pour mortes recèlent cependant des ouvrages qui peuvent encore s'avérer utiles pour certaines spécialités et méritent d'être sinon ventilées et redistribuées, du moins communiquées. On y trouve par exemple un Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie en plusieurs volumes dont on ne possède que les tomes I, II, III et XIV. Des recherches effectuées pour retrouver la trace des volumes manquant auprès des théologiens n'ont rien donné. D'autres ouvrages sont encore l'héritage de l'ancienne bibliothèque d'histoire ancienne : ce sont des doublons d'ouvrages d'histoire romaine (Piganiol, Curtius). Une cote Ua qui regroupe des recueils d'articles (Opera minora de savants) a été alimentée jusque dans les années 1960 avec les Etudes de Badia, achetées peu avant la scission. Les résultats de la conversion rétrospective qui est en cours et la signalisation prochaine des collections de sciences de l'antiquité permettront de procéder à un tri.

3.2. Le plan de classement

Le plan hérité des années 1960 est triple : thématique, chronologique et géographique, avec une section réservée aux types de documents. Le classement thématique distingue les thèmes généraux et des thèmes divers ce qui crée des redondances, notamment pour la religion, l'histoire économique et sociale. Le classement géographique s'applique à la cote (D) pour les pays autres que la Grèce (Orient, Egypte, Proche-Orient) ; seul l'Empire perse (Dh Perse, guerres médiques) est encore alimenté. La sous-cote Dc (Asie Mineur) a rejoint l'institut d'Orient ancien. Les autres subdivisions géographiques se répartissent dans les cotes (G) et (I) avec la colonisation et ses subdivisions régionales (Gb) et Athènes et Sparte (Ha et Hh). Des subdivisions chronologiques apparaissent en Ga : Préhistoire et archaïsme grecs et I : Période hellénistique. Parmi les différents types de documents, sont rangés à part sous une cote LA (qui existe aussi en histoire romaine) les usuels et les ouvrages de référence exclus du prêt (grammaire, littérature, histoire générale et la collection de *l'Année philologique*). Les Mélanges et les actes de colloque sont ventilés sur les collections selon leur sujet. La bibliothèque ne possède que quatre périodiques vivants (*Ktéma* ; *Quaderni di Storia*, *Chiron*, *Historia* et les Suppléments d'*Historia*), les autres ont été arrêtés à des périodes diverses, mais se poursuivent dans d'autres lieux : au GRHR pour *Klio*, à la BNUS pour *Hermès* et d'autres encore en archéologie classique.

Une concertation avec les acquéreurs en Histoire ancienne à la BNUS permet de procéder à la définition d'une ligne d'achat pour chacune des parties. La bibliothèque d'histoire grecque tient à bon niveau et complète les sources littéraires et épigraphiques par l'achat de textes et de commentaires. La BNUS poursuit les acquisitions en numismatique et prend en charge l'acquisition des congrès et Mélanges ainsi que des collections sur les sites de fouilles en archéologie classique grecque. Les enseignants d'histoire grecque continuent naturellement d'acheter des manuels pour les étudiants, ainsi que des ouvrages en rapport avec les questions de cours.

3.3. Résultats des interrogations

3.3.1 Tableau d'équivalences

Bibliothèque d'histoire grecque	Indices LCC
Chronologie Cote Ca	CE42 Calendrier ancien
Sciences Cb	QB21 : Astronomie. Généralités
Culture (philosophie, livres...) Cc	DF77 : Grèce antique. Ouvr. généraux. 1801- P211 : Philologie. Grammaire comparée

Marine Cd	V29 : Histoire et antiquité science navale
Droit, institutions Ce	JA35 : Sciences politiques. Congrès DE3 : Monde gréco-romain. Œuvre Collective KL4111 : Droit grec
Religion Cf	BF789.C7 : Psychologie DF78 : Grèce antique. Sujets particuliers BF1421 : Sciences occultes [ACL]
Histoire économique et sociale Cg	HN650.5A8 : Histoire et conditions sociales par pays HJ219 : Finances publiques. Histoire
Géographie ancienne, voyages Ci	G82 : Histoire de la géographie DF41 : Grèce antique. Voyages
Asie Mineure Dc ouvrages classés en [AOR] <i>Archéologie orientale à la MOM</i>	DS156.P6 : Asie Mineure. Etats, villes. Pont DS56 : Chypre. Antiquités
Perse, guerres médiques Dh	DS281 : Empire perse, 558-330. Ouvr. génér. PA3042 : Littérature classique
Grèce : généralités Fa	CN1.M4.5 : Inscriptions. Epigraphie DF214 : Grèce antique. Histoire. Ouvrages généraux. A partir de 1801
Villes Fb	JC51 : Théorie politique. Etats antiques DF78 : Grèce antique. Ouvrages généraux
Culture (Education, théâtre ; mythes...) Fc	PA3201 : Littérature grecque. Histoire littér. PA4037 : Homère
Guerre Fd	U33 : Histoire de la science militaire HT863.3 : Esclavage
Institutions, droit, économie Fe	DE61.P42 : Monde gréco-romain. Sujets particuliers A-Z. Paix HJ217 : Finances publiques. Histoire
Religion, philosophie Ff	BL820.B2 : Histoire et principes des religions. Antiquité BL775.I5 : Id
Société Fg	JC75 : Théorie politique. Etats antiques PA3978 : Euripide B181 : Philosophie. Ouvrages généraux BF575 : Psychologie. Sentiments
Préhistoire, archaïsme grecs Ga	[REF]ADD25 : Ouvrages généraux
Colonisation, villes, régions Gb Ouvrages classés en [ACL] à la MOM	[ACL] DP302 : Espagne. Provinces. Huelva DF77 : Civilisation antique. Ouvrages génér. DF951.A718 : Argos [ACL] DF261.05 : Olympie
Athènes : généralités Ha	JC78.D43 : Théorie politique. Etats antiques. Démocratie [HCL] DF227 : Période de Périclès. Ouvrages génér.
Athènes : institutions Hb	JC78.D43 : Démocratie [HCL]
Athènes : législation, droit Hd	KL4115 : Droit grec
Sparte Hh	DF261.S8 : Etats séparés, îles. Sparte BL820.A7 : Apollon
Histoire générale du IV ^{ème} siècle Hi	DF231.2 : Domination spartiate et thébaine. 404-362. Ouvrages généraux D6 : Œuvre collective

Période hellénistique : généralités Ia	DF235 : période hellénistique, 323-146
Grèce Ib	DF261.M315 : Macédoine
Alexandre Ic	DF234.2 : Alexandre 336-323. Sujets part.
Les Ptolémées, les Lagides Id	DT73.A4 : Alexandrie
Asie Mineure Ie	DS96.1 : Histoire de la Syrie. Antiquité
Commentaires de textes grecs Z	PA3479 : Littérature grecque. Collections PA4266 : Pausanias PA3415 : Collections (Valla) PA3920.9 : Aristote

Observations :

Il conviendrait de fusionner les cotes C : Thèmes généraux et F : Thèmes divers de l'actuel plan de classement. De ces thèmes, il faudra déterminer lesquels sont susceptibles de former une cote à eux tous seul (exemple : la science militaire en U, le droit KL ou la religion BL)..

Les ouvrages isolés faisant partie d'une collection, de même que les Congrès et les Mélanges intégrés au corps des collections, pourraient être regroupés, soit globalement en début de classe, soit en fonction de leur nature (thématique, chronologique ou géographique) en début de chaque indice, comme cela est préconisé dans la LCC.

3.4. L'histoire grecque dans la LCC

Le découpage disciplinaire de l'histoire grecque antique dans la sous-classe **DF** suit les mêmes principes d'organisation que celui de l'histoire romaine dans la sous-classe **DG**. Les quatre types de classement : typologie des documents, thématiques, chronologie et géographie, se succèdent.

DF10-41 : Types de documents

On classe en début d'indice les périodiques, ouvrages généraux et collectifs, dictionnaires, voyages. Les usuels classés en LA dans la bibliothèque pourraient trouver leur place en DF27 dans les généralités.

DF75-135 : classement thématique : civilisation et culture antiques

Les périodiques, dictionnaires et ouvrages généraux sur la civilisation grecque antique sont classés en début d'indice. Les sujets particuliers sont les suivants :

DF83 : Administration et finance. Histoire et politique antiques de la ville d'Athènes vont des indices DF277 à 285. On recommande de classer les ouvrages relatifs aux finances publiques en HN215-221.

DF85 : Fédération. Colonies

DF86 : Archives et diplomatie

DF87 : Législation. On renvoie à KL : Droit grec

DF89 ou U33 : Histoire de la science militaire antique grecque

DF90 : Science navale

DF91-101 : Vie privée

Les ouvrages généraux sont classés en début d'indices, suivent la famille (la femme, l'enfant), l'éducation (DF95), les jeux (DF97), l'habillement, la nourriture et les rites funéraires.

DF105 : Agriculture

DF107 : Commerce, industries

DF121-129 : Religion

La numismatique est classée à CJ301-763, les poids et les mesures à QC84 et l'art grec de N5630 à 5720.

Malgré l'existence de subdivisions thématiques propres à l'histoire de la civilisation grecque en DF, on remarque la nette tendance de la LCC à l'éparpillement des sujets sur d'autres classes générales. Il n'existe pas d'indice « juste » ou unique, mais l'on peut déterminer l'indice en fonction du sujet que l'on veut mettre en évidence. Pour les thématiques relatives à

la Grèce, il est possible de classer les ouvrages soit dans les subdivisions thématiques prévues dans le classement interne, soit dans les classes propres au sujet ; par exemple, un ouvrage relatif à l'agriculture peut figurer soit en DF105, soit en HD133-135. Ce choix se fait en fonction de l'importance que l'on veut donner à la thématique. Voir aussi **DE**.

DF207-241 Chronologie : histoire générale

Les périodiques, collections, chronologies, biographies, historiographies, ainsi que les ouvrages généraux sur l'histoire antique grecque sont classés en début d'indices. Les principales subdivisions chronologiques sont les suivantes :

DF220-221 : Ages mythiques, minoen et mycénien

DF221 : Prospection archéologique A-Z

On trouvera ici les principaux sites archéologiques pour ce qui concerne la Grèce archaïque ; par exemple : .A8 : Argos ; .C8 : Crète ; M9 : Mycènes etc.

DF222-224 : 775-500 av. J.-C.

DF225-226 : Perse et guerres médiques, 499-479

DF227-228 : Suprématie athénienne et ère de Périclès, 479-431

DF229-230 : Guerre du Péloponnèse, 431-404

DF231-232 : Suprématies spartiate et thébaine, 404-362

DF233 : Epoque macédonienne : Philippe, Alexandre le Grand

DF235-228 : Période hellénistique, 323-146

DF239-241 : Epoque romaine, 140 av. J.-C.-323/ 476 apr. J.-C.

Les subdivisions chronologiques proposées par la LCC sont très précises et développées. Il conviendra de décider si un affinement de l'indice est pertinent pour le classement des ouvrages. Dans la mesure où un classement chronologique n'existe pas de façon systématique dans l'actuel plan de classement, il faut savoir si la chronologie a une importance dans l'approche de la discipline et des centres d'intérêt de la recherche, auquel cas l'on pourrait reprendre les principales périodes déterminées par la LCC.

DF251-289 : Régions : histoire locale et description

DF261 : Etats et territoires séparés, îles A-Z

C'est à cet endroit que l'on peut rentrer à l'initiale du nom, les sites de fouilles et les études topographiques pour ce qui concerne l'archéologie classique grecque (archéologie de terrain). Les ouvrages relatifs à l'Asie Mineure sont à classer en DS156.

DF275 : Athènes

3.5. La classe DE : Région méditerranéenne. Monde gréco-romain⁵

La classification LCC propose de regrouper tous les thèmes de civilisation transversaux d'histoire grecque et d'histoire romaine sous une même classe et à l'intérieur de mêmes subdivisions. L'organisation est la suivante :

DE1-15 : ouvrages autres que monographies (périodiques, ouvrages collectifs, sociétés savantes, dictionnaires, encyclopédies...)

Il conviendrait que ces outils de travail commun à l'ensemble des historiens et des archéologues constituent un ensemble de références exclu des collections d'histoire et d'archéologie.

DE23-31 : Ouvrages généraux sur la géographie ; relations de voyages

DE46-73 : Antiques. Civilisation. Culture

DE46 : Expositions (catalogues)

⁵ p.257-259 ouvrage cité

DE57-60 : Généralités

DE61 : Sujets particuliers A-Z : la table alphabétique indique qu'il est possible de rentrer les sujets à l'initiale du nom ; par exemple : .C4 : *Children* ; .F2 : *Family* ; .N3 : *Naval antiquities* ; .S7 : *Spectacles, circuses, etc.*

DE71 : Vie sociale. Civilisation

Voir aussi : CB311 : Histoire des civilisations anciennes et culture.

DE72 : Monde gréco-romain au temps du Christ

On préférera à cet indice, l'emploi des indices suivants : BR170 : Rapports du christianisme à l'Empire romain en Orient ; BS2375 : Critique historique du Nouveau Testament ; BS2410 : Histoire de la chrétienté au temps du Nouveau Testament.

DE73 : Ethnographies

DE80-98 : Histoire généralités. Ere gréco-romaine

DE88 : Histoire militaire et navale

DE89 : Histoire politique et diplomatique

DE92 : début de l'ère chrétienne

DE94 : du moyen âge à 1453

Les questions d'économie et de droit ne figurent pas dans cette classe ; il convient d'attribuer des indices pris dans d'autres classes pour ces thèmes (K pour le droit, et HD pour le commerce, par exemple).

On peut toute fois se reporter à la classification commune établie à la bibliothèque d'Ausonius (alvéole E : études comparatives) qui présente des subdivisions thématiques beaucoup plus détaillées et distingue la religion grecque de la religion romaine.

L'archéologie classique grecque

Un plan de classement qui tiendrait compte de la civilisation grecque aux temps archaïques et de la continuité chronologique des influences grecques et romaines du IV^{ème} siècle av. J.-C. à l'époque de Justinien implique une division chronologique entre le monde grec archaïque et le monde grec de l'époque hellénistique.

La partie « monde grec archaïque » serait constituée à partir des quelques ouvrages sur le monde archaïque égéen possédés par l'Institut d'histoire grecque et enrichie par les ouvrages d'archéologie de terrain et d'art possédés par l'Institut d'archéologie classique. Il s'agit de réunir les collections des deux bibliothèques autour de la Grèce continentale et des îles que l'on aura choisies pour ce qui concerne l'ère archaïque dans un classement géographique (avec introduction de subdivisions thématiques pour des sujets d'art). L'art grec ancien est classé dans les indices **N5320-5896**.

Voir aussi les indices LCC pour l'archéologie grecque dans la partie consacrée à l'archéologie.

4. Les collections du GRHR

4.1. Constitution et vocation de la bibliothèque

Le Groupe de recherche d'histoire romaine (GRHR) est l'ancienne dénomination d'une équipe interdisciplinaire de chercheurs en sciences de l'Antiquité, qui regroupait des chercheurs non seulement en histoire grecque ou romaine, mais également en histoire de

l'Orient ancien, Archéologie classique et Antiquités nationales. Cette équipe, qui entre temps a pris le nom de UPRESA 7044 Antiquité romaine et chrétienne (ARC), a depuis l'an 2000 intégré l'UMR Etude des civilisations de l'Antiquité. Cette équipe de recherche dont la géométrie a varié au cours des programmes de recherche est secondée d'une équipe permanente d'ingénieurs de recherche et d'ingénieurs d'étude chargés de la documentation. L'appellation GRHR continue d'être employée par commodité pour désigner l'équipe chargée de la publication du *Bulletin d'analyse d'histoire romaine* (BAHR), qui est une revue bibliographique et de dépouillement de la presse spécialisée en sciences de l'Antiquité. Située au troisième étage du bâtiment V du Patio à l'Esplanade, l'équipe conserve là la quasi-totalité des titres vivants en sciences de l'Antiquité, ainsi qu'une bibliothèque qu'elle a cessé d'alimenter. La concertation avec les différents instituts auxquels appartiennent les chercheurs permet la répartition des achats et des missions de conservation. Il reste cependant que la bibliothèque du GRHR constituée par les strates des années de recherche dans différentes thématiques très pointues met en évidence des recoupements avec les bibliothèques des sciences de l'Antiquité, mais possède également des fonds qui ne correspondent plus à aucun programme de recherche.

Cette bibliothèque n'est plus alimentée. Seuls sont suivis les quelque 200 périodiques vivants des instituts de l'ancien groupe de recherche. Seuls un ou deux périodiques vivants ont été déposés en histoire romaine, quatre en histoire grecque, un peu plus aux Antiquités nationales et en archéologie classique. Les monographies que le groupe de recherche continue d'acquérir pour les chercheurs de l'UMR vont rejoindre soit la bibliothèque d'histoire romaine, soit celle d'histoire grecque, soit les Antiquités nationales, soit l'archéologie classique. Une politique d'échange de documents avec d'autres centres de ressource liés à des équipes de recherche internationales permet d'alimenter d'autres instituts encore, notamment l'histoire et l'archéologie de Byzance, voire la bibliothèque de Langues ou les bibliothèques dites de « langues rares » à l'Esplanade.

4.1.1 Le plan de classement

Une classification élaborée sur une base numérique distingue les fonds en fonction de leurs crédits d'acquisition. Les différentes classes numériques sont réparties sur trois salles qui font également office de bureau. Le plan de classement est triple: un premier classement par types de documents distingue les instruments de travail (ouvrages de référence), les sources littéraires et archéologiques, les mélanges et les périodiques. Un second classement distingue différentes thématiques avec des subdivisions chronologiques internes : les généralités suivies de la République, du Haut-Empire et du Bas-Empire. Les thèmes sont limités à six : politique, diplomatique et armée, société, économie et droit, techniques, art, culture et religieux. Les deux premières catégories semblent cependant trop larges et pourraient à elles seules constituer six autres catégories. Les subdivisions chronologiques s'appliquent uniquement à ces deux ensembles thématiques. Les autres thèmes, de la classe 5, sont étudiés en diachronie et englobent l'archéologie. Un dernier classement, géographique, traite de l'histoire et de l'archéologie régionale. Il s'agit tant de l'Italie, de l'archéologie provinciale romaine, que du mode non romain.

La notation des monographies fait apparaître l'indice numérique de la rubrique et les trois premières lettres de l'auteur. Les ouvrages acquis sur les crédits du Centre de recherche sur le Proche Orient et la Grèce antique (CRPOGA), ainsi que ceux du Centre de recherche et d'études slaves (CRESCO), tous deux disparus, sont numérotés selon leur ordre d'acquisition.

4.1.2 Composition des collections arrêtées

Les collections reflètent les diverses orientations prises par l'équipe pluridisciplinaire au cours de ces dernières années. Le CRESCO avait pour objet d'études les régions danubiennes et

balkaniques. Il a notamment légué deux étagères d'ouvrages en caractère cyrilliques. Le CRPOGA, spécialisé en histoire et archéologie du Proche-Orient, n'a laissé ici qu'une partie de ses collections. On dénombre quelque 360 volumes, parmi lesquels quelques ouvrages du fonds Schlumberger. Ces collections concernent la période romaine des régions du Proche Orient. Fonds Schlumberger inclus, les ouvrages se répartissent entre l'histoire de l'Asie Mineure (DS), avec des documents plus spécialisés sur la Syrie dans le fonds des *ex libris* et l'égyptologie (DT). Ces collections sont en cours de catalogage hors conversion rétrospective (catalogage *ex nihilo*) ; elles pourront faire l'objet d'un tri et d'une éventuelle ventilation une fois qu'ils seront signalés sur le catalogue collectif. 1000 nouvelles notices ont été versées dans la base du SCD depuis août 2001.

On trouve en histoire romaine un certain nombre de sources littéraires (la collections des *Budé, Teubneriana*), ainsi qu'un nombre important de corpus épigraphiques, dont les fameux *CIL*, les *Inscriptions latines de Narbonnaise*, le *Bulletin épigraphique* et d'autres instruments d'exploitation des sources, ainsi que des ouvrages de numismatique.. Les collections particulières (*Beiträge zur Historia Augusta Forschung Bonn* ; *Helenische Poleis*) sont intégrées au plan, d'autres éparpillées comme les numéros du Bar International Series. Le GRHR possède en outre nombre d'ouvrages de méthodologie qui semblent davantage relever de l'archéologie préhistorique et des pays d'Europe moyenne.

4.2. Résultats des interrogations

4.2.1 Tableau d'équivalences

Classement du GRHR	Indices LCC
Répertoires, bibliographies, catalogues 12	Z2367.A67 <i>Bibliografia topografica</i> ou [HCL] JV93.B5 : Colonisation. Histoire
2 Sources à classer en [TXT] ou [REF]	
Textes (collections <i>Budé</i> , Sources chrétiennes, <i>Loeb</i> ...) cote 20	[TXT] PA3344 : <i>Papiri documentari greci</i>
Inscriptions cote 21 : <i>Griechische Epigraphik Actes du 2^{ème} congrès inter. d'épigraphie grecque et latine. CIL</i>	CN 350.K56 : Inscriptions. Antiquités. [TXT] [TXT] CN15 : Congrès
Archéologie cote 23	[REF] AEN5.L4 Vol1 <i>Lexicon of the Greek and Roman cities and place names [...]</i> GN803.M5 Archéologie préhistorique ou à la MOM : [REF] AC25.U38. M5
Prosopographie cote 24	DG203.5.P763 Prosopographie ou à la MOM [TXT] CS2351. P7 1933 Généalogie. Noms DG83.55.P8P4 Suppl. Procurator. Caesaris
Numismatique cote 25	CJ2928.R7 [Rome] Numismatique médiévale CJ2681.C67 [Corpus] id.
Généralités : histoire politique, diplomatique et militaire cote 30	[HCL] JC55 : Théories politiques. Etats anciens
République cote31	DG268.A43 : Second triumvirat. Ouvrages généraux. [Alfödi] PA6480 Lucain [idées politiques]
Bas-Empire cote33	DG205.C45 : Historiographie [TXT] PA6139.H7 : Littérature. Collections <i>Historia Augusta</i>

Grèce cote 34	AS161.B39vol.362 : Académies et sociétés savantes [<i>Annales littéraires de l'université de Besançon</i>] ; AS161.B39 vol.446 : id. [HCL] DF217.H4 : Histoire de la Grèce. <i>Hellenische poleis</i>
Histoire sociale, économique et juridique cote 40	LAW Italy ou [TXT]CN528.M8 à la MOM
Id. Haut-Empire cote 42	HC39 Histoire et conditions économiques
5 Archéologie, histoire des techniques, histoire de l'art, de la culture et des religions	
Archéologie cote 50	DG66.5 Découvertes arch. <i>Forum Romanum</i> Cf Antiquités nationales
Histoire des techniques arch. cote 51	TS570.T4 Travail des métaux Cf Antiquités nationales
Histoire des religions cote 54	BL805 histoire et principes des religions euro.
Gaules et Germanie cote 60	DC801.A34 France. Par villes : Alésia CN528.M6 Inscriptions NB1810.B4 Monuments funéraires ou Périodique à la MOM Suppl. <i>Gallia</i>
[histoire et archéo.] Italie cote 61	DG70.A575 : autres villes Amiternum DG70.A53 : id. Albe DG975.C43 : Sicile. Autres villes : Caesena
[histoire et archéo.] Afrique cote 62	DT198.R38 : Pays « barbares ». Epoque romaine <u>Recherches archéologiques à Haïdra</u> , Coll. Ecole française de Rome (P à la MOM)
[histoire-archéo.] Péninsule ibérique cote 63	CN675.M47 : Inscriptions antiques. Mérida DP92 : Espagne. Antiques. Congrès
[histoire et archéo.] Bretagne cote 64	DA145.C52 Grande Bretagne. Celtes. Romains. Période primitive DA145.C58 : id.
[histoire et archéo.] Provinces danubiennes et balkaniques cote65	DR98.N57 : Bulgarie. Par villes : Novae
[histoire et archéo.] Orient, Egypte, Cyrénaïque cote 67	JX2021.Z5 Droit international DS80.A5 : Liban (Phénicie). Ethnographie
[histoire et archéo.] Monde non romain cote 68	DT381 : Ethiopie (Abyssinie). Histoire. Ouvrages généraux DK508.95 : Ukraine. Ruthénie. Epoque primitive
Mélanges : Jacques Heurgon	DG14.I17 : ouvrage collectif
Ronald Syme <u>Roman papers</u>	DG209.S95 : Ouvrages généraux (1776-...)
Mélanges Pierre Lévêque	[HCL] DE3.L4 : Monde gréco-romain. Ouvrage collectif
Périodiques 218	CB311.P274 Suppl. Histoire des civilisations
Per 230 <i>Studia Historica</i>	AS141.A52 Sociétés savantes Antigua
Fonds Schlumberger	
René Dussaud	NK1038.D8 Histoire des arts décoratifs
<u>Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des [...].</u>	PA3339.S67bd.1, Schrift 4 : Philologie classique. Collections

Souvenirs de St Paul	BS2505.N3 : Bible. N.T. Saint Paul
Hiéropolis de Syrie	DS99.H54 Syrie. Histoire. Villes Hiéropolis
Fonds du CRPOGA	
Scripta numismatica	CJ309 Numismatique antique [ACL] MOM
<u>Ägyptisches Vereinswesen zur Zeit der Ptolemäer und Römer</u>	DT66.S3 : Egyptologie. Antiquités privées ou [HCL] HM131.3. S3 1972 à la MOM
[...] <u>Geschichte des Pontischen und Armenischen Reiches</u>	DS156.P8 : Asie Mineure par villes particulières. Pontus
Fouilles de Xanthos	DS156.X36 : id. Xanthos ou [ACL] FOU X/7
Kanaanäische und aramäische Inschriften	PJ3081 philologie et littérature sémitiques
Manuel d'archéologie punique	DT169 : Histoire de l'Égypte. Ouvr. spéciaux ou [ACL] AR af 51p à la MOM
[...] <u>Giudea sotto il dominio romano</u>	DS122 : Israël (Palestine). Histoire. Ouvrages généraux ou [HCL] DS122.4. M6 1934
The spice trade of the Roman Empire	HD9210 : Agriculture. Plantations. Aliments

Les collections sont classées selon la provenance des crédits d'acquisition.

4.2.2 Analyse

L'archéologie

Les collections du GRHR sont nettement orientées vers l'histoire romaine, mais les deux principaux groupes sont constitués de monographies sur des sujets particuliers ou sur des sujets généraux relevant de l'antiquité gréco-romaine d'une part, d'études relatives à l'histoire locale des provinces romaines d'autre part. On trouve effectivement un certain nombre d'ouvrages relevant de l'archéologie provinciale romaine et plus particulièrement des provinces orientales (exemple : Syrie sous la période romaine).

Cette tendance se retrouve dans la partie géographique du classement qui recouvre les provinces suivantes: Gaules et Germanie (60), Afrique (62), Péninsule ibérique (63), Bretagne (64), Provinces danubiennes et balkaniques (65), Grèce et Asie Mineure (66), Égypte (Cyrénaïque, Abyssinie à l'époque romaine, 67) ainsi qu'une sous cote spécifique à l'histoire et à l'archéologie régionale italienne (61) où l'on retrouvera essentiellement des sites, par exemple :

DG70.A575 : histoire locale. Amiternum.

DG70.A53 : id. Albe

DG975.C43 : Sicile. Caesena

La plupart de ces ouvrages sont classés soit en GN archéologie préhistorique, soit dans les sous-classes propres à l'histoire des pays d'Europe moyenne (Allemagne, Gaule, Grande Bretagne) ou d'Europe centrale qui correspondent en fait aux provinces romaines à l'époque romaine (mais il faudrait le vérifier systématiquement, car il peut y avoir du pré romain).

- **D'après le plan de classement proposé, ces collections d'archéologie régionale iront rejoindre d'une part, la partie Archéologie classique romaine de l'Histoire romaine en DG, d'autre part, les régions concernées par les Antiquités nationales. Il y a également un certain nombre d'ouvrage de méthodologie archéologique marqués GN susceptibles d'intéresser les Antiquités nationales (sous cotes : 50, 51 et 52 et sous cote 23 : archéologie).**
- **Mais, les ouvrages relatifs à la Grèce, Asie Mineure et Orient (Égypte, Cyrénaïque) devront se répartir entre Monde méditerranéen oriental archaïque et Monde méditerranéen oriental à partir de la période hellénistique.**

Les ouvrages généraux sur l'Antiquité gréco-latine.

La LCC a tendance à éparpiller les thèmes qui se détachent des collections en les classant dans les sous-classes propres à leur sujet sans tenir compte de la spécialité histoire romaine (DG) : HC pour l'histoire économique et sociale, K pour le droit romain ou CN quand il s'agit d'un ouvrage relatif aux inscriptions, BL pour la religion. Il conviendrait de faire un tri entre ce qui concerne spécifiquement l'histoire romaine (DG) et ce qui concerne d'une manière plus générale des thématiques communes à la civilisation gréco-latine (DE).

Ce tri permettrait également de retrouver afin de les regrouper dans l'espace de références, les outils de travail (cotes 10 à 13 : Instruments de travail, cote 24 : Prosopographie) communs à l'ensemble des chercheurs.

La collection des *Budé, Teubneriana*, sous cote 20 ainsi que les corpus épigraphiques sous cote 21, dont les fameux *CIL*, les Inscriptions latines de Narbonnaise, le *Bulletin épigraphique* et d'autres instruments d'exploitation des sources, rejoindront les sources littéraires regroupées en PA.

Les collections de l'ex-CRPOGA se retrouveraient, selon le plan de classement proposé, d'une part dans la partie hellénistique et post-hellénistique du Monde méditerranéen oriental (Grèce et Byzance, Proche Orient, Asie Mineure et Egypte), d'autre part en archéologie provinciale romaine.

5. La bibliothèque d'archéologie classique

5.1. Les origines des collections

L'archéologie classique a constitué une pièce de choix dans la vitrine de la recherche scientifique de l'université impériale de Strasbourg à partir de 1872. L'importance et l'excellence du *Kunstarchäologisches Institut* tiennent autant dans la richesse de ses collections que dans la renommée de son fondateur et principal donateur, Adolf Michaelis, venu de l'Université de Tübingen pour créer et diriger l'institut de 1872 à 1910. Parallèlement à une politique d'acquisitions soutenue, Michaelis dote l'Institut d'une importante photothèque de quelque 4400 plaques photographiques, dont environ 1600 vues originales (les autres étant pour l'essentiel des reproductions industrielles achetées auprès de l'éditeur Arndt-Amelung). Ces plaques vont faire l'objet bientôt d'une numérisation. A cette collection photographique, s'ajoutent les 1700 pièces du musée des moulages conservées au sous-sol du Palais universitaire qui, attendant qu'on leur fixe leur sort, sont ponctuellement « exhumées », pour les plus belles d'entre elles, à l'occasion de manifestations culturelles dans la *Aula* du Palais. Ces statues reproduites des antiques entraînent dans le projet pédagogique de Michaelis⁶.

La bibliothèque possède encore une grande partie du fonds « Michaelis » qui consiste en de vieux ouvrages en italien sur les antiques de Rome, de vieilles éditions d'auteurs classiques et d'archives personnelles; un certain nombre d'ouvrages ont été transférés dans d'autres instituts au gré des questions de cours. On peut en identifier dans les bibliothèques des arts, d'histoire grecque, d'histoire des religions, grâce à leur *ex libris*. On évalue les collections

⁶ Pour de plus amples informations sur Adolf Michaelis, voir les articles de Gérard Siebert : « Michaelis Adolf », Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, Strasbourg : Fédération des sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1995, fasc 26, p.2647-2649 et « Michaelis à Pedrizet », *Saisons d'Alsace*, n°111, printemps 1991, p.97-101. Cités par Claude Lorenz, Les fonds anciens de l'Université Marc Bloch. Mémoire d'étude 2000

d'archéologie classique à 6700 ; les fiches fournies à la conversion rétrospective, après tri, s'élèvent à 6031. Pour reprendre les propos de l'actuel directeur de l'Institut, l'orientation des collections correspond à la position géographique de l'institut situé entre les Antiquités nationales et l'archéologie orientale et à proximité de l'histoire grecque. C'est une situation stratégique qui coïncide avec les principales thématiques actuelles, l'archéologie de Chypre et de l'Asie mineure et l'implantation romaine en Grèce. L'archéologie classique au sens large couvre le bassin méditerranéen. Le monde grec semble cependant prévaloir sur le monde romain et tend à s'étendre vers le Levant : Syrie, Palestine, Mésopotamie. Les ères temporelles couvertes sont la haute époque (âge du bronze) et la basse époque (âge du fer). C'est sur ces thématiques que se font les acquisitions. Quant aux acquisitions des corpus, celles-ci font l'objet d'une concertation avec la BNUS qui assure également le suivi des principales séries. L'Institut n'a pas les moyens de compléter les collections ; d'ailleurs il n'en voit pas toujours l'intérêt dans la mesure où les publications sont parfois trop généralistes en regard des problématiques.

5.2. Le plan de classement de la bibliothèque

Il s'agit du seul de plan de classement exclusivement élaboré à partir des formats et des types de documents. Les publications de fouilles, qui constituent l'essentiel des collections, sont réparties en trois catégories de monographies : petit format (A) ; moyen format (B) et grand format (C), et classées à l'intérieur des cotes par les premières lettres de l'auteur ou du site. Les corpus (D), actes de colloque, mélanges (F) et les catalogues de musées (K) sont également classés par format et rangés à l'intérieur du format selon la notation numérique germanique qui attribue une rangée de chiffre (5, 10, 15 etc) à une lettre de l'alphabet pour classer selon l'ordre alphabétique d'auteur. Les ouvrages de numismatique, glyptique et toreutique sont situés au rez-de-chaussée, dans une salle commune à l'UMR. Il n'y a pas pour l'heure de spécialiste de numismatique à l'Université. Les périodiques arrêtés, au nombre de 198, occupent 60 ml à l'étage. La bibliothèque suit 28 titres vivants.

5.3. Le fonds Pirenne

Dans la salle 28 du rez-de-chaussée, sommeille une collection assez importante d'ouvrages extrêmement spécialisés ayant appartenu à Jacqueline Pirenne, spécialiste des études sud arabiques et professeur bénévole à la faculté des sciences historiques jusqu'à sa mort brutale. Le statut de ces collections et papiers personnels pose une difficulté dans la mesure où aucune trace écrite ne mentionne ni la nature de ce dépôt, ni les conditions particulières de son exploitation. Ces ouvrages laissés sans fichier font actuellement l'objet d'un inventaire en vue de procéder à une étude du taux de recouvrement des collections avec d'autres bibliothèques. Certains ouvrages d'épigraphie et de langues sémitiques peuvent d'ores et déjà intéresser des théologiens et des spécialistes d'histoire des religions. Etant donné l'extrême spécialisation de ce fonds, il ne serait pas pertinent de le faire partir à la MISHA, selon les archéologues.

5.4. Résultats des interrogations

5.4.1 Tableau d'équivalences

Indices de la bibliothèque d'archéologie	Indices LCC
A Monographies petit format	[AOR] DS54.95 : Chypre. Description. [AOR] DF220.3 : Grèce. Minoen. Mycénien [AOR] DF220.1 09. Id.

	[HCL] BL793.D445 : Religions. Delphes [ACL] FOU O/ 19 : DF261.O5 : Olympie [ACL] FOU O/ 10 : DF261.O5 [ACL] FOU D/ 4 : DS99.D8 : Syrie. Dura [ACL] AG gé 128m : DG865 : Sicile. Antiques N5736 : Arts plastiques. Histoire DT221 : Libye. Antiquités DG231.3 : 265-30 av. J.- C. République DF261.D3D42 : Déliens
B Monographies : moyen format	[AOR] DS54.32 : Chypre. Antiques [AOR] DS54.96.A556 : Chypre. Amathonte [ACL] AA gé 19m : N7570 : Art. Représent. humaine [ACL] AA gé 53m [ACL] AG gé 81p [ACL] FOU T/ 3 : DF287.A23 : Athènes. Agora [ACL] FOU A/ 9 : DF287.A23 : Athènes. Agora [ACL] AO 778m/2 : NA5989.5 : Arts plastiques [ACL] AG sc 179m : NB91.A64 : Sculpture [ACL] AG cé 18m <i>P : Fouilles de l'Ecole française de Rome</i> [AOR] DF221.A692.B474 : Mycénien. Minoen. Fouilles. Berbati [AOR] DF221.B468.O732 : Orchomenos NK4645 : Céramique NB133 : Peinture
D Corpus vasorum antiquorum	NK4640.C6 : Céramique
Fa Actes de colloque, mélanges	B187 : Philosophie antique [HCL] DG55.S86 Italie ancienne. Sibari DC33 : France. Histoire. Généralités CB311 : Histoire des civilisations
Fb id.	[ACL] AG gé 172m [ACL] AG gé 194m/ 3a
H Usuels	[HCL] R138.5. <u>Aufstieg und Niedergang...</u> [TXT] PA3051 : Histoire littéraire grecque [REF] AEN27.L4 <u>Lexicon iconographicum</u>
Ka Catalogues de collections, de musées	[ACL] AA co 778m : ND115.E8 : Peinture grecque [ACL] AA mu 1m/ 4 [ACL] AA mu 189p NK4623.5.C8.H386 : Catalogue. La Havane NK87.M79.M86 : Catalogue. Munich
Kb id.	[ACL] AA mu 26m NX550.B4 : Histoire des arts Berlin NK4624.5.S9 : Céramique ND115.D37 : Peinture grecque DE61.T83 : Monde gréco-romain. Terre-cuite

Observations :

La répartition des ouvrages par formats quel que soit le type de documents n'a plus aucune pertinence dans un classement systématique. On retrouve donc les mêmes indices d'une cote à l'autre (A et B) dans la colonne LCC.

Cette colonne met en évidence un double indice lorsque la MOM ne dispose pas encore de la nouvelle cote d'après la classification LCC.

5.4.2 L'archéologie classique à la MOM

On retrouve l'ancienne cote pour tous les ouvrages relevant du sous-ensemble [ACL] Archéologie classique. On peut remarquer que les ouvrages de ce sous-ensemble sont également classés par type de documents : rapports de fouilles (fou), généralités (gé), collections (co), catalogues de musées (mu) à l'intérieur de disciplines générales indiquées par une double lettre: archéologie orientale (AO), archéologie grecque (AG), arts et archéologie (AA). D'après les résultats de l'interrogation sur le catalogue de la MOM, les ouvrages présents en archéologie classique à l'institut se répartiraient sur d'autres alvéoles, telles que l'archéologie orientale [AOR] pour toutes les études relatives aux fouilles à Chypre et certains sites grecs ; l'histoire classique [HCL] pour les sites italiens ou pour des ouvrages de référence (*Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*) ; les textes et sources classiques [TXT] et enfin les références [REF]. Ne concernent à proprement parler l'archéologie classique notée [ACL] que les études et rapports relatifs aux fouilles athéniennes, siciliennes, syriennes ainsi que les généralités et les ouvrages traitant des arts, avec les catalogues de collections et de musée.

5.5. L'archéologie classique dans la LCC

L'archéologie classique recouvre trois disciplines qui sont l'archéologie de terrain (fouilles), l'archéologie orientée vers l'art et les objets et l'histoire relative aux pays concernés.

Les principales classes qui se partagent les ouvrages sont l'histoire locale par régions géographiques : DS (Proche Orient, Syrie), DF (Grèce), DT (pour la Libye) et les classes et sous-classes N, ND pour la peinture et NK pour la céramique. Les catalogues se voient généralement attribuer un indice N.

Grâce au principe des tables alphabétiques internes, il est possible de créer une entrée au nom du site en créant un chiffre Cutter à partir de l'initiale.

L'application stricte de la LCC à la collection maintiendrait en l'état le classement géographique actuel en fusionnant bien entendu les différents formats et permettrait de procéder à quelques rangements et regroupements pour les thématiques en lien avec les arts et la céramique.

L'archéologie dans le nouveau plan de classement

Une comparaison avec les collections d'archéologie classique dans d'autres universités permet de mieux comprendre les particularités des collections strasbourgeoises et ses lacunes. La vocation de départ de l'Institut comme l'indiquait la désignation allemande de *Kunstarchäologisches Institut* était orientée vers des préoccupations esthétiques et de fait, les professeurs qui se sont succédé à l'Institut étaient des archéologues plutôt préoccupés d'histoire de l'art grecque (présence du fonds Michaelis). Les collections comportent des lacunes pour tout ce qui concerne les civilisations minoennes et mycéniennes.

L'archéologie romaine de terrain (sites de fouilles) est faiblement représentée. De fait, les spécialistes d'archéologie romaine sont en Antiquités nationales, qui assure la majorité des achats dans ce domaine en alimentant une cote F (Italie, Malte) qui correspond à l'archéologie de sites italiens. Par ailleurs, les bibliothèques du GRHR et d'histoire romaine possèdent également chacune un fonds plus ou moins important d'archéologie romaine (hors arts et céramique). *Les ouvrages d'archéologie provinciale romaine rejoignent l'ensemble Monde occidental et histoire romaine.*

Actuellement, l'Institut d'archéologie classique est tourné vers la Grèce égéenne (archéologie chypriote égéenne et levantine de l'âge de fer à la Haute époque hellénistique, histoire achéménide) et l'Orient méditerranéen (sites grecs des régions orientales et présence romaine en Grèce orientale) à l'époque hellénistique et impériale. *Il est nécessaire de procéder à une vérification systématique des ouvrages présents en archéologie classique afin de distinguer ce qui relève du Monde grec oriental archaïque de ce qui relève du Monde grec oriental à partir de l'époque hellénistique. De fait les collections d'archéologie classique se scindent en deux groupes chronologiques.*

Monde égéen et oriental jusqu'au IV^{ème} siècle

DF220 : ères mythiques, minoenne et mycénienne

221 : prospection et fouilles, par sites A-Z

exemples : .A8 : Argos ; .C8 : Crète ; .T8 : Troies

DF901.C9 : Cyclades

Trouveraient place ici les ouvrages relatifs à l'archéologie égéenne.

DS52 : Îles de la mer Egée (Archipelago)

53 : îles particulières A-Z :

exemples : .C5 : Chios ; .M9 : Mykonos ; .P3 : Patmos etc.

DS54 : Chypre

54.3 : antiques

54.5 : ouvrages généraux

59 : civilisations particulières A-Z

.A7 : Araméens

.G8 : Grecs

.H8 : Hurriens

Monde méditerranéen oriental à partir du IV^{ème} siècle

DF234-235 : 336-323 av. n. è. : Alexandre le Grand

DF235-238 : 323-146 av. n. è. : période hellénistique

DF239-241 : 140 av. n. è. ; à 323/ 476 de n. è. : époque romaine

DF251 : Histoire locale et description : territoires, colonies, régions

DF261 : Etats séparés, territoires, îles, etc. A-Z

Cf. DS156 : anciens états d'Asie Mineure

On classe ici les sites hellénistiques et les régions ; par exemple : .B5 : Béotie ; .C6 : Clazomène ; .C665 : Corinthe ; .D35 : Delphes ; .S8 : Sparte ; .T8 ; Trézène

DF275 : Athènes. Ouvrages généraux

DF287 : édifices athéniens A-Z

Exemples : .A2 : Acropole ; .A23 : Agora ; .O3 : Odéon de Périclès

DS156 : Etats particuliers, régions, villes d'Asie Mineure A-Z

On trouve ici les provinces et régions extérieures à la Grèce continentale et aux îles ; par exemple : .B6 : Bithynie ; .C3 : Cappadoce ; .C5 : Cilicie (Clazomène, cf. DF261.C6) ; .P5 : Phrygie ; .S6 : Sardis

DS275-285 : Perse, des temps primitifs à 226 de notre ère

278 : Moyen empire, 640-558 avant notre ère

281-284 : Empire perse, 558-330 avant notre ère : **Achéménides**
282 : Cyrus, 558-529 [...]
282.7 : Darius I, 521-485
Chronologie des empereurs perses jusqu'à 284.7 : Darius III, 336-330.
284.9 : 330/ 323-246 avant notre ère : Séleucides
285 : Empire parthe, 246 av. n. è. à 226 de n. è. : Arsacides
DS286-287.8 : Empire sassanide, 226-651
DS288-290 : Dominations arabe et mongole, 651-1500

La bibliothèque d'archéologie classique comporte également une collection assez conséquente d'auteurs classiques et de dictionnaires communs aux sciences de l'Antiquité qu'il conviendrait de regrouper dans les sources classiques avec les auteurs latins et grecs d'une part, dans l'ensemble des références d'autres part.

6. La bibliothèque d'histoire et d'archéologie de l'Orient ancien

6.1. Composition des collections

Les collections estimées à 1680 ouvrages ne se sont constituées qu'à partir de 1945 avec l'apport notamment des instituts d'archéologie, d'histoire grecque et des Antiquités nationales. Depuis 1993, l'Institut d'histoire et d'archéologie de l'Orient ancien héberge l'Unité de recherche associée 1557 du CNRS intitulée CRESPO, Cultures régionales et sociétés du Proche Orient, dont les domaines disciplinaires recouvrent l'archéologie, l'épigraphie, l'anthropologie et l'histoire des régions syro-mésopotamiennes et anatoliennes, de l'Iran, de l'Asie centrale et de l'Inde, du IV^{ème} millénaire (début du néolithique) au I^{er} millénaire avant notre ère. Il s'agit d'une couverture géographique très vaste qui englobe des civilisations très diverses et recense pas moins d'une dizaine de langues. L'URA CRESPO est l'une des composantes, avec le CRPOGA de l'UMR 7571 PROTASI (Proche Orient, Grèce antique et Asie intérieure). Depuis janvier 2001, le CRESPO a intégré la nouvelle UMR Etude des civilisations de l'Antiquité.

On retrouve parmi les fonds de la bibliothèque une partie du legs du professeur Daniel Schlumberger. Avec les deux étagères qui se trouvent dans la bibliothèque du GRHR, ce legs représente environ 200 ouvrages du XX^{ème} siècle pour la majorité en russe. Les ouvrages « lisibles » ont rejoint les collections de l'Orient ancien, mais ceux en caractères cyrilliques attendent d'être cédés peut-être au Département des langues slaves. Les ouvrages estampillés CRPOGA présents dans la bibliothèque du GRHR sont consacrés aux régions du Proche Orient durant la période romaine et ne concernent donc pas l'archéologie orientale.

6.2. L'adaptation de la DEWEY aux collections

Ces collections sont les seules de toutes les bibliothèques d'institut des sciences historiques à avoir été dotées d'une classification systématique. Elles ont fait l'objet d'une re cotation en DEWEY début 1994, adaptée en fonction de l'existant. Seules quatre grandes classes ont été retenues : les généralités (000), les langues (400), les sciences et techniques appliquées à la conservation et à la restauration (700) et la géographie et l'histoire (900).

6.2.1 Types de documents

Les généralités concernent, outre les monographies sur des sujets généraux d'histoire et d'archéologie, les mélanges et les congrès, regroupés en début d'indices sous les cotes 000 MELA et 000 CONG, suivies respectivement des trois lettres du destinataire et de l'anagramme du Congrès. Certaines collections sont également regroupées là (The Cambridge Ancient Story ; l'Histoire de l'Orient classique de Maspéro). Les périodiques portent la cote OR et sont numérotés par ordre d'entrée. Il existe trois indices différents pour les tirés à part qui ne correspondent à rien de particulier. On pense qu'il y a dû y avoir une interruption dans le suivi de la cotation. Les corpus de textes en langue originale sont intégrés aux collections dans la classe des 400 correspondant à la langue. 702 est une classe générale, mais qui s'est avérée peu utile à l'usage, où se trouvent les ouvrages relatifs aux techniques de restauration et de conservation et aux techniques de fouilles. Les ouvrages sur des sites archéologiques particuliers, qui font l'essentiel des collections, rejoignent les 930. Les expositions et collections sont classées en 708.

6.2.2 Les subdivisions géographiques, classes 930

Pour le classement, la priorité est donnée au site. Les ouvrages généraux sur le pays ou la région ou les études communes à plusieurs sites sont classés en début d'indice. Lorsqu'il s'agit d'un site particulier, la cote comporte les trois premières lettres significatives du nom du site : par exemple, [Har] pour Tell Hariri ; [Nat] pour Wadi Natroum. La liste des abréviations et de leur développement est affichée à plusieurs endroits dans la bibliothèque et des marqueurs cartonnés sont insérés dans les collections sur les rayons pour faciliter la recherche. De 932 à 953 sont donc rangés géographiquement les rapports de fouilles, publications d'objets, études de synthèse relatives à un site, ainsi que des volumes isolés du reste de la collection. Les séries, à quelques exceptions près, ne sont pas suivies. En effet, la plupart des grandes collections d'histoire et d'archéologie orientale couvrent dans une même publication des régions et des sites très divers qui ne correspondent pas toujours aux domaines très précis des chercheurs. On essaye cependant de regrouper des collections relatives à un même site, par exemple les Archives royales de Mari. La principale difficulté pour ce qui concerne l'attribution ou la « création » d'un indice DEWEY à un site du Proche Orient ou d'Asie centrale, consiste dans la non coïncidence des frontières actuelles (telles qu'elles apparaissent dans la DEWEY) avec les frontières correspondant aux époques étudiées. Le rangement de certains sites dans les frontières géographiques n'est pas toujours satisfaisant aux yeux des chercheurs.

6.3. Résultats des interrogations

Tableau d'équivalences

Indices de la bibliothèque d'Orient	Indices LCC
000 : Généralités et mélanges	DS69.1 : Dictionnaires DS211 : Péninsule arabique. Antiquité DS11 : Asie. Généralités DS666 : Hittites GN859.T85 : Archéologie préhistorique
000 Congrès	DS44.1 RAI Orient ancien <u>Rencontre assyriologique internationale</u> DS94.5 : Syrie. Antiquité DS73.1 : Mésopotamie. 4500-2200 av.n.è.

	GN799.T8 : Archéologie préhistorique
491.1 Sumérien	PJ3701 : Assyriologie. Akkadien PJ4075 : Sumérien PJ4053.H6 : Sumérien. Horn Museum PJ4147.A285 : Langues sémitiques nord-est
491.4 : Hittite	KL4712 : Droit hittite
492.1 : Phénicien	
492.9 : Hébreu	
494.1 : Akkadien	PJ3728 : Assyriologie. Littér. Inscriptions
494.2 : Araméen/ syriaque	
702 : Techniques d'étude et de conservation	GN799 : Archéologie préhistorique GN347 : Ethnologie. Images mobiles
708 : Galeries, musées, expositions, collections	
737.6 : Sigillographie	
930 : Histoire générale des mondes anciens	DS56 : Orient ancien. Antiquité DS57 : Orient ancien. Civilisation DS62 : Orient ancien. Histoire. Ouvr. génér.
933 : Palestine	DS100.1 : Palestine. Congrès BS580.A3 : Abraham. Patriarche biblique
933 : Palestine. Sites	DS99.J42 : Syrie. Provinces. J DS99.O83.RSO : Ougarit [Ras Shamra-Ougarit] DS89.K35 : Phénicie (Liban). Kamid el Loz
935 : Mésopotamie	CB251 : Irak. Stone age
935 : Mésopotamie. Sites	DS99.C488 : Syrie. Chuera DS79.9.N54 : Mésopotamie. Nimrud DS79.9.A76 : Mésopotamie. Assur
939.3 : Asie Mineure orientale et Chypre	DS155 : Asie Mineure. Ouvrages généraux avant 1453 DS54.3 : Chypre. Antiquité DS181 : Arménie. Ouvrages généraux PJ2.C5 : Langues orientales. Généralités
939.3 sites particuliers	DS156.B493 : Asie Mineure. Beycesultan [çat] GN776.62 : Préhistoire
939.6 : Asie centrale	N7280 : Arts graphiques. Histoire. N5390 : Arts graphiques. Collections DS261 : Perse. Antiquités DS353 : Afghanistan Sculpture AOR V5* ; AOR 1D-53*
939.6 : Sites particuliers	[Sus] AOR 2D-112* ou DS262.S9 Perse. Suse [Sus] AOR 2D-36/44* [Las] AOR 2D-67* : DS375.L3 : Lashkari [Aik] AOR 2D-107/4*
939.7 : Afrique du Nord	
950 : Histoire générale de l'Asie/ Extrême-Orient	DS793.E2 : Chine. Est (Turkestan)
953 : Péninsule arabique	

6.4. L'archéologie de l'Orient ancien dans la LCC

*Les indices suivis d'une étoile * sont d'anciens indices de la MOM. Les collections d'archéologie orientale sont en cours de re cotation ; tous les indices ne sont pas encore disponibles en version LCC.*

Les collections de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'Orient ancien couvre un ensemble géographique très vaste qui englobe le Proche Orient, le Moyen Orient et l'Asie intérieure. Les domaines plus privilégiés sont les régions syro-mésopotamienne et anatolienne, ainsi que l'Asie centrale (Afghanistan). Les civilisations concernées sont également très diverses et l'on ne compte pas moins d'une dizaine de langues.

Les indices se répartissent entre les subdivisions géographiques de la classe **DS** et plus particulièrement les régions du Proche Orient (Anatolie, Chypre, Palestine), du Moyen Orient (Perse, Assyrie) et de l'Asie centrale (Afghanistan).

La classification LCC permet, grâce aux chiffres Cutter dans les tables internes de A à Z, de classer les ouvrages relatifs à un site particulier dans les indices consacrés à l'histoire locale d'une région ou d'un pays, à l'initiale de ce site. On peut donc retrouver le même principe de classement au site que dans le système DEWEY. Un indice en début de classe est prévu pour les Mélanges et ouvrages collectifs : DS42.4. Le fonds d'archéologie orientale est assez homogène ; il n'y a pas d'éparpillement par sujet comme c'est le cas dans d'autres collections (sauf pour KL : Droit hittite et BS : Abraham).

DS41-154 : Proche Orient (Orient ancien)⁷

DS41-49 : Généralités sur le Proche Orient et voyages

DS51-66 : Histoire locale et générale

51 : Turkish vilayets A-Z

classement alphabétique à l'initiale du site, par exemple : .A6 Angora (Ankara) ; .S7 Smyrne.

Les îles grecques sont classées en DS53, les sites et régions de la Turquie occidentale ou européenne en DR701.

52 : Archipelago (îles de la mer Egée)

Les Cyclades sont classées en DF901.C9 ; la Mer Egée en DR701.A5 (Aegean Sea).

53 : Îles individuelles A-Z

exemples : .C5 Chios ; Rhodes .R4 : île, .R5 : cité ; .S3 : Samos

54-64 : Chypre (subdivisions thématiques)

59 : Civilisations particulières : .A7 : Araméens ; .G8 : Grecs ; .H8 : Hurriens

65 : Elam

66 : Hittites

DS67-79 : Irak (Assyrie, Babylone, Mésopotamie)

Subdivisions thématiques, chronologiques et géographiques

DS71 : Antiquité

DS72 : Sumériens

.3 : Akkadiens

.5 : Amorites

DS73.1 : 4500-2200 av. n. è. Premiers souverains

DS73.2 : 2400-607 av. n. è. : Première dynastie jusqu'à la chute de la monarchie assyrienne

73.94 : Invasion de Babylone par Cyrus, 539

73.95 : 539-333 av. n. è.

DS79.9 Provinces, régions, villes A-Z

⁷ DS Asia p. 487-511. Ouvrage cité

Bagdad en DS51.B3 ; Mosul, en DS51.M7 et Samarra, en DS51.S2 (DS51 : Turkish vilayets)

DS80-90 : Liban (Phénicie)

DS92-99 : **Syrie**

DS96 : de l'époque primitive à 638 d.n.ère

Il n'y a pas de distinction entre l'époque archaïque et la période romaine.

Subdivisions thématiques, chronologiques et géographiques

99.9 : Provinces, régions, villes A-Z

exemple : . A6 : Antioche

DS101-151 : **Israël (Palestine)**

Subdivisions thématiques, chronologiques et géographiques

110 : Provinces, régions, villes A-Z

DS114 : Histoire

116-120 : de l'époque primitive à 70 de notre ère

Cf. DT88.5 : Captivité en Egypte

122 : 63 avant n. è. à 70/ 395 de notre ère : période romaine

DS153-154 : Jordanie (Transjordanie, Hashemite, royaume de Jordanie)

54.9 : Provinces, régions, villes A-Z

DS155-326 : Asie Mineure

156 : Etats, régions villes (Antiquité) A-Z

DS161-199 : Arménie

DS201-248 : Péninsule arabique

Subdivisions thématiques, chronologiques et géographiques

247-248 : Provinces, régions, villes A-Z

DS251-326 : Iran (Perse)

Subdivisions thématiques, chronologiques et géographiques

325 : Provinces, régions, villes A-Z

DS327-498 : Ancienne Asie centrale et de l'Ouest

329 : Anciens empires et peuples

DS350-375 : Afghanistan

Subdivisions thématiques, chronologiques et géographiques

374-375 : Provinces, régions, villes A-Z

DS376-385 : Pakistan

DS401-498 : Inde (Bharat)

Remarques sur le classement chronologique :

L'archéologie classique considère uniquement les époques archaïques des pays concernés : du III^{ème} au I^{er} millénaire avant notre ère. Les ouvrages relatifs aux sites et fouilles archéologiques rejoignent donc la partie Monde grec oriental avant le IV^{ème} siècle. Les phases chronologiques mises en évidence ici (lorsqu'elles sont clairement indiquées) servent en fait à distinguer la période archaïque des périodes hellénistiques et romaines qui forment, elles, la partie Monde grec oriental à partir du IV^{ème} siècle. Ces périodes concernent davantage les collections et les orientations scientifiques de l'archéologie classique.

L'autre tranche d'indices importante concerne les ouvrages relatifs aux langues orientales, classés en **PJ** : Philologie et littérature orientales avec les subdivisions suivantes :

PJ3101-4091 : Langues sémitiques de l'Est :

3101-3971 : Assyriologie. Akkadien

3231-3595 : Linguistique

3601-3971 : Littérature. Inscriptions

PJ4001-4091 : Sumérien

PJ4101-4197 : Langues sémitiques de l'ouest et du nord

4171-4197 : Phénicien- Punique

PJ4501-5192 : Hébreu

Dans le plan de classement de la MOM, les textes et études littéraires sont intégrées aux collections sur l'archéologie orientale [AOR] et non aux sources littéraires [TXT] comme c'est le cas pour les textes latins et grecs et la papyrologie.

Il se trouve actuellement en dépôt dans le magasin du Portique un fonds d'ouvrages hittites et d'épigraphie mésopotamienne d'Emmanuel Laroche.

On trouve également des indices propres à la sous-classe **GN** : Archéologie préhistorique. Les indices LCC trouvés dans le catalogue de la MOM séparent les ouvrages relatifs à la préhistoire orientale qui rejoignent l'ensemble [PHG] Préhistoire, géographie, des ouvrages d'archéologie orientale classés dans l'ensemble [AOR] uniquement consacrés à l'archéologie orientale. On peut imaginer d'extraire les ouvrages généraux des collections pour les faire rejoindre l'ensemble de références.

6.5. Les préconisations

Il convient de regrouper, dans la mesure du possible, les volumes d'une même grande série. La question se pose de savoir s'il convient de distinguer les séries assez spécialisées pour être regroupées sous un même site (exemple de la série consacrée au site de Mari), des collections plus généralistes, lesquelles doivent être classées à part, à l'entrée de l'indice par exemple. L'archéologue préfère travailler sur des séries constituées, puisque c'est le nom du site qui sert d'entrée dans le document.

Une proximité avec le monde égéen et l'égyptologie serait souhaitable. Il y a actuellement une lacune dans les sciences de l'Antiquité pour ce qui concerne l'âge du bronze dans le monde égéen : les civilisations crétoises et mycéniennes. Il existe cependant encore un fonds égéen dans la bibliothèque de l'Institut d'histoire grecque. *Egypte archaïque et Grèce des temps minoen et mycénien formeraient avec l'archéologie orientale (relative à la période archaïque des pays du Proche Orient et d'Asie Mineure) un ensemble consacré au Monde méditerranéen oriental archaïque.*

C'est surtout le rassemblement des périodiques qui est particulièrement intéressant. A titre d'exemple, la bibliothèque d'égyptologie possède le titre *Journal of Near East Studies* (JNES^o) qui concerne également les domaines d'activité de l'archéologie de l'Orient ancien. Elle trouve un même intérêt aux revues *Syria*, suivie par l'archéologie classique, et *Annales d'archéologie arabe et syrienne* qui se trouve au GRHR à l'Esplanade.

Il serait logique, d'un point de vue géographique, de rapprocher l'archéologie orientale et les recherches orientales menées en archéologie classique. Cependant, les périodes chronologiques ne sont pas les mêmes, puisque l'archéologie orientale pour le domaine syro-mésopotamien, s'arrête à l'hellénisation. *La partie orientale de l'archéologie classique*

rejoindrait le Monde méditerranéen oriental à partir d'Alexandre, avec en contre partie l'attribution des ouvrages relatifs à la période archaïque grecque à l'autre ensemble.

Le système de cotation doit permettre d'intégrer de nouvelles thématiques liées à l'évolution de la recherche. Dans ce domaine, de nouvelles régions d'exploration et de fouilles sont en train d'apparaître avec l'ouverture des pays du Golfe arabo-persique et avec la découverte des époques archéologiques des pays d'Asie centrale, dont la connaissance s'arrêtait jusqu'alors à la période bouddhique.

7. La bibliothèque d'égyptologie

7.1. Les collections d'égyptologie

L'ère chronologique de l'égyptologie couvre une période allant du III^{ème} millénaire av. J.-C. au 3^{ème} siècle après J.-C. pour une aire géographique englobant la vallée du Nil et le Sinaï. L'égyptologie à Strasbourg est plus particulièrement spécialisée dans les religions pharaoniques des époques tardives avec l'étude des temples et de leurs décors. La bibliothèque compte 2665 ouvrages et 85 titres de périodiques dont vingt sont en cours. Ces documents sont complétés par l'importante collection d'objets archéologiques ramenés des terrains de fouilles par les professeurs du siècle dernier. Spiegelberg pour la nécropole thébaine, Pierre Montet, découvreur des tombeaux royaux de Tanis, Jean Leclant en Nubie, ont enrichi l'Institut de quelque 2000 antiques (estampages de Dümischen, céramiques, matériel des fouilles nubiennes, moulages), mais aussi de plaques photographiques. Une part non négligeable des collections égyptiennes est conservée dans une salle de la BNUS, avec la collection Drioton. La bibliothèque de Théologie protestante possède également un certain nombre de publications en série intéressantes, parmi lesquelles les annuaires de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE).

7.1.1 La classification d'origine

Les diverses modifications faites au plan de classement hérité de l'époque allemande font que les cotes, lorsqu'elles existent, sont difficilement lisibles. Le fonds a été provisoirement recoté pour faciliter le repérage dans le cadre de la rétroconversion. L'attribution des indices s'est efforcée de restituer le classement qui correspond aux habitudes de travail des chercheurs et des étudiants. Seules les monographies ont un classement interne par ordre alphabétique d'auteurs. Les différentes classes correspondent à un classement par type de documents auquel s'ajoutent des thématiques particulières. Le classement dominant est en fait celui des grandes collections.

7.1.2 Typologie de la documentation en égyptologie

Si des acquisitions se font pour les enseignements de Deug et de Licence (TD d'archéologie égyptienne et de démotique) en complément des manuels présents à la bibliothèque de premier cycle, les collections sont dédiées à la recherche et aux thématiques des étudiants à partir de la maîtrise. Depuis cette année, se tient une réunion d'acquisition en présence des étudiants (maîtrise, DEA et doctorants) qui établissent des listes d'acquisition en fonction de leurs besoins. Le directeur de l'Institut d'égyptologie, a défini la politique documentaire autour des trois axes suivants : compléter les collections de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO) ; racheter une partie des collections personnelles de M. Gutbub, égyptologue alsacien et compléter la collection des sources selon les besoins des étudiants.

Les publications de textes (démotiques, coptes, hiératiques et hiéroglyphiques) constituent le cœur de la discipline. Il s'agit souvent de volumes isolés de leur collection, car moins nombreux et publiés par des musées plutôt que par des sociétés savantes. Viennent ensuite les ouvrages d'inscriptions monumentales et tombales. Il s'agit de collections du XIX^{ème} siècle, très consultées et précieuses dans la mesure où l'on y retrouve les descriptions de monuments aujourd'hui disparus. Les égyptologues strasbourgeois travaillent sur les originaux des corpus de Champollion comme la Description de l'Égypte ou les Monuments de l'Égypte et de la Nubie ; le corpus de Lepsius Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien ; ceux de Mariette, Brugsch, Rougé (Inscriptions et notices recueillies à Edfou)... A côté de ces inventaires français relatifs aux monuments et de ces relations de voyage, sont rassemblées les inscriptions de temples et de tombes faisant l'objet de collections publiées par des sociétés savantes allemandes ou anglaises, telles que la collection éditée par Annelies et Artur Brack (Mayence) ou celle des *Offices of the Egypt exploration Society*. Autour de ce noyau central viennent se greffer les ouvrages bibliographiques dont l'indispensable Topographical bibliography of Ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings par Porter et Moss , ainsi que les outils linguistiques : grammaires et listes de signes hiéroglyphiques. La bibliographie topographique citée ci-dessus donne un plan de classement indicatif par site de fouilles. Or, un tel plan est très peu pertinent pour les égyptologues qui tiennent à l'intégralité des collections.

L'essentiel de la documentation en égyptologie repose en effet sur les grandes collections. A celles des sources primaires s'ajoutent les collections de catalogues des grands musées internationaux, par exemple la collection de planches *Loose-leaf catalog of Egyptian antiquities* éditée par le Allard Pierson Museum d'Amsterdam. Ces catalogues font l'objet d'un classement par ville. Les collections les plus importantes et les plus complètes demeurent celles des groupes de recherche de différentes universités (Leiden, Hildesheim, Fondation reine Elisabeth de Bruxelles) et celles de la maison d'édition de l'IFAO. Mais la collection la plus importante, celle du Catalogue général du Caire, dont la bibliothèque ne possède que quelques volumes, se trouve en intégralité ou presque à la BNUS, dans cabinet Drioton, ouvert le mardi après-midi aux égyptologues.

Aux franges de la spécialité se trouvent des monographies et des ouvrages généraux qui touchent à d'autres disciplines comme l'histoire grecque ou l'histoire du Proche Orient. On retrouve rangés en monographies soit des volumes sortis de leur collection car traitant d'un sujet particulier, soit au contraire des traités d'histoire générale.

Les périodiques sont rangés à part sans autre cote que les indications portées sur la tranche des volumes. *L'Annual Egyptological Bibliography* d'Utrecht (AEB) effectuait jusqu'en 1996 un dépouillement avec résumé des publications selon une classification thématique⁸.

7.2. Résultats des interrogations

Tableau d'équivalences

⁸ <http://www.leidenuniv.nl/nino/aeb.html> (page consultée le 29 octobre 2001). Les différentes rubriques de classement sont les suivantes : 1) Généralités ; 2) Script et langue ; 3) Textes et philologie ; 4) Histoire ; 5) Art et archéologie ; 6) Religion ; 7) Société et culture ; 8) Science et technologie ; 9) Le pays et les espaces voisins et 10) Etudes nubiennes. On peut dire d'emblée à la lecture de ce plan que les rubriques trop généralistes ne correspondent pas à la réalité des collections de l'institut.

Intitulés	Nombre de références	Indices LCC
Monographies	11	DT83.E34 Histoire ancienne jusqu'à 638 apr. J.-C. Ouvrages généraux ; DT83 .H58 : id. PJ1945 .C47 1993 Egyptologie. Littérature. Inscriptions PJ1559 : id. QM81 : Anatomie générale PJ995 .G4 Langues hamito-sémitiques N5350.G5 : Arts graphiques. Histoire N5350.S3 : id. DS94.58 : Syrie. Description et voyage. Antiquité SB-2p : sites de Basse- Egypte
Bibliographie	3	Z3656 : Bibliographies. Egypte Z3658 : Bibliographies. Egypte Z7064 : Bibliographies. Par sujet [EGY] BI- 1/3-1
Collections IFAO	4	PJ25.B6.t.109 : Philologie orientale. Langues. Généralités.[EGY] C51/104-2 PJ25.B6.t.104 : id. PJ1526 ; Ecriture et inscriptions égyptiennes [EGY] C51/131
Mélanges / Congrès	3	DT61 : Egyptologie. Ouvrages sur un sujet particulier. ML- 13
Usuels		
Archéologie		
Religion	1	BL2441 : Histoire et principes des religions. Afrique
Copte	3	BR45 : Christianisme. Littérature. PJ2199 : Philologie orientale. Copte
Démotique	3	PJ1831 : Egyptologie. Littérature. Inscriptions PJ1809 : id.
Hiératique	3	PJ1681 : Littérature et inscriptions égyptiennes [EGY] LP-11g
Hiéroglyphiques	3	PJ1025 : Ecriture égyptienne et déchiffrage C35/17 LP-107p
Dictionnaires	4	PJ1425 : Egyptologie. Langue égyptienne PJ1435 : id. PJ1351 .R3 : id. cotes LG à la MOM
Linguistique	6	PJ1135 : Egyptologie. Langue PJ1425 : id. LG-53p/2 ; LG-10p/1
Littérature	5	PN911 : Littérature populaire PJ1943 : Egyptologie. Littérature. Inscriptions
Monuments(dont folios)	3	DT60 : Egyptologie. Ouvrages généraux [EGY] SH- 8g N5351 .C4 fol : Histoire des arts graphiques
Nubie	4	SN-42m ; SN-78/1m DT57.P4 : Antiquités égyptiennes. Périodiques
Périodiques	4	DS41.J16 : Orient ancien. Proche-Orient.Périod : PJ1003.R35 : Philologie. Périodiques
Catalogues	4	DT59.L595 : Egypte antique. Musées. Liverpool

		DT59.A473 : id. Allard Pierson Museum DT59.H45 : id. Heidelberg DT59.S485 id. Sèvres (musée nat. de céramique)
Rapports de fouilles étrangers	5	DT73.H42 : Antiquités locales : Hiéropolis DT73.S3 B73 : id. Sakkara DT73.M24 : id. Malkata DT73.C6 : id. Koptos DT73.S3 E53 : id. Sakkara

7.3. L'égyptologie dans la LCC⁹

Les deux grandes orientations établies par la classification concernent l'histoire et la linguistique.

La sous-classe **DT** consacrée à l'histoire de l'Afrique réserve une place importante et une étude détaillée à l'histoire de l'Égypte de DT43 à DT154, avec les découpages thématiques, chronologiques et géographiques que l'on voit habituellement dans l'organisation des sous-classes traitant de l'histoire ancienne d'un pays particulier.

Les documents particuliers figurent en début d'indices :

DT43 : périodiques, sociétés de savants, sources et collections.

DT44 : annuaires

DT45 : guides

DT46 ; ouvrages généraux

DT47 : monuments et fresques

Ces collections estampillées Égyptologie concernent les seuls égyptologues et ne rejoignent donc pas l'ensemble commun des références.

La partie « **Égyptologie. Antiquités égyptiennes** » commence à partir de DT57 avec en début d'indice les documents autres que monographies : périodiques, collections, dictionnaires (DT58) et les catalogues de musées, d'expositions et de collections privées (DT59).

Les tranches d'indices DT61 à DT73 consacrées à la civilisation et à la culture contiennent des subdivisions thématiques affinées avec le nom de l'objet entré à l'initiale par ordre alphabétique, par exemple : DT62.M7 Momies.

Les sites de fouilles sont entrés dans l'indice par un chiffre Cutter obtenu à partir de l'initiale du site, par exemple : *DT73.S3* : Antiquités locales. Sakkara.

L'histoire égyptienne ancienne couvre une période allant des premières dynasties (3400 av. n.è.) à 638 après J.-C. Le découpage des phases chronologiques est le suivant :

DT85-86 : 3400-1580 av.n.è., 1^{ère}- 17^{ème} dynasties

DT87-89 : 1580-1150 av.n. è., 18^{ème} -20^{ème} dynasties

DT89 : 1150-663av. n. è.

DT90 : 663-525 av. n. è.

DT91 : Époque persane, 525-323 av. n. è.

DT92 : Alexandre et Ptolémées, 332-30 av. n. è.

DT93 : Époque romaine, 30av.n.è.- 638 apr. J.-C.

Afin de reproduire dans les collections d'histoire de la bibliothèque d'égyptologie la distinction faite à l'échelle du monde méditerranéen oriental, on peut donc introduire ici une coupure chronologique qui distinguerait deux Égypte, avant et après Alexandre.

Pour ce qui concerne le classement géographique, il faut se reporter à l'époque moderne :

⁹ DT Africa. Antiquities, egyptology. Egypt. p. 555- 561 ouvrage cité

DT135 : Histoire locale et description par chiffre Cutter des régions et provinces du Soudan, DT137, de l'Égypte, DT154 pour les villes particulières autres que le Caire (DT139).

L'autre partie importante d'ouvrages se retrouve classée dans la sous-classe **PJ** qui concerne la philologie et la littérature orientale. La tranche d'indices allant de PJ1001 à PJ1989 est consacrée à l'égyptologie avec les subdivisions suivantes :

PJ1091-1109 : Écriture égyptienne et déchiffrement

PJ111-1439 : Langue

PJ1481-1989 : Littérature et inscriptions

Une tranche d'indices allant de PJ2001 à PJ2199 est consacrée au copte.

L'égyptologie à la Maison de l'Orient méditerranéen (MOM)

Une alvéole entière est consacrée à l'égyptologie : [EGY] . Cette collection est actuellement en cours de recotation : aussi les indices ne sont-ils pas encore disponibles en LCC et les anciennes cotes prévalent encore. Il s'agit de cotes propres créées pour s'adapter à l'existant. Elles reflètent un classement à la fois géographique avec des abréviations de sites ... :

SB pour les sites de Basse Égypte

SH pour les sites de Haute Égypte

NB pour la nubologie.

... et thématique :

LG pour la linguistique

HG pour l'histoire générale.

La notation interne de l'indice est faite à partir d'une combinaison de lettres et de chiffres où intervient encore le format du document.

Ce classement peut être intéressant pour l'organisation interne des études de site ; mais il va être amené à disparaître du fait du passage des collections à la LCC.

7.4. Les préconisations

La collection est le mode de rangement et donc de classement prédominant en égyptologie et vraisemblablement le mieux adapté aux besoins des chercheurs, qu'il s'agisse de publications des sociétés savantes, des groupes de recherche universitaires, des catalogues de musée, voire des périodiques. Le chercheur trouve l'information en cherchant directement l'ouvrage à la collection et au numéro du volume sans passer par le fichier. Ces deux entrées (abréviation du titre de la collection et numéro dans la collection) sont effectivement portées sur la tranche comme dans l'exemple suivant : BdE 112. Il s'agit du volume n° 112 de la collection Bibliothèque d'études éditée par l'IFAO. L'ensemble des abréviations et de leur développement est recensé dans un ouvrage initialement conçu pour la présentation des références bibliographiques dans les travaux des étudiants, Abréviations des périodiques et collections en usage à l'IFAO par Bernard Mathieu. On pourrait concevoir la généralisation cette notation (abréviation + numéro de collection) aux collections qui ne l'indiqueraient pas sur la tranche des volumes.

Les catalogues d'inscriptions et rapports de fouilles constituent ce que l'on pourrait appeler les ouvrages « historiques » de la bibliothèque, à la source des recherches dans la spécialité. Ils forment avec les outils d'exploitation (lexiques, dictionnaires) le noyau dur des collections, identifiées comme collections d'Égyptologie que l'on pourrait intégrer à un ensemble Monde grec oriental (avant l'hellénisation) avec l'histoire de l'Égypte archaïque.

Étant donné la proximité géographique et scientifique des spécialités d'égyptologie, de papyrologie et d'art et d'archéologie byzantine, il serait opportun d'envisager l'aménagement d'un espace commun d'histoire et de civilisation de l'Égypte pour les périodes hellénistique et

romaine, où égyptologues, papyrologues et byzantinistes trouveraient une documentation commune.

La réorganisation interne des collections d'égyptologie par grandes séries, avec l'identification plus particulière des études monumentales et inscriptions (sous une cote **PJ** en LCC) permettrait de distinguer deux grands groupes : « Egypte archaïque » qui intégrerait le Monde méditerranéen oriental avant le IV^{ème} siècle et « Egypte sous les périodes hellénistique, puis romaine » qui intégrerait le Monde méditerranéen oriental à partir d'Alexandre.

8. La bibliothèque de papyrologie

8.1. Les collections de papyrologie

L'Institut de papyrologie occupe une place à part parmi les sciences de l'Antiquité dans la mesure où il est rattaché au Département des lettres. Jusqu'à 1968, la papyrologie était en effet enseignée dans le cadre de l'Institut de philologie classique de la Faculté des lettres, en lien avec l'importante collection de papyrus possédée par la BNUS dont l'Institut de papyrologie a hérité une infime partie à sa création. L'Institut constitue avec l'Institut d'art et d'archéologie de Byzance, le Centre d'études byzantines de Strasbourg, composante d'une UMR tripartite entre le CNRS, le Collège de France et l'Université Marc Bloch. La numérisation de 27000 papyrus de la BNUS figure parmi les programmes de recherche des papyrologues, avec la collaboration de la composante « Egypte », intéressée par les textes pharaoniques¹⁰.

8.1.1 La classification d'origine

La classification élaborée et légèrement amendée par les différents enseignants qui se sont succédé à l'Institut offre l'avantage d'être simple et lisible. Les ouvrages sont rangés par type de document. Les quelques rubriques thématiques (Littérature, Art et Archéologie et Généralités) servent à rassembler des ouvrages qui ne rentraient pas dans d'autres catégories. La notation à l'intérieur de chaque indice fait figurer la majuscule latine correspondant à la classe, les trois premières lettres de l'auteur (ou bien le nom et le numéro du congrès) et l'année de parution.

Les sources primaires

Le corpus qui est au cœur de la discipline est constitué par les trois travées de publications de papyrus. Ce corpus atteint un niveau de complétude qui, aux dires des enseignants-chercheurs, n'a rien à envier à celui de l'autre institut français de papyrologie situé à la Sorbonne. Les différents catalogues, répartis en quatre catégories : catalogue de papyrus divers, catalogues d'ostraca, catalogues de tablettes et *corpora* thématiques (par genre de papyrus), suivent un classement interne établi d'après une norme internationale élaborée par des papyrologues américains : la *Checklist of editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic papyri, ostraca and tablets*¹¹. Ce corpus ne regroupe que des textes documentaires.

¹⁰ Une présentation des membres et des activités du Centre d'études byzantines de Strasbourg est disponible à l'adresse suivante : http://byzance.dr10.cnrs.fr/web/ressources/adresses_liens/frame.html

¹¹ Il s'agit d'une liste des abréviations et sigles utilisés par les papyrologues lorsqu'ils font référence aux catalogues où figurent leur source. L'intérêt de cette liste est de fournir également une bibliographie de toutes les monographies courantes et antérieures des textes grecs, latins, démotiques et coptes sur papyrus, parchemin, ostraca ou tablettes de bois, sous forme de base de données. Cette liste, également en vigueur à l'Institut français

Les inscriptions constituent le deuxième groupe de sources primaires. Les catalogues des inscriptions sont classés dans l'ordre alphabétique des sigles élaborés par le Guide des épigraphistes.

Autres rubriques

Les rubriques Littérature, Généralités et dans une moindre mesure Art et Archéologie seront vraisemblablement les plus délicates à traiter. Les ouvrages classés là rejoignent en effet les thématiques de disciplines annexes. Sont rangées en Littérature les études littéraires sur les papyrus et la paralittérature. Or, il arrive que des catalogues de papyrus, normalement réservés aux papyrus documentaires, publient également des textes littéraires. Ces catalogues seront alors rangés avec les sources (*corpora*). Les Généralités regroupent les études autres que littéraires et en général tout ce qui est autre que littérature, sources, mélanges, colloques. On y retrouve donc essentiellement des études historiques sur l'Égypte des trois périodes : hellénistique, romaine et byzantine. On a rassemblé sur une étagère dite Art et Archéologie des rapports de fouilles et autres sources archéologiques qui représentent un outil complémentaire aux textes.

Autres documents

Les congrès et colloques regroupent essentiellement des collections ou suites, classées dans l'ordre alphabétique du congrès (CNRS, Tübingen, Cairo, Papyrologists...), ce qui, de l'avis des enseignants, n'est pas satisfaisant. Le problème du classement par entrée matière principale se pose également pour les mélanges, que l'on a classés dans l'ordre alphabétique du destinataire.

Les dictionnaires sont classés par langues et par matière aux côtés des ouvrages de prosopographie et de paléographie. Les périodiques sont classés dans l'ordre alphabétique des titres avec mention du numéro et de l'année de parution. Quant aux tirés-à-part, ils sont rangés, non cotés, dans un carton.

Observations

Le noyau de la discipline est constitué par les catalogues de publication et les inscriptions. Autour de ces sources primaires, un premier cercle englobe les études qui leur sont liées : actes de colloques, mélanges, périodiques, études littéraires, ainsi que les « outils d'exploitation » : dictionnaires spécialisés, paléographie, prosopographie... Un cercle plus large rassemble les études générales, l'art et l'archéologie qui se recoupe avec l'histoire de l'Égypte de la période hellénistique, ainsi que les usuels.

8.2. Résultats des interrogations

8.2.1 Tableau d'équivalences

Intitulés des cotes	Nombre de références	Indices LCC
Monographies		
Art, archéologie AR	2	NB153 : Sculpture. Antiquité [EGY] C
Études générales G	3	DT92 : Alexandre. Ptolémées 332-30 av. n.è. HG1555 : Finances.

d'archéologie orientale du Caire (IFAO) et à l'Institut reine Elisabeth de Bruxelles, est disponible à l'adresse suivante :

<http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/texts/clist.html>

Usuels U		
Autres types de documents		
Actes de congrès C	2	PA3339.I : Littérature grecque. Ouvrages collectif (<i>Internat. Congress of Papyrologists</i>) DT60.C635 : Egyptologie. Ouvr. génér. Cairo
Corpus CR		
Dictionnaires DIC	3	PA3369 : Littérature grecque. Collections DF97 : Civilisation grecque. Athlétisme . Jeux PA3353 : Littérature grecque. Collections
Inscriptions I	1	BL820 : Histoire et principes des religions <i>CN441.P3. B4 1972 Inscriptions</i>
Littérature L	10	BS1234.G7 : Bible. Genèse BF1674 : Astrologie BL782 : Histoire des religions BT1410.M28 : Doctrines théologiques. (Mani-Kodex) PA3315.O86 : Litt. grecque. Collections (Oxyrhynchia) PA3361 : Littérature grecque PJ1014 : Egyptologie (philologie et littérature) Q11 : Astronomie Z6611 : Bibliographie. Catalogue
Mélanges M	2	BR67.P35 Littérature paléochrétienne. <u>Paideia</u> PA26.S44 : Philologie classique. Schubart
Paléographie P	2	Z113.8.C38: Manuscrits. Paléographie (auteur) Z113.8.T8 : id.
Périodiques R	5	PA3339.A4 : Littérature grecque. Périodiques. <i>Aegyptus</i> PA3339.Z : id. <i>Zeitschrift für Papyrologie ...</i> DT57 : Egyptologie. Périodiques
Catalogues		
de corpus Cat Corpus	2	U35 : Sciences militaires PA3301 : Littérature grecque. Collections
d'ostraca Cat Ostraca	1	DT57.C16 : Egyptologie. Collections. Caire CN375.O74. M6 1992 Inscriptions
de papyrus Cat Papyri	3	PA3316 : Littérature grecque. Collections PA3315.O8 : id. <i>Oxyrhynchus</i> DT59 : Egyptologie. Collections de musées
de tablettes Cat Tablettes	1	DA147.V56 : Grande-Bretagne. Période romaine Par régions : Vindolanda

8.2.2 La papyrologie à la MOM

Tous les ouvrages de la collection de papyrologie à la MOM n'ont pas encore fait l'objet d'une recotation en LCC. On trouve encore d'anciens indices.

Les sources telles que les catalogues, corpus et ostraca figurent dans l'ensemble des sources grecques [TXT]. Elles se répartissent sur les tranches d'indices **PA3050-4505** : Philologie et littérature grecque et plus précisément sur les indices relatifs aux collections **PA3300-3516**. On trouve également des Inscriptions classées en **CN120-740** pour tout ce qui concerne les inscriptions et l'épigraphie anciennes.

Les autres ouvrages, plus transversaux, se répartissent entre l'histoire classique [HCL] et l'égyptologie [EGY]. En effet, on recense de nombreux indices de la sous-classe **DT** pour l'égyptologie.

DT51-94 : Egypte. Antiquité

57 : Périodiques

59 : Musées. Collections privées. Expositions

73 : Antiquités locales. Par sites de fouilles A-Z

DS74-93 : Histoire antique par subdivisions chronologiques.

Cf. subdivisions détaillées dans la partie consacrée à l'Égypte

Pour le classement sur les subdivisions chronologiques, il faudrait procéder à une vérification systématique des ouvrages d'histoire et de civilisation, afin de distinguer ceux qui traitent de l'Égypte archaïque de ceux qui traitent des périodes hellénistique et romaine. On peut partir du principe que l'indicatif [HCL] attribué par la MOM, qui signifie Histoire classique, s'applique aux ouvrages relatifs à la période gréco-romaine.

D'autres types d'ouvrages se répartissent encore sur divers sujets d'après les indices LCC. Il est possible de les classer dans les thèmes généraux sur le monde antique. Ainsi, à la MOM, un certain nombre d'entre eux sont classés en histoire classique [HCL]. Afin de garder une cohérence et ne pas ventiler la papyrologie sur les mondes gréco-romain d'une part, gréco-oriental de l'autre, il convient de garder les ouvrages relatifs à la civilisation égyptienne de la période hellénistique dans la partie consacrée au monde méditerranéen oriental à partir d'Alexandre.

8.3. La papyrologie dans le plan de classement

Il est nécessaire de garder en l'état la collection des sources primaires avec le classement alphabétique par sigles qui lui est propre, et de maintenir « noyau » et « premier cercle concentrique » (Mélanges, actes de colloque et études diverses) que l'on pourrait signaler de manière spécifique au sein d'un ensemble consacré aux sources grecques et latines, à moins de créer un ensemble « sources » où la papyrologie serait une collection bien identifiée parmi les collections du Monde grec oriental. Il revient aux scientifiques de décider laquelle des deux options est la plus pertinente pour ce qui concerne le classement des corpus de papyrus grec, soit en sources gréco-latines (ce qui est pratiqué à la MOM), soit dans la partie monde gréco-oriental (la papyrologie relève du monde oriental à Ausonius) sous forme d'ensemble spécifié papyrus grecs. Cette dernière option irait dans le sens du lien fort qui existe entre les collections de papyrologie et l'art et l'archéologie de Byzance.

9. La bibliothèque d'art et d'archéologie de Byzance

9.1. Les collections

Un institut d'histoire et de civilisation de Byzance existe depuis les années 1920 à Strasbourg, rattaché à l'histoire de l'art. C'est en 1945 qu'est créé un institut d'art et d'archéologie de Byzance et la bibliothèque se constitue par les apports en majorité des bibliothèques d'histoire de l'art et d'archéologie classique. Aujourd'hui, l'Institut forme avec le département de papyrologie, le Centre d'études byzantines de Strasbourg, ex-UMR 7572 de l'URA « Histoire et civilisation de Byzance » associant le CNRS, le Collège de France et l'UMB. Parmi les activités de recherche des « byzantinistes », figurent l'étude des influences iconographiques;

les relations économiques entre Byzance et l'Occident lors de l'installation occidentale aux XIV et XV^{ème} siècles sur les territoires byzantins, l'illustration scientifique à Byzance, mais également la poursuite de fouilles archéologiques sur les sites de Caricin Grad en Serbie, l'un des sites protobyzantins les plus importants de Serbie, et à Dêhès en Syrie.

9.1.1 Complexité de la discipline et caractère composite de la documentation

Byzance marque une sorte de conclusion tant chronologique que géographique à la domination romaine sur le bassin méditerranéen. Les études byzantines pourraient même relever de l'étude provinciale romaine, puisqu'elles couvrent la même période chronologique de l'ère hellénistique à la chute de Constantinople. Les domaines géographiques concernés englobent l'ensemble des régions à proximité de Constantinople ayant été influencées par l'art byzantin : Méditerranée orientale (Egée, Moyen Orient, Egypte) élargie aux pays balkaniques. Ce caractère composite est particulièrement remarquable dans la nature même de la discipline qui relève à la fois de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de l'histoire des pays concernés. Un lien fort existe avec l'Egypte et la papyrologie, dans la mesure où les sources textuelles des byzantinistes sont des papyrus grecs. Leurs sources primaires sont donc constituées de rapports de fouilles et études de sites archéologiques, ensembles iconographiques, catalogues de manuscrits pour l'étude des miniatures, des sources à la fois archéologiques, artistiques et dans une moindre mesure textuelle (codicologie et papyrus). Pour les sources textuelles, les byzantinistes ont recours à la bibliothèque de papyrologie, aux bibliothèques de théologie et à la BNUS. La bibliothèque d'histoire de l'art possède des ouvrages qui les intéressent également, de même que les médiévistes au Palais universitaires, pour tout ce qui concerne les études byzantines relatives à la période des croisades jusqu'à la chute de Constantinople.

9.1.2 Les collections et le plan de classement

Le plan de classement triple est propre aux spécialités archéologiques. Un classement géographique répartit les études de sites sur les pays de la Méditerranée occidentale. Le classement thématique comporte essentiellement des ouvrages d'art et d'objet ; mosaïques, peinture, sculpture, iconographie, miniature, ainsi que des ouvrages généraux sur l'histoire et la civilisation. Enfin, un classement typologique contient les outils d'exploitation des documents (dictionnaires, catalogue, colloque), ainsi que les périodiques (sept titres vivants), mémoires et grands formats. Les byzantinistes connaissent les mêmes difficultés que leurs collègues à suivre les grandes séries ; ils s'attachent cependant à compléter les grands dictionnaires édités sous forme de fascicule. Il n'y a pas à proprement parler de système de classification, mais une notation qui fait figurer sur la cote les trois premières lettres du pays ou du sujet thématique suivies d'une numérotation continue. C'est une notation lisible qui permet un accès direct au document.

9.2. Résultats des interrogations

Tableau d'équivalences

Institut d'art et d'archéologie de Byzance	Indices LCC
AFR Afrique	Périodique <i>Recherches arch. à Haïdra</i>
BUL Bulgarie	ND2800 : Fresques murales
CHY Chypre	ND2819.C92.L974 : Peintures murales. Lysi

EGY Egypte	DT73.A812. Egypte. Arminna [EGY] C 24/3 [ACL] AGgé 215m
EGY Egypte	DT73.A812. Egypte. Arminna [EGY] C 24/3 [ACL] AGgé 215m
GREC Grèce	DF275 : Athènes. Antiques. Ouvr généraux ou [HCL] DF277. P6 1994 Politique ND2754.T44 : Fresques murales byzantines. Thessalonique [BAB] DF632 :
ITA Italie	NA5621.O43 : Art byzantin. Otranto NA5620.S9 : Architecture. St Pierre de Rome [BAB] DG975.R25 : Hist. Romaine. Ravenne ND2757 : Peinture murale
MO Moyen Orient	NA3760 : Mosaïques d' Antioche [BAB] NA3780 : Mosaïques. Liban. Syrie N7988.A1 : Art paléochrétien DS94.5 : Syrie. Antiques ou à la MOM [HCL] DS 99.S881 : Syrie. Par provinces DS99.R87 : Syrie. Resafa DS99.H28 : Hama [ACL] AO 104m
RUS Russie	PG3327 : Littérature russe. Dostoïevski TH4221.R37 : Edifices. Construction
TUR Turquie	[BAB]DR431.N5. F6 1996 : Turquie. Antiques. Nicomedia NA1370 : Architecture byzantine DR729 : Constantinople. Des origines à 1453 ou [BAB] DF650.C6 : Grèce. Villes
YOUG Yougoslavie	NA5951.G7 : Architecture byzantine. Gracanica N7243 : Art paléochrétien
ARCHI Architecture	NA5870 : Architecture byzantine
CER	CC79.5.P6 : Poterie NK3870 : Céramique ou [ACL] FOUA/ 2 pour Alexandrie à la MOM
GEN Généralités	CC75 : Archéologie. Méthodologie [PHG] AS142 : Sociétés savantes NA212 : Architecture paléochrétienne
HIST Histoire	BX300 : Eglise orthodoxe. Empire romain BS1556 : Eschatologie ; histoire des doctrines DF506 : Empire byzantin. Dictionnaires [HCL] DG311 : Gibbon
ICON Iconographie	N7832 : Art paléochrétien (jusqu'à 500) ND142 : Enluminure byzantine Z695.1 en [ACL] à la MOM
LITT	ML3060 : Musique religieuse. Egl. Orthodoxe ou [BAB]BX378.C5. C6 1985
MIN Miniatures	ND3357.H6 : Enluminures. Harley
SCULP Sculpture	N7832.D4 : Art paléochrétien. Deichmann

CAT	N7183 : Art paléochrétien
COLL Actes de colloque	HD644 : Vie rurale NA7710 Architecture médiévale. Châteaux forts [BAB] BX802 : Eglise orthodoxe. Empire romain
DIC Dictionnaires	AS142 : Sociétés savantes ou [TXT]PA5120. L4 1999 à la MOM
TXT Textes	[BAB] BX950 :
Périodiques	PA5000.B8 : <i>Byzantinische Zeitschrift</i> Littérature byzantine DF541.B9 : Byzantine and modern greek studies

9.3. Application de la LCC

L'interrogation des bases OCLC et SUDOC (notices de la Bibliothèque d'art et d'archéologie) pour l'attribution des indices LCC permet de mettre en évidence la prédominance des orientations esthétiques de l'existant en art et archéologie de Byzance. En effet, la majorité des ouvrages, mêmes parmi les cotes débutant par A du classement géographique, relèvent des sous classes de la table N : Beaux-arts.

Etant donné la spécialisation artistique de l'institut, au vu des collections, il convient de regrouper selon des subdivisions thématiques des classes N, les études relatives aux expressions artistiques avec les différents catalogues.

N7560-8266 : Arts graphiques. Sujets particuliers

7800 : Art paléochrétien

NA190-1555.5 : Architecture. Histoire

4590-5621 : Architecture religieuse

ND2550-2733 : Peintures murales. Fresques

2889-3416 : Enluminures de manuscrits

NK1648-1678 : Arts décoratifs. Arts religieux

3700-4695 : Céramique

Les ouvrages relevant de sites archéologiques et d'histoire générale des pays étudiés peuvent quant à eux rejoindre la classement géographique par pays pour ce qui concerne l'ensemble du monde méditerranéen oriental des périodes hellénistique et romaine. Il s'agit des ouvrages généraux (hors généralités sur l'art) GEN et HIST et des sites du Moyen Orient, qui pourraient compléter les collections existant en archéologie orientale, des ouvrages relatifs à l'archéologie de la Grèce hellénistique, à l'Egypte de la même période. On trouve également des ouvrages d'art romain et d'archéologie provinciale romaine en Orient qui posent une difficulté dans le classement. Il s'agit à la fois de la présence romaine en Orient et des influences byzantines à Rome, parfois au-delà de la période impériale.

Pour les ouvrages relatifs aux pays balkaniques et à la Turquie, les phases chronologiques ne sont pas aussi détaillées en matière d'histoire ancienne.

DR75 : Bulgarie, de l'époque primitive à 893

DR77 : Premier empire bulgare, 893-1018

DR79 : Bulgarie sous domination grecque, 1018-1186 et second empire bulgare, 1186-1398.

DR82 : Domination turque, 1398-1762

DR239 : Roumanie, l'époque primitive et période romaine

DR336 : Yougoslavie (Serbie). De l'époque primitive à 1459
DR381-396 : Histoire locale, par régions et villes A-Z

DR481 : Turquie. Epoque primitive à 1281/ 1453

DR701 : Histoire locale et description (Turquie occidentale)

701.A5 : Mer Egée ; pour les Cyclades voir DF901.C9 et les îles de la côte d'Asie Mineure, voir DS52.

701.D2 Dardanelles

701.M13-42 : Macédoine

M7 : Monastir

S3 : Thessalonique

701.S49-86 : Albanie (Scutari, Shqipni)

DR716 : Istanbul (Constantinople)

729 : de l'époque primitive à 1453

DS49-53 : Turquie orientale

Pour le Grèce hellénistique et romaine, voir la partie réservée à l'archéologie orientale

DF501-649 : Grèce médiévale et empire byzantin

DF553-599.5 : Empire d'Orient 323/476-1057 : Constantin le Grand

DF599.8-649 : 1057-1453

610-629 : Période latine 1204-1261

630-649 : Paléologie, 1261-1453

645-649 : Chute de Constantinople

DT92: Egypte. Alexandre et les Ptolémées, 332-30 av. n. è.

DT93 : Domination romaine, 30 av. n. è. à 638

Il convient que le sous ensemble formé par les ouvrages particuliers d'art et archéologie byzantine (iconographie, peinture, sculpture, architecture, mosaïques, miniatures) soit intégré à cet ensemble où figure également l'Egypte des périodes hellénistique et romaine, ainsi que la papyrologie.

9.4. Autres bibliothèques spécialisées : la « Byzantine », la « baa »

Fondée en 1929 par l'orientaliste Thomas Whitemore, la bibliothèque byzantine, rattachée à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales), constitue un instrument de travail pour plusieurs établissements, Sorbonne, Ecole des hautes études et Collège de France, ce dernier étant en charge de la gestion des crédits, des personnels et des locaux. La bibliothèque possède aujourd'hui environ 32 000 volumes spécialisés dans l'art, l'archéologie et l'histoire de l'Empire byzantin et des pays de l'aire culturelle byzantine. Son fondateur avait organisé les collections en quatre sections : byzantine (théologie, histoire, littérature, archéologie, art) ; copte (idem) ; arabe et musulmane (histoire et art), ancienne et médiévale (histoire et art : Asie Mineure, Syrie, Afrique du Nord, Europe, Extrême Orient). Le regroupement de plusieurs spécialités d'histoire et d'archéologie, telles qu'elles sont énumérées ci-dessus, prévu par le plan proposé permettra de placer les collections byzantines de Strasbourg dans un environnement plus large et enrichi.

Provisoirement installée dans les locaux de la rue de Richelieu de la Bibliothèque nationale, la bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) Jacques Doucet est rattachée aux deux universités Paris IV et Paris I. La bibliothèque est CADIST pour l'archéologie et l'histoire de l'Art

principalement en Occident. Or l'interrogation du SUDOC a permis de vérifier la localisation de nombreux ouvrages de la collection de Byzance à Strasbourg à la BAA. Ceux-ci comportent un indice OCLC, dans la mesure où la BAA faisait partie du réseau de catalogage partagé de OCLC.

10. Les avantages du décloisonnement des collections

10.1. Complémentarité de l'archéologie et de l'histoire

La nouveauté consiste à faire cohabiter en un même espace, et selon un principe de répartition géographique, les ressources documentaires des archéologues et celles des historiens, deux types de documentation qui ont certes des caractéristiques différentes, mais surtout des fonctions complémentaires. Les outils de travail des archéologues peuvent intéresser d'une manière générale les historiens en sciences de l'Antiquité. Les monographies générales sur l'histoire des pays, possédées par les archéologues en complément de leurs sources, auraient tout intérêt à rejoindre un ensemble commun, qui sera de ce fait plus complet et plus riche.

10.2. Accès plus libre aux documents

Ce décloisonnement est par conséquent l'occasion unique d'avoir à portée de main l'ensemble des ressources en sciences de l'Antiquité, ce qui met fin aux va-et-vient des chercheurs entre les différents instituts. Une collection unique rend plus aisée la pratique du « furetage ».

10.3. Meilleure visibilité de l'existant

Un redéploiement décloisonné des collections, selon un principe d'ordre géographique, permet de donner une vision globale des disciplines constituées, de mieux déceler les lacunes, mais également de redécouvrir des fonds déposés ou transférés au fil des ans.

10.4. Occasion de renforcer la réflexion sur la rationalisation des achats

Les enquêtes menées sur les différentes bibliothèques d'institut ont mis en évidence un certain nombre de redondances ou des cas de dispersion de fonds (Schlumberger, CRPOGA, Archéologie classique). Le retour des fiches de la numérisation et leur versement sur le futur catalogue de la MISHA permettront de procéder à un dédoublonnage plus systématique de l'existant. Le décloisonnement, quant à lui, permettra de mener une réflexion plus systématique sur la concertation et la répartition des achats par grande aire culturelle.

10.5. Extension et principe d'« hospitalité »

L'adoption d'un classement géographique tel qu'il est impliqué par le système de classification de la LCC (Library of Congress Classification) permet à tout moment d'intégrer une nouvelle zone d'exploration archéologique (exemple de ce que l'on appelle les « archéologies récentes ») ou de recherche historique. La souplesse d'utilisation des tables d'histoire par pays permet de remédier à la saturation des cotes qui apparaît dans la plupart des bibliothèques et de garder ouvert le champ disciplinaire.

10.6. Nécessité d'une mise en commun des outils de travail.

Bien que les sources de travail diffèrent d'une spécialité à l'autre, les outils d'exploitation de ces sources sont souvent les mêmes et donc inutilement multipliés par le nombre d'Instituts. Il

convient de créer un ensemble commun de Références qui regrouperait tous les ouvrages de références (dictionnaires, prosopographies, bibliographies, répertoires, annuaires ...), voire, les encyclopédies d'histoire et les ouvrages généraux d'histoire (usuels).

10.7. Classification unique

C'est à partir de l'ensemble des collections que peuvent se dégager les principes d'une classification unique et d'une cotation unitaire qui mettra fin à la saturation des cotes dans les instituts particuliers. La LCC propose un système d'organisation intellectuelle des collections, mais n'impose pas de plan de classement. Toutes les options restent ouvertes donc quant à l'organisation interne des collections particulières.

11. La mise en œuvre du décloisonnement

11.1. Procéder prioritairement à une réorganisation interne

Une première réorganisation consiste à reconstituer un maximum les collections et les publications en série dans chaque bibliothèques et de compléter éventuellement avec ce que possèdent l'une et l'autre. Il s'agit ensuite d'identifier ce qui fait le « noyau infracassable » de chaque spécialité, autrement dit les sources primaires possédées par aucun autre Institut. C'est à partir de cette identification et délimitation que peuvent apparaître les zones en marge de la discipline, ouvertes à la transdisciplinarité. Ce noyau est en fait constitué la plupart du temps par un type de documentation particulier : sources littéraires d'une part, sources archéologiques d'autre part, si ce n'est parfois les deux en même temps.

- Histoire romaine et grecque : Corpus d'auteurs classiques et corpus d'inscriptions.
- Papyrologie : Catalogues d'ostraca, de papyri et de tablettes.
- Egyptologie : Inscriptions monumentales et textes ; rapports de fouilles et études de sites.
- Antiquités nationales : rapports et bilans de fouilles ; catalogues d'objets.
- Archéologie orientale : rapports et bilans de fouilles.
- Archéologie classique : études de sites, catalogues d'exposition, de collections.
- Art et histoire de Byzance : rapports de fouilles, catalogues de manuscrits, d'exposition, de musée.

11.2. Exploiter les convergences

Les deux principales voies de convergence sont d'une part l'utilisation **d'outils de travail communs** pour l'exploitation des sources (dont on préconise le regroupement dans un ensemble de Références) ; d'autre part, **la proximité géographique** de certaines spécialités. Le regroupement est préconisé pour les corpus d'auteurs classiques communs à l'histoire grecque et à l'histoire romaine (on trouve également quelques *Budé* en archéologie classique). D'une manière générale, les sources grecques sont exploitées par la majorité des historiens et archéologues.

Les régions du Proche Orient sont représentées dans plusieurs instituts qui, de ce fait, partagent des ouvrages de généralités communs. Un classement géographique permet de redistribuer ces ouvrages-là sur les classes de pays ; le maintien d'une organisation systématique et logique telle que le propose la *Library of Congress Classification* (LCC)

permet toutefois de distinguer types de documents et thématiques à l'intérieur de chaque région géographique.

Les principales aires géographiques (d'après LCC) :

D : histoire générale des mondes ancien et moderne

DA : Histoire de la Grande Bretagne

DAW : Histoire de l'Europe centrale

DB : Histoire de l'Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie

DC : Histoire de France

DD : Histoire de l'Allemagne

DE : Monde gréco-romain (Généralités)

DF : Histoire de la Grèce

DG : Histoire de l'Italie

DJK : Histoire de l'Europe de l'Est

DP : Histoire d'Espagne et du Portugal

DR : Histoire des pays balkaniques

DS : Histoire de l'Asie (Proche Orient, Moyen Orient, Asie intérieure)

Anatolie, Syrie, Perse, Assyrie, Phénicie, Liban, Palestine

DT : Histoire de l'Afrique (Égypte)

L'intérêt est de procéder à des regroupements par grandes aires géographiques avec un principe de coupure chronologique entre période archaïque et périodes hellénistique et romaine.

11.3. Spécialités archéologiques

La documentation en archéologie est essentiellement constituée de sources primaires telles que les rapports et bilans de fouilles, ainsi que d'études relatives aux sites autour desquelles gravitent des ouvrages plus généraux relatifs à l'histoire du pays, de la civilisation étudiée. Elle nécessite souvent un triple classement : géographique, thématique et typologique, ce qui occasionne des redondances et des recoupements dans les cotes. La classification LCC, qui suit un ordre géographique, permet de rentrer les études archéologiques à l'initiale du site, sous une subdivision géographique de l'histoire du pays. ***Cela permet de retrouver dans un même ensemble géographique : les études classées au site, les généralités et les thématiques particulières sur l'histoire du pays.***

Monde grec/ Période hellénistique

Exemple de rapport de fouilles : **DF287.A23A5** (The Athenian Agora. The islamic coins. / George C. Miles)

DF : Histoire de la Grèce

DF287 : Athènes. Localités, édifices ; **A23** : Agora

Exemple d'ouvrage sur la civilisation grecque : **DF78.S67** (Reading Greek culture. Texts and images, Rituals and Myths / Christiane Sourvinou-Inwood)

DF : Histoire de la Grèce

DF78 : Civilisation grecque. Généralités.

Les conséquences : cette classification oblige à redistribuer les ouvrages d'archéologie selon leur appartenance géographique et le plan de classement proposé distingue :

- l'archéologie classique romaine (provinciale et italienne)
- l'archéologie grecque de l'époque archaïque (Grèce continentale et îles égéennes)

- l'archéologie grecque des périodes hellénistique et romaine (îles de la côte d'Asie Mineure)
- l'archéologie orientale des périodes archaïques (Syrie, Mésopotamie, Asie Mineure et Asie intérieure)
- l'art et l'archéologie de Byzance (périodes hellénistique et romaine)

Les ouvrages de méthodologie archéologique figurent à part dans l'ensemble des références :
CC : Archéologie [CC73-81 : méthodologie] Les objets archéologiques sont détaillés dans les subdivisions de la sous-classe CC.

GN700-890 : Archéologie préhistorique

11.4. Le cas des Antiquités nationales

Il semble qu'il faille maintenir en l'état les collections d'Antiquité nationales en utilisant les classes par pays de la LCC, mais réparties à l'intérieur d'un même ensemble qui concerne en fait l'Europe moyenne (pays rhénans, germaniques, Gaule et Grande Bretagne). La priorité donnée au classement géographique n'empêche pas de déterminer quelques thèmes généraux (objets, méthodologie et Arts) qui feront l'objet de classes particulières empruntées aux sciences auxiliaires, aux Arts et à l'anthropologie. L'archéologie romaine et provinciale romaine est restituée à l'Histoire romaine, qui récupère également des ouvrages du GRHR.

11.5. L'organisation interne des sous classes de la table D de la LCC

L'organisation interne des tables propres à l'histoire de chaque pays suit les mêmes principes d'une sous classe à l'autre. Les seules différences consistent dans le degré de développement des subdivisions internes selon l'importance du traitement dont la sous classe fait l'objet.

L'organisation est la suivante :

- en début d'indice ; les périodiques, ouvrages généraux, bibliographies, ouvrages collectifs, relations de voyages
- Antiques, civilisation, culture : il s'agit des subdivisions thématiques générales et particulières (il est possible pour certaines subdivisions de créer une entrée sujet à l'initiale du mot matière)
- Histoire générale par subdivisions chronologiques (plus ou moins développées en Histoire antique, plus particulièrement détaillées pour les histoires grecque, romaine et égyptienne)
- Histoire locale par subdivisions géographiques : régions, localités, villes et sites archéologiques. Les tables internes organisées sur un principe alphabétique permettent d'entrer un site à l'initiale du nom.

On retrouve réunis donc l'équivalent des classements plus ou moins pratiqués dans chaque bibliothèque : par types de documents, par thématiques, par phases chronologiques et par régions ou sites.

Afin de rendre le plan de classement plus lisible et pour ne pas surcharger les classes par pays, il semble plus opportun de classer les ouvrages autres que monographies, non pas en début d'indice pour chaque pays, mais en début d'ensemble régional et à part des collections de monographies et d'études. Actes de colloques et autres ouvrages collectifs pourraient même être considérés comme des références et faire l'objet d'un ensemble à part, avec les ouvrages généraux et encyclopédies. On y reconstituerait les grandes collections et autres publications en série.

Religion..... Cote : US REL.
Grammaires des langues égyptiennes..... Cote : US GRAMM.

Dictionnaires des langues égyptiennes.....Cote : US DICT. EGY.

Paléographie.....Cote : US PALEO

Répertoires anthroponymiques (grec compris) et prosopographie

.....Cote : US ONOM.

Traductions principales en langue moderne de textes égyptiens.....

.....Cote : US LITT.

[Comportent des ouvrages publiés en collection (A terme « fantômes »), différents des ouvrages d'éditions de texte dans les sections]

Lexikon der Ägyptologie.....Cote : US LÄ

Kleine Pauly.....Cote : US Kl. PAULY

Topographical Bibliographie.....Cote : US PM

Textes : principales éditions courantes de textes hiéroglyphiques et hiératiques transcrits BAE, URK..... Cote : US Sigle des Textes

B - SECTIONS SPECIALISEES : incluent des revues, des extraits de collection.

TEXTES RELIGIEUX : Textes funéraires.....Cote : T. REL. = T. FUN.

Textes des Pyramides.....Cote : T. PYR.

The Egyptian Coffin Texts.Cote : C.T.

Livre des morts.....Cote : LdM.

Vallée des Rois.....Cote : VdR

Basse Epoque.....Cote : BE

PTOLEMAÏQUE : Editions et instruments

Edfou

Dendara

Ombos

Philae

D. El Shelouit

Tod

DEMOTIQUE : Editions et instruments

id.

NECROPOLES MEMPHITES : Pyramides et [mastabas] et T. royaux // architecture

[regroupent principales éditions : collections, rapports de fouilles et éd. de ce site . Quelques monographies comme Mariette. Mast. Etc...]. Ce regroupement n'est pas complet. Des ouvrages sont restés dans leur coll. d'origine.]

Gîza Junker, Reisner, etc...

Saqqarah SAE, EES, ACE + Dashour

Dahshour

Abousir Borchardt, Verner

Divers

NECROPOLES THEBAINES : collections, hypogées privées, iconographie (format / vol.).

pas de monographies isolées.

CLASSIQUES GRECS et LATINS + BIBLE hébraïque et LXX (septante):

Editions, trad., comment., monographies

classement par alpha d'auteurs

COPTE : par format dont brochures et publications en série, éditions, trad., comment., langue, textes bibliques, patristique, hagiographies, rituels, archéologie sites et monuments.

GREC : Egypte hellénistique et romaine (« papyrologie »), textes, comment., monographies sur institutions politiques et faits de civilisation + cultes égyptiens dans le monde grec et romain. + PES
Par format, puis alpha d'auteurs

NUBIE : Monuments, rapports de fouilles, monographies portant sur Nubie égyptienne et le Soudan.

MUSEE et EXPO : catalogues, inventaires, guides, introductions à...

Classement par alpha de villes + Brochures

Structure de la cote : MUSEE ou EXPO + format + ville (pour ville important 1^{ère} lettre alpha d'auteur)
actuellement musée et expo sont mêlés. A terme sera scindée.

COLLECTIONS PRIVEES : par alpha de collectionneurs + Broch.

CATALOGUES de VENTE : les vieux Sotheby's et Christie's par ordre chronologique. Les récents par ville et vendeurs, une partie est en boîtes.

ART : Histoire de l'art, usuels, livres d'art et de photos, Beaux-livres.

Actuellement tous les ouvrages sont rangés sans tenir compte des formats.

GUIDES TOURISTIQUES : classer chronologiquement par auteurs et/ou éd. pour les + récents.

PREHISTOIRE & ARCHEOLOGIE SAHARIENNE.

Classement comme l'art.

C - MANIFESTATIONS COLLECTIVES :

CONGRES : par ordre chronologique

MELANGES : par ordre de destinataires

D - SECTIONS FONCTIONNELLES :

Doubles. A terme ils partiront.

RESERVE : par formats.

E - THESES et MEMOIRES INEDITS :

format 4° par alpha d'auteur + Broch.

ANNEXE 2

Classements /classifications de bibliothèques spécialisées

1. Plan de classement de la MOM	II
2. Classification de la bibliothèque Ausonius : principales classes	II
2.1. Alvéole I : Sources	III
2.2. Alvéole II : Art et architecture	IV
2.3. Alvéole III : Références	VII
2.4. Alvéole VII : Provinces romaines	VIII
2.5. Alvéole IX : Italie	XI
2.6. Alvéole X : Etudes comparatives	XIV
2.7. Alvéole XI : Grèce	XIV
2.8. Alvéole XII : Orient	XVI
3. Autres bibliothèques du réseau des MSH	XX
3.1. La bibliothèque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie-René Ginouvès de Nanterre	XX
3.2. La bibliothèque d'Antiquités d'Aix-en-Provence	XX
4. Les collections spécialisées	XXI
4.1. La bibliothèque d'égyptologie du Collège de France	XXI
4.2. La bibliothèque Vandier de l'Université de Lille	XXII
5. Le réseau des bibliothèques de Rome (URBS)	XXII
5.1. La section romaine du Deutsches archäologisches Institut	XXIII
5.2. La bibliothèque de l'Académie américaine de Rome	XXIV
5.3. La bibliothèque de l'Ecole française de Rome	XXV
6. Les bibliothèques de recherche allemandes	XXVI
6.1. L'évolution des systèmes de classification	XXVI
6.2. Des évolutions différentes	XXVII
6.3. Principales caractéristiques des classifications systématiques	XXVIII
6.4. Les limites et les critiques	XXIX
6.5. La spécificité des bibliothèques d'institut	XXIX

1. Plan de classement de la MOM¹

[REF] RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

[BAB] MONDE ARABO-MUSULMAN - MONDE BYZANTIN

[EGY] ÉGYPTOLOGIE

[AOR] MONDE ÉGÉEN - ORIENT ANCIEN

[PHG] PRÉHISTOIRE - GÉOGRAPHIE - MÉTHODOLOGIE

[ACL] MONDE GREC ET ROMAIN : ARCHÉOLOGIE

[HCL] MONDE GREC ET ROMAIN : HISTOIRE ET
CIVILISATIONS

[TXT] TEXTES GRECS ET LATINS

[P] PÉRIODIQUES

**2. Classification de la bibliothèque Ausonius :
principales classes**

¹ Le plan de classement des collections est disponible à l'adresse suivante : <http://www.mom.fr/bibliotheque/>

2.1. Alvéole I : Sources

2.2. Alvéole II : Art et architecture

2.3. Alvéole III : Références

2.4. Alvéole VII : Provinces romaines

2.5. Alvéole IX : Italie

2.6. Alvéole X : Etudes comparatives

2.7. Alvéole XI : Grèce

2.8. Alvéole XII : Orient

3. Autres bibliothèques du réseau des MSH

3.1. La bibliothèque de la Maison d'archéologie et d'ethnologie-René Ginouvès de Nanterre

Composée de six unités de recherche, la Maison d'archéologie et d'ethnologie-René Ginouvès de Paris10- Nanterre est une structure pluridisciplinaire dans les disciplines des sciences de l'homme, semblable à ce que sera la future MISHA. Ses pôles de compétences sont les suivants : archéologie, préhistoire et protohistoire, ethnologie et sociologie comparatives, histoire ancienne et médiévale. Le pôle documentaire s'organise autour de deux bibliothèques, d'un service d'archives et de services de la cartographie et de la photographie. La bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité est spécialisée dans les domaines suivants : Préhistoire et protohistoire, archéologie classique, sources classiques grecques et latines, histoire ancienne [et médiévale] et couvre les aires géographiques suivantes : France, Italie, Grèce, péninsule ibérique, Asie centrale et Proche-Orient. Cette bibliothèque, née du regroupement en 1997 de fonds d'équipes CNRS et universitaires de Paris 1 et de Paris 10 et de donations, compte 40 000 ouvrages en accès libre, 2000 périodiques dont 500 vivants, 12 000 tirés à part. Elle offre 46 places et 5 postes de consultation dans un espace de 758 m²².

La Maison d'archéologie et d'ethnologie héberge le serveur du réseau Frantiq, un réseau de bases de données en sciences de l'Antiquité. Il s'agit d'un service d'offre de logiciels et de modules de saisie pour le catalogage, qui permet de mettre en ligne les bases de données des équipes CNRS de recherche en sciences de l'Antiquité. Le thésaurus PACTOLS propose une aide à l'indexation.

3.2. La bibliothèque d'Antiquités d'Aix-en-Provence

La bibliothèque d'Antiquités d'Aix-en-Provence est associée au Centre Camille Jullian- Archéologie méditerranéenne et africaine UMR 6573. Les domaines de recherche de cette composante de la Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme, portée par l'Université d'Aix Marseille, sont l'archéologie et l'histoire du sud-est de la France et de l'Occident méditerranéen. La bibliothèque d'Antiquité d'Aix (BIAA) possède 35 000 ouvrages, 14 500 tirés à part et 730 périodiques³. Aux

² Tous ces renseignements ont été obtenus à partir du site de la bibliothèque disponible à l'adresse suivante : <http://webmae.u-paris10.fr/recherche/presentaion.htm>

³ Renseignements obtenus à partir du site de la bibliothèque, disponible à l'adresse suivante : <http://www.mmsh.univ-aix.fr/laboratoires/ccj/textes/bibliotheque.htm>

dirés des chercheurs strasbourgeois qui l'ont fréquenté, la bibliothèque offre une vaste couverture documentaire de l'Antiquité méditerranéenne occidentale (Préhistoire et archéologie provinciale) et nord africaine.

4. Les collections spécialisées

4.1. La bibliothèque d'égyptologie du Collège de France

La bibliothèque d'égyptologie rue Cardinal Lemoine du Collège de France est une référence à l'échelle internationale pour la documentation relative à l'égyptologie. Elle compte parmi les plus grandes institutions aux côtés de la Fondation égyptologique Reine Elisabeth de Bruxelles, du Griffith Institute d'Oxford et de la Wilbour Library de Brooklyn. Cette dernière a d'ailleurs pris conseil auprès de la bibliothèque du collège de France pour entreprendre des travaux de restructuration qui prévoient l'adoption d'un nouveau système de classification. En plus des collections traditionnelles de philologie, linguistique, paléographies hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et coptes, la bibliothèque parisienne possède des fonds spécialisés sur l'Égypte pharaonique et l'Égypte chrétienne depuis la fin du paganisme jusqu'à l'époque contemporaine. Elle conserve également des fonds d'archives scientifiques ayant appartenu aux différents titulaires de la chaire d'égyptologie.

Le plan de classement reproduit en fin de cette annexe avec l'aimable autorisation de M. Jacques Berchon, responsable de la bibliothèque, ne reflète pas exactement la configuration actuelle des collections, quelque peu modifiée par l'installation récente de compactus dans les magasins. Il s'agit d'un document de travail utile à l'attribution des cotes. Cette classification « maison » consiste en un classement par type de document, organisé en subdivisions thématiques ou géographiques. A part la section B, les quatre autres sections distinguent les types de documents suivants : usuels et instruments de recherche en A ; « Manifestations collectives », c'est-à-dire actes de congrès et Mélanges en C ; Thèses et mémoires en E (la section D rassemble les doubles et forme une réserve). On notera que les sources littéraires (traductions en langue moderne, éditions courantes des textes hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et coptes) sont rangées parmi les instruments de travail et marquées du sigle de leur collection. Les monographies, tirés à part et publications en série n'entrent pas dans le plan de classement. Le classement des collections a

systematisé un principe qui n'est que partiellement mis en œuvre à Strasbourg : la cote porte un signe conventionnel relatif à la collection (exemple : [IFAO] pour une publication de la maison d'édition de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire). Les collections sont en outre classées par pays et par langue.

La section B regroupe les collections spécialisées par langue (démotique, grec, classiques grecs et latins, et Bible hébraïque), site (Nécropoles memphites, thébaines, Nubie) et ère culturelle (Egypte hellénistique, Préhistoire et archéologie saharienne). Cette section comporte également les catalogues de musée et d'exposition, des collections privées et des ventes, classés par format et dans l'ordre alphabétique de la ville.

La spécificité de la documentation dans la discipline oblige apparemment à préférer un classement par support. Les sources « primaires » seules sont concernées par ce classement ; les monographies, essentiellement des études historiques (pour ce qu'il en est des collections strasbourgeoises), sont des ouvrages en marge de la discipline qui pourraient donc rejoindre un ensemble commun aux sciences de l'Antiquité.

4.2. La bibliothèque Vandier de l'Université de Lille

On signalera également parmi les collections d'égyptologie les plus importantes celles de la bibliothèque Vandier de l'université Lille 3. Cette bibliothèque spécialisée s'est constituée à partir d'acquisitions régulières depuis les années 1960 et avec l'apport en 1976 du legs Vandier, Conservateur en chef des Antiquités égyptiennes au Louvre, portant le nombre d'ouvrages à 16 000 et 75 périodiques vivants. Rattachée à l'institut de papyrologie, la bibliothèque est spécialisée dans les domaines nubiens et soudanais. Les acquisitions courantes, ainsi que plus de 2000 notices de catalogage rétrospectif, sont signalées depuis 1996 sur le catalogue informatisé⁴.

5. Le réseau des bibliothèques de Rome (URBS)

Mis en place à partir de 1996, le réseau des bibliothèques de Rome URBS (*Unione Romana Biblioteche Scientifiche*) réunit sur une même base d'interrogation les catalogues des principales bibliothèques des grands instituts internationaux des

⁴ le catalogue de la bibliothèque Vandier est disponible à l'adresse suivante : <http://www.scd.univ-lille3.fr/webpac.html>

sciences de l'Antiquité présents à Rome⁵. Ce catalogue collectif signale les acquisitions courantes de 14 bibliothèques, dont la bibliothèque du Vatican, ainsi que le rétrospectif pour certaines d'entre elles et à des stades différents. Ce réseau est placé sous l'égide de la *Unione internazionale degli Istituti di archeologia, storia e storia dell'arte in Roma*.

5.1. La section romaine du Deutsches archäologisches Institut

Issue de l'*Istituto di corrispondenza archeologica*, fondé le 21 avril 1929, la section romaine de l'Institut allemand d'archéologie, dont la maison se situe à Berlin, avait pour objectif la poursuite de l'œuvre de conservation et de publication des découvertes archéologiques et de monuments relevant de l'archéologie classique. Ses missions se sont élargies depuis 1945 à l'entreprise de fouilles diverses en collaboration avec les instituts italiens. Elle assure la publication annuelle des *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Institut Römische Abteilung*, ainsi que la revue *Palilia*, des suppléments et *Sonderschriften*. La bibliothèque, située 79, via Sardegna, représente la plus grande collection allemande en Antiquité classique. Il s'agit d'une bibliothèque de présence qui n'assure pas de prêt. Les 200 000 ouvrages, 1895 périodiques dont 1115 abonnements en cours, couvrent l'Antiquité classique et les disciplines annexes avec des domaines spécialisés tels que l'archéologie de la région méditerranéenne, la protohistoire chrétienne et l'histoire primitive de Byzance. La classification systématique se compose de 47 classes thématiques désignées par des majuscules latines reprises dans la cote. Certaines classes sont subdivisées par des notations géographiques, comme par exemple la classe « jb » : topographie italienne subdivisée par régions selon l'ordre alphabétique (exemple de cote : jb Pompei 2500) ⁶. La bibliothèque du DAI a également élaboré un catalogue matière qui correspond à la bibliographie archéologique, comme ce qui existe dans le domaine de la préhistoire. Ce catalogue est également disponible sur la base de données

⁵ Le catalogue du réseau URBS est disponible à l'adresse suivante : <http://www-urbs.vatlib.it/urbs/frsetcatalogue.asp>

⁶Cotes trouvées à partir de l'interrogation du catalogue collectif URBS, disponible à l'adresse suivante : <http://www-urbs.vatlib.it/urbs/frsetcatalogue.asp>

⁴⁰Cette classification a été publiée et commentée dans l'ouvrage suivant : Blank, Horst. Die Bibliothek des Deutschen Archäologischen Institut in Rom.- Mainz : Zabern, 1979. . - ISBN 3-8053-0400-5 (Das Deutsche Archäologische Institut, Geschichte und Dokumente, 7). p. 37-39.

DYABOLA, un système d'indexation automatique qui recense plus de 34 700 mots matière.

5.2. La bibliothèque de l'Académie américaine de Rome⁷

Présente à Rome depuis 1894, l'Académie américaine (*American Academy in Rom*) est un institut de recherche en histoire de l'art et en études classiques. Sa bibliothèque, située 5, via Angelo Masina, compte plus de 126 000 volumes, ainsi que des archives photographiques de plus de 100 000 photographies de sites et de monuments anciens. Ses domaines d'excellence sont l'archéologie classique, la littérature grecque et latine, la topographie antique, les religions ainsi que la papyrologie, l'épigraphie et la numismatique. La politique d'acquisitions privilégie l'achat des publications américaines sur les domaines cités, afin de mettre en valeur la qualité des recherches américaines en Europe, mais la bibliothèque acquiert également les publications italiennes locales pour les diffuser auprès des chercheurs américains. Les collections se répartissent sur cinq niveaux de magasins ouverts. La bibliothèque offre 80 places, un système de photocopie (il n'y a pas de prêt), des lecteurs de microfiches et des prises de branchement de portables. La vocation de la bibliothèque est de collecter « *tout ce qui a trait à l'histoire et à la civilisation en Italie depuis la période primitive, ainsi que l'histoire et la civilisation des autres pays dans la mesure où elles éclairent par une influence réciproque la civilisation italienne* ⁸ ». La classification a été élaborée au début du siècle au moment de l'installation de la bibliothèque dans les nouveaux locaux de l'Académie par deux spécialistes des domaines des études classiques d'une part, des périodes médiévale et moderne d'autre part. Il s'agit d'un système numérique décimal de 000 à 999, spécialement adapté aux collections dans lequel de nombreux intervalles numériques ont été réservés en vue d'extensions ultérieures. Ces indices numériques sont répartis en dix grandes divisions qui correspondent aux domaines disciplinaires suivants : 0-99 : Références ; 100-199 : sources documentaires des antiquités classiques ; 200-299 : Histoire de l'Antiquité classique ; 300-399 : Religion, paganisme et christianisme ; 400-499 : Géographie du monde ancien, topographie et monuments ; 500-599 : Art classique ; 600-699 : Littérature moderne et médiévale ; 700-799 : Histoire médiévale et moderne ; 800-899 : Art médiéval et moderne ;

⁷ Informations trouvées sur le site de la bibliothèque de l'Académie américaine de Rome à l'adresse suivante : <http://www.aarome.org/library.htm>

900-999 : Mélanges. A l'intérieur de l'indice, le classement en rayon suit l'ordre alphabétique d'auteur.

5.3. La bibliothèque de l'Ecole française de Rome⁹

4.3.1 Les collections

Installée depuis 1875 dans le Palais Farnèse, 67, Piazza Farnèse, qu'elle partage avec l'ambassade de France, l'Ecole française de Rome poursuit des activités de publication et de recherche dans de nombreux domaines, dont les sciences de l'Antiquité. Elle a actuellement sous sa responsabilité une quinzaine de chantiers de fouilles. L'archéologie et l'histoire du monde méditerranéen (sources archéologiques et philologiques) constituent les spécialités de la bibliothèque qui s'est depuis ouverte à un éventail plus large des champs de recherche (histoire médiévale italienne, patristique, histoire religieuse et certains aspects de l'histoire de France). Les collections sont plus particulièrement spécialisées en histoire, archéologie et anthropologie de l'Italie et du bassin méditerranéen depuis la protohistoire. En 1989, la bibliothèque a reçu le legs de 8500 volumes de droit romain antique et médiéval, venus de la donation Edoardo Volterra. 20% du rétrospectif est interrogeable en ligne sur le catalogue du réseau URBS en plus des acquisitions courantes depuis 1996.

4.3.2 Le fonctionnement

La bibliothèque de recherche est ouverte à tous les spécialistes à partir de la « laurea » italienne et de la maîtrise française ou équivalent. L'espace des collections s'étend sur deux niveaux, aux deuxième et troisième étages du Palais Farnèse où sont offertes 200 places de lecture. Les collections, classées de façon thématique et librement accessibles aux chercheurs comptent 180 000 ouvrages et 1600 titres de périodiques. Les lecteurs disposent de plusieurs catalogues: auteurs-anonymes, périodiques, sujets.

4.3.3 Classement

Il s'agit d'un plan de classement propre par format et par type de documents. Par exemple le titre trouvé aux rayons généralités 000MELA pour Mélanges à la

⁸ Van Buren Albert W., Lothrop, Stanley B. Classification of the library. Rome printed for the American Academy in Rome, 1915.

Une page de présentation de l'Ecole de Rome est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ecole-francaise.it> et le site de la bibliothèque est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ecole-francaise.it/fr/bibliotheque.htm> [site mis à jour le 05/11/2001], pages consultées le 07/11/01.

bibliothèque d'archéologie orientale, De l'Indus aux Balkans : recueil à la mémoire de Jean Deshayes /contributions rassemblées et éditées par J.-L. Huot, M. Yon, Y. Calvet porte la cote suivante : **Mél.518**. Le titre Fouilles exécutées à Mallia. Exploration des maisons et quartiers d'habitation (1948-1954), Deuxième fascicule / Jean Deshayes porte la cote suivante : **4°AG.105.A(11)**.

6. Les bibliothèques de recherche allemandes

6.1. L'évolution des systèmes de classification

L'histoire mouvementée des bibliothèques universitaires allemandes a abouti à une disparité semblable à celle qui traverse les universités françaises avec la coexistence d'une importante bibliothèque centrale et une myriades de petites bibliothèques d'institut ou de séminaire très spécialisées. La situation en Allemagne est en partie liée à l'abandon par les bibliothèques au cours du XIX^{ème} siècle (et sous l'influence de la puissante bibliothèque de l'Université de Göttingen) des classifications systématiques alors en vigueur depuis les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. On reprochait essentiellement à ces classifications la saturation rapide des indices sous l'effet de l'accroissement de la masse documentaire, le manque de place dans les rayonnages et les besoins en personnel et en espace impliqués par le rangement. Aussi a-t-on séparé la mise en rayon (classification matérielle) de la classification systématique telle qu'elle apparaissait sur le catalogue, en recourant au classement des ouvrages par la numérotation continue (*numerus currens*). La séparation a permis de transformer le catalogue, devenu indépendant de la localisation de l'ouvrage, en proposant d'autres entrées à l'ouvrage par d'autres références. Par le renoncement à la classification systématique du libre accès et par « *le principe de classement en numérotation continue appliqué aux bibliothèques encyclopédiques scientifiques, et particulièrement dans les universités, une des activités scientifiques du bibliothécaire allait se rétrécissant et le sens d'un développement préjudiciable à ces activités était remis en question. Ce développement fut en partie responsable de l'expansion formidable qu'ont connu les bibliothèques d'institut et de séminaire ainsi que d'autres petites bibliothèques spécialisées.* ¹⁰»

¹⁰ Pauer (1977), p.262

6.2. Des évolutions différentes

6.2.1 Le retour à la classification hiérarchique systématique

C'est à partir des années 1960 que les classifications systématiques sont remises au goût du jour, car présentées comme un acquis dans le contexte anglo-saxon des campus universitaires, qui se développent également ces années-là en Allemagne. Les nouvelles constructions ont procédé à l'intégration des petites bibliothèques (spécialisées par discipline, département et faculté) dans un système de bibliothèques unique, préfiguration des Services communs de documentation qui se créeront quelque vingt-cinq années plus tard en France. Une des revendications essentielles était la rationalisation du circuit documentaire par la centralisation du traitement, une autre, la promotion du libre accès avec pour conséquence l'abandon de la numérotation continue et l'obligation d'élaborer une classification selon les références disciplinaires. La mise en accès libre de collections qui, pour des bibliothèques comme celles des universités de Ratisbonne et de Bielefeld, dépassaient le million d'ouvrages, a été rendue possible par l'élaboration de classifications systématiques. Faute de pouvoir se concerter, les bibliothèques ont chacune développé leur propre système. Toutefois, depuis la fin des années 1980, deux classifications particulièrement pertinentes ont pu se diffuser au-delà de leur université d'origine et fédérer sous forme d'association des bibliothèques de la même région. Il s'agit en Bavière du *Regensburger Verbund* et en Rhénanie du Nord-Westphalie du *Nordrhein-Westfälischer Verbund*.

6.2.2 L'application du *numerus currens*

Or, on assiste dans la même période à des réactions totalement opposées, face à la question de la documentation de masse et du libre-accès. Certaines bibliothèques universitaires, qui n'avaient pas encore opéré de transformation depuis le XIX^{ème} siècle, décident d'abandonner la classification hiérarchique systématique, jugée incompatible avec le libre-accès pour passer à la numérotation continue à l'intérieur de grands groupes disciplinaires resserrés. Ainsi, en 1967, à l'occasion d'un projet de reconstruction de l'établissement central, la bibliothèque universitaire de Fribourg en Brisgau,, abandonne la classification systématique en vigueur et décide de regrouper dans un grand magasin ouvert les collections des deux dernières

décennies selon une répartition en quatre grands groupes thématiques, avec une sous cotation continue¹¹.

6.3. Principales caractéristiques des classifications systématiques

6.3.1 . Structure générale

Les deux principales classifications systématiques, celle qui regroupe les bibliothèques des écoles supérieures du Land de Rhénanie du Nord- Westphalie et celle du *Regensburger Verbund* en Bavière, présentent des convergences dans la mesure où elles sont toutes deux apparentées à la LCC. L'analyse d'une des deux permettra d'éclairer leurs principes. Elaborée à partir de 1964 par des spécialistes de chaque discipline et des bibliothécaires, à l'occasion de la construction d'une nouvelle bibliothèque, la classification de Ratisbonne a pris pour modèle la structure de la LCC et sa succession de tables adaptées à chaque discipline. Le principe est celui de la répartition thématique en lien avec le modèle disciplinaire des universités allemandes. On obtient ainsi 24 classes ou tables thématiques marquées par une double majuscule latine, dont certaines reprennent des sous-classes de la LCC. Le contenu de certaines sous-classes a été davantage approfondi, comme celui de philologie par exemple, qui a un poids plus important. Des tables internes alphabétiques permettent de préciser davantage le sujet. Le défi des bibliothèques au début des années 1960 était de se doter d'une classification en langue allemande. La « Regensburg » reflète l'état le plus récent du champ scientifique universitaire allemand.

6.3.2 La notation

La cote est constituée d'une notation systématique assez courte : la double majuscule latine et une rangée de 3 à 6 chiffres qui respectent l'ordre numéral, suivie d'une cote proprement dite (*Signatur*) d'une longueur « normale » permettant de singulariser le livre. Elle est élaborée à partir de chiffres Cutter-Sanborn. L'indice en entier est précédé d'un élément numérique de localisation propre à chaque bibliothèque. Ce qui fait que l'on obtient la construction suivante : **localisation** sous forme de chiffre + **notation systématique alpha-numérique** + éléments de classement propres à l'ouvrage sous forme d'**indices Cutter-Sanborn**. Certaines bibliothèques ont préféré opter pour une notation plus primaire, c'est-à-dire non systématique, en attribuant aux ouvrages une cote simplifiée

¹¹ Prof. Wolfgang, Kehr

(*Grobsignatur*) constituée de la double lettre et d'un numéro d'entrée. Dans ce système de classement, le fichier topographique sert aussi de registre d'inventaire.

6.4. Les limites et les critiques

On parle en fait de classifications ou de systèmes au pluriel, dans la mesure où chaque classe fait l'objet d'un travail particulier et aboutit à une organisation particulière, ce qui implique des différences de traitement entre les classes. Ces inégalités sont également dues aux outils de travail dont ont disposé les concepteurs des systèmes. Les disciplines traditionnelles possèdent en effet des outils bibliographiques et souvent des classifications pré existantes qui n'existent pas pour des disciplines « neuves » comme la psychologie. Des difficultés de classement sont également posées par les redondances.

6.5. La spécificité des bibliothèques d'institut

Les petites entités documentaires, semblables aux bibliothèques d'UFR des universités françaises, semblent avoir été épargnées par les mouvements tectoniques qui ont bouleversé l'organisation des bibliothèques centrales. Le modèle des *Seminarbibliotheken*, à l'image de l'organisation qui est restée dans la faculté des sciences historiques de Strasbourg, est encore fort prégnant dans le modèle universitaire allemand. Chaque unité a continué à développer le système de classification qui lui était propre. Ces particularismes ne constituent en rien un handicap dans la mesure où toutes ces bibliothèques, dites décentralisées, partagent le réseau de catalogage d'un même système documentaire, dans lequel elles sont en fait intégrées (gestion du personnel et politique d'acquisition relèvent de la direction centrale).

6.5.1 Les sciences de l'Antiquité à l'Université de Fribourg-en-Brisgau

Sur les quelques 3,3 millions de volumes que recense la bibliothèque universitaire de Fribourg, 1,5 millions sont répartis entre les dizaines de bibliothèques d'institut, de faculté et de séminaire, et ordonnés selon des classifications hiérarchiques systématiques particulières. En effet, seules les collections de la bibliothèque centrale, dans les magasins et les différentes salles de lecture sont rangées selon l'ordre d'entrée des ouvrages et précédées d'un indice numérique ou alphabétique, dit « clé » (*Schlüssel*) correspondant à une division générale. Les sciences de l'Antiquité se répartissent sur cinq instituts, dont les bibliothèques comportent chacune un numéro de rappel (*Bibliothekssigel*) qui apparaît comme préfixe de la

cote sur le catalogue informatisé collectif. Les bibliothèques concernées sont les suivantes : l'archéologie classique codée 11, l'histoire ancienne codée 31a, l'archéologie provinciale romaine (31z), la philologie classique (75) et la préhistoire et protohistoire (86). Des explications concernant l'organisation de chacune de ces bibliothèques sont disponibles sur les pages web de chaque institut¹².

6.5.2 Les sciences de l'Antiquité à l'Université de Heidelberg

A l'Université de Heidelberg, les sciences de l'Antiquité forment avec les études orientales la faculté la plus étendue et la plus diversifiée d'un point de vue tant géographique que chronologique. Celle-ci mène des activités d'enseignement et de recherche sur un spectre de 20 disciplines qui dont les domaines géographiques s'étendent de la côte Atlantique à la Mer de Chine, des origines de l'humanité à nos jours. Les principaux centres d'intérêt sont l'archéologie comparée du Proche-Orient, l'histoire du peuplement dans la région de l'Euphrate et de la métallurgie en Mésopotamie, la conception de l'art en rapport avec le contexte économique, politique et religieux dans l'antiquité grecque, étrusque et romaine. La faculté se compose de 9 instituts : l'égyptologie; les langues et cultures du Proche Orient (Assyriologie, langues sémitiques, iraniennes, Islam), la sinologie, les études japonaises, la philologie classique, la papyrologie (dont la paléographie), la protohistoire et la préhistoire (dont l'archéologie du Proche-Orient), l'histoire antique et l'archéologie classique, les sciences religieuses (dont archéologie chrétienne). On retrouve en fait, dans cette faculté, les principales disciplines d'enseignement représentées à Strasbourg, mais disposées et regroupées différemment. L'attention portée au plan de classement de la bibliothèque d'histoire ancienne par exemple met en évidence la coexistence au sein d'un même espace documentaire (et donc d'un même institut) de plusieurs spécialités¹³. Sont regroupées en histoire antique : l'histoire grecque, l'histoire romaine, les collections de sources et d'auteurs classiques, l'épigraphie grecque et latine, la numismatique, la papyrologie et l'histoire de l'Orient ancien. Aux côtés d'ensembles thématiques, se retrouvent des ensembles de références : dictionnaires, tirés à part, collections de sources, périodiques...Les collections sont réparties en vingt-deux divisions, désignée par un chiffre romain.

¹² Des explications sur le classement de chacune des cinq collections de sciences de l'Antiquité sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ub.uni-freiburg.de/referate/39c/>;

¹³ Le plan de classement de la bibliothèque d'histoire ancienne est disponible à l'adresse suivante : <http://www.uni-heidelberg.de/institute/fak8/sag/htmls/BIBLIOTH.html>

6.5.3 La bibliothèque de l'Institut d'archéologie classique de Tübingen

Le modèle disciplinaire de l'Université de Tübingen diffère quelque peu de celui pratiqué à l'Université de Strasbourg dans le domaine des sciences historiques. Pour ne prendre que l'exemple de l'archéologie classique, cette appellation couvre en réalité, outre l'archéologie grecque et l'archéologie italienne (art et architecture), la préhistoire grecque et romaine, l'Orient antique, l'archéologie provinciale romaine et les études classiques (auteurs et philologie). Ses spécialités demeurent toutefois l'archéologie classique, la civilisation étrusque; la numismatique antique. Il s'agit d'une bibliothèque de présence riche d'environ 22 000 ouvrages, 3000 tirés à part et 88 titres courants. Le classement est thématique ; une majuscule latine est attribuée à chaque thème, une double lettre précise le sujet ; des subdivisions géographiques ont été introduites dans la cote de la topographie antique. Les dernières cotes sont réservées aux types de document autre que monographies. Les volumes de plus de 24 cm et folios sont rangés dans une salle à part, ainsi que les tirés à part dans des tiroirs. Ces localisations particulières sont mentionnées sur la fiche bibliographique¹⁴. Un fichier dit topographique permet de retrouver les titres « ayant un aspect topographique », c'est-à-dire les publications de fouilles, catalogues de musée et d'exposition, guides, monographies régionales..., sous le lieu correspondant dans la langue moderne du pays concerné (par exemple Lyon au lieu de Lugdunum). Les acquisitions depuis 1992, ainsi que certaines cotes sont disponibles sur l'interface Web de l'OPAC de la bibliothèque universitaire, en sélectionnant l'Institut¹⁵. La notation de l'indice est constituée d'une majuscule latine correspondant à la rubrique de classification et d'un numéro de classement qui identifie le volume

La multiplicité des combinaisons et des regroupements possibles, qu'il s'agisse des universités allemandes ou des universités et maisons des sciences de l'homme françaises, met en évidence la relativité de tout plan de classement. Le choix de l'organisation intellectuelle des collections reste essentiellement tributaire de l'organisation de la recherche et de l'enseignement.

¹⁴ Le plan de classement (*Systematik*) de la bibliothèque d'archéologie classique de Tübingen est disponible à l'adresse suivante : <http://www.uni-tuebingen.de/klass-archaeologie/bib-sys.html>

¹⁵ L'OPAC de la bibliothèque universitaire de Tübingen est disponible à l'adresse suivante : <http://opac.ub.uni-tuebingen.de/>

La mosaïque documentaire dessinée par les différentes équipes de recherche CNRS-UMB aujourd'hui intégrées à l'UMR, essai de reconstitution

✓ **Le Groupe de recherche en histoire romaine (GRHR)**

→ **Antiquité romaine et chrétienne (ARC)**, ex-UPRES-A 7044

→ **MedOc**

instituts concernés : Histoire romaine et Antiquités nationales

répartition des ouvrages : entre la bibliothèque d'histoire romaine, la bibliothèque du GRHR au Patio et la bibliothèque des Antiquités nationales

La politique concertée en matière de documentation est la suivante : la conservation des périodiques et le suivi de la majorité des titres à quelques exceptions près sont assurés par le GRHR au Patio, ainsi que l'envoi des monographies commandées par le GRHR soit en Histoire romaine, soit aux Antiquités. Un dédoublement serait à envisager entre les ouvrages d'histoire générale romaine présents au Palais universitaire et au Patio.

Le problème reste celui posé par les acquisitions en archéologie pré-romaine. Les Antiquités nationales continuent-elles d'alimenter une cote archéologie italienne (étrusque) pour le compte de l'archéologie classique ?

✓ **Cultures régionales du Proche Orient et de la Grèce antique (CRPOGA)**

ex-UMR 7571, PROTASI (Proche Orient, Grèce antique et Asie intérieure) constituée par deux URA, dont l'une d'études syro-mésopotamiennes et du moyen Euphrate (CRESPO) et l'autre d'études turques sur la période moderne, auxquelles venait s'ajouter le CRPOGA. Bien que regroupées en une UMR, ces trois composantes fonctionnaient de manière autonome.

instituts concernés : Orient, Histoire grecque et égyptologie

répartition des ouvrages : les collections du CRPOGA sont réparties entre la bibliothèque d'Orient et la bibliothèque du GRHR au Patio, de même que le fonds Daniel Schlumberger qui en constitue une part non négligeable. Cependant, les ouvrages estampillés CRPOGA au Patio concernent les régions proche orientales de l'époque romaine et n'entrent donc pas dans les domaines de recherche, ni de l'archéologie orientale, ni de l'histoire grecque. Un fonds d'ouvrages sur le monde égéen demeure à la bibliothèque d'histoire grecque. L'UFR de Lettres (les études grecques) dispose encore d'un fonds d'ouvrages hittites et d'épigraphie mésopotamienne de l'orientaliste Emmanuel Laroche, dont les cartons sont entreposés dans le magasin du Portique. Est-il prévu de transférer ces fonds à la MISHA ?

✓ **Centre d'études byzantines de Strasbourg**, ex-URA 1986 qui formait avec la papyrologie, le Centre d'histoire et de civilisation de Byzance de Paris, UMR 7572 tripartite entre : CNRS- Collège de France- UMB

instituts concernés : Byzance, papyrologie (et égyptologie ?)

répartition des fonds : il n'existe pas de fonds identifiés comme tels.

✓ Une dernière collaboration existe entre la papyrologie et l'histoire des religions.

Toutes les équipes de recherche ne forment plus qu'une seule et même équipe :

UMR 7044 Etudes des civilisations de l'Antiquité

Dir. M. GASCOU (Institut de papyrologie, UFR des Lettres)

Parmi les équipes en sciences de l'Antiquité figure également

EA 3094 Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'Antiquité (CARRA)

Pr. L. PERNOT

AC/0159

Strasbourg, le 18 septembre 2001

A l'attention des Responsables de l'UMR 7044 *Etude des civilisations de l'Antiquité*
et des Instituts des Sciences de l'Antiquité
J. Gascou (*Directeur UMR*), J.-Y. Marc (*Directeur-Adjoint UMR*),
Instituts : A.-M. Adam, D. Beyer, A. Jacquemin, B. Bavant, J.-L. Fournet, Th. Petit,
Cl. Traunecker



Cher(e) Collègue,

Mademoiselle Agnès Faller, Conservatrice-stagiaire à l'ENSSIB, est affectée pour une durée de trois mois au SCD de l'Université Marc Bloch ; en accord avec Madame Burger et M. Chappuis, il a été convenu que son *Mémoire de stage* porterait sur les problèmes que pose la constitution, dans la MISHA, de la Bibliothèque à laquelle contribueront au premier chef les fonds des *Sciences de l'antiquité*. Mademoiselle Faller, dont la formation originelle est littéraire, a proposé de travailler de façon privilégiée sur les questions de cotation. Elle sera donc amenée à faire un état des lieux, à recenser les solutions possibles, à en présenter les avantages et les inconvénients. Il s'agira donc là d'une contribution tout à fait intéressante à un dossier complexe, venant d'un regard extérieur et compétent, et qui nourrira la réflexion commune. C'est la raison pour laquelle je vous demande de réserver le meilleur accueil à Mademoiselle Agnès Faller, dans une enquête au cours de laquelle elle sera très certainement amenée à vous rencontrer.

Veuillez croire, Chèr(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Chauvot'.

Alain Chauvot
Chef de projet

Copie : Mme Burger ; M. Chappuis

Bibliothèques d'histoire au Palais Universitaire

Fonds	Nombre de volumes	Saisie Bibliofile	Saisie AB6	Nbre total des saisies	Rétroconversion
Alsace			202	202	
Antiquités nationales	12650	2478	520	2998	9652
Archéologie classique	6700	568	101	669	6031
Byzance		823	737	1560	
<i>Contemporaine (Bib hist contempo) (Bib hist contemporaine)</i>			405	405	<i>Rétro faite en 2000</i>
Egyptologie			109	109	
Grecque	3000	1266	427	1693	1307
<i>Médiévale</i>					<i>Rétro faite : ouvrages français après 1970</i>
Moderne	6475		775	775	5700
Orient ancien		1003	262	1265	
Papyrologie		998	3	1001	
<i>Religions</i>		1279	53	1332	<i>Rétro faite en 2000</i>
Romaine *	3000	2728	665	3393	0?
TOTAL		11143	4259	15402	

* *problème de décompte car nombreuses saisies au Groupe de recherche d'histoire romaine*